

UNIVERSITE DE CLERMONT II
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

**Journal de Claude-A Humbert
Curé de St Rémy de Chagnat
Ancien officier de Santé**

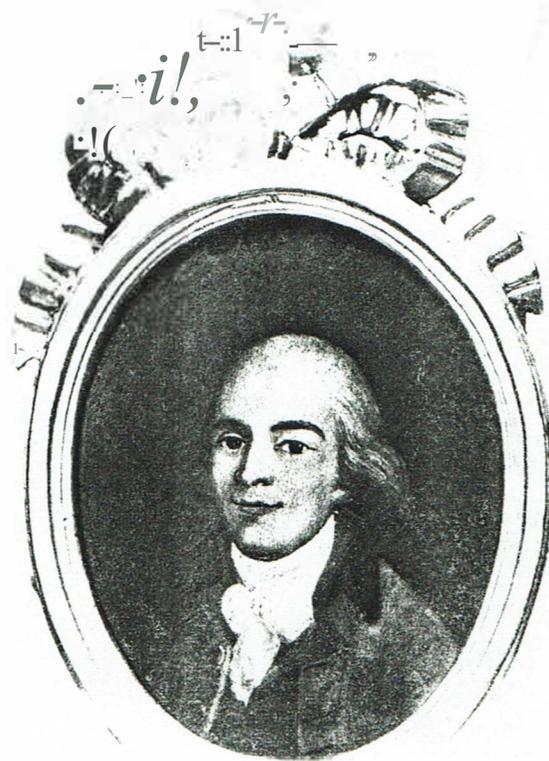
*

MEMOIRE DE MAITRISE

FREDERIC GRANGIS

Professeur MICHEL MORINEAU

1986-1987



SOMMAIRE

SOMMA I · R · E

INTRODUCTION

1ère PARTIE

- CHAPITRE A : Enfance et famille de Claude-Antoine HUMBERT
- CHAPITRE B : Le début des études ecclésiastiques.
- CHAPITRE C : Claude HUMBERT et la Médecine
- CHAPITRE D : Retour à une vocation ecclésiastique

28me PARTIE - Claude HUMBERT, TEMOIN ET CHRONIQUEUR DE LA VIE QUOTIDIENNE DE SON TEMPS.

- CHAPITRE A : Le narrateur des événements politiques de son temps.
- CHAPITRE B : Le témoin de la vie locale auvergnate : 1800-1843.

3ème PARTIE - ETUDE PSYCHOLOGIQUE DU PERSONNAGE

- CHAPITRE A : 15 Années de troubles intérieurs 1791-1806,
- CHAPITRE B : Etude psychologique du personnage.

CONCLUSION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

P L A N

P L A N

	<u>PAGE</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
- Journal et Journal Intime.	2
- L'Homme:	2
- Les Cahiers	3
- Le Condensé de l'Abbé CHATAING	6
<u>1ère PARTIE - ETUDE CHRONOLOGIQUE DE LA VIE DE Cl.A. HUMBERT</u>	8
<u>CHAPITRE A : ENFANCE ET FAMILLE DE Claude Antoine HUMBERT</u>	9
<u>CHAPITRE B : LE DEBUT DES ETUDES ECCLESIASTIQUES</u>	19
I - Un penchant naturel à un état ecclésiastique	19
II - Ses études à Paris, 1784-1789	19
III - L'impossibilité de poursuivre un état ecclésiastique - 1791 -	20
<u>CHAPITRE C : Claude HUMBERT ET LA MEDECINE</u>	23
I - Rappel des circonstances.	23
II - L'Etudiant en Médecine	25
III - Elève-Chirurgien à l'Hôpital militaire de Lille	33
1) Les circonstances politiques de son départ pour Lille	33
2) Les premiers mois à Lille	34
3) L'activité médicale à l'intérieur de l'Hôpital militaire de Lille vue par Claude HUMBERT	35
a - Les blessés et leurs chances de guérison	35
b - Les évacuations	44
c - Les cours	45

	4) Revenus, Grades et Examens	49
	5) Réformes et départs	51
	6) Les activités extérieures de Claude HUMBERT à LILLE	52
	a - La création d'une société Philomédicale	52
	b - Les sorties entre élèves-chirurgiens : Les cabarets, les théâtres et Anecdotes diverses	52
	7) Les derniers mois à LILLE (de Décembre 98 à Août 1799)	54
IV	- Claude HUMBERT Officier de Santé à SAUXILLANGES (de 1800 à 1806)	56
	1) Son installation	56
	2) Les activités quotidiennes de l'Officier de Santé : Les visites aux malades	58
	3) Les problèmes quotidiens	62
	a - La concurrence	62
	b - Les distances	63
	4) Ses revenus	63
	5) Réflexions sur son état professionnel	65
	6) La fin de l'Officiat	67
	<u>CHAPITRE D : RETOUR A UNE VOCATION ECCLESIASTIQUE</u>	68
I	- L'aboutissement de sa crise de conscience.	68
II	- Elève au Grand Séminaire de Clermont (1806-09)	71
	1) La réorganisation du Séminaire	71
	2) La vie quotidienne. Les cours	73
	3) Correspondances et réflexions sur son état présent pendant ces 3 années (1806-09)	76
III	- Vicaire à St-Pierre les Minimes	79
	1) L'exercice de ses fonctions	79
	2) Ses revenus	81
	3) Réflexions sur son état	81

4)	Les faits quotidiens extérieurs à son travail (mais liés à sa fonction)	82
5)	Ses différentes tentatives à exercer hors de Clermont (1809-1811)	82
IV	- Vicaire à SAUXILLANGES de Novembre 1811 jusqu'au 26 Juillet 1812	84
V	- Le curé de SAINT REMY DE CHARGNAT	85
1)	Le village	85
2)	La paroisse	90
3)	L'exercice de sa fonction	96
a	- les différentes messes	96
b	- les jours exceptionnels où il travaille	101
4)	Les confrères	104
5)	L'importance de sa fonction dans la vie locale	105
6)	Ses revenus	108
7)	Notes relatives à son état	109

2ème PARTIE : CLAUDE HUMBERT, TEMOIN DE CHRONIQUEUR DE LA VIE
QUOTIDIENNE DE SON TEMPS 111

CHAPITRE A : LE NARRATEUR DES EVENEMENTS POLITIQUES DE SON TEMPS 113

I	- Les événements pré-révolutionnaires 1785-1789	113
II	- Les événements révolutionnaires parisiens de 1791 à 1793 vus au travers des réflexions de l'auteur	114
III	- Evenements politiques dans la région Issoi- rienne, en AUVERGNE, de Septembre 1792 à Mars 1793	118
IV	- Evénements politiques parisiens et lillois de Mars 1793 à 1799	119
V	- Les événements politiques de 1799 à 1837 relatés par un témoin auvergnat	126
1)	Du Directoire à là fin de l'Empire	126
2)	La Restauration : 1815-1837	129

<u>CHAPITRE B : LE TEMOIN DE LA VIE LOCALE AUVERGNATE</u>	134
- 1800 - 1843 -	
I - La commune de ST REMY DE CHARGNAT et ses habitants	134
II - Les jours hors du commun: fêtes, coutumes, arrivée de personnages importants ...	137
III - L'emprise des phénomènes météorologiques sur les hommes	139
IV - Les faits divers : les moeurs, les accidents, meurtres ...	143
V - La vie économique locale	147
1) L'agriculture	147
2) Le niveau de vie de la paysannerie	149
3) Le problème des communications	150
 <u>3ème PARTIE : ETUDE PSYCHOLOGIQUE DU PERSONNAGE</u>	 154
 <u>CHAPITRE A : 15 ANNEES DE 'L'ROUBLES INTERIEURS ' : 1791-1806</u>	 156
 <u>CHAPITRE B : ETUDE PSYCHOLOGIQUE DU PERSONNAGE</u>	 166
I - Spécificité du caractère intimiste de Claude HUMBERT (Caractères communs de tous les intimités)	166
II - Le sentiment de la solitude	168
III - Le sentiment de l'échec	169
IV - Une question de nécessité	170
V - La lecture du journal : Les dangers de la remémoration	171
VI - La volonté d'écrire sa vie	172
VII - Claude HUMBERT et le romantisme	173
 <u>CONCLUSION</u>	 175
 <u>ANNEXES</u>	 178
 <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	 190

INTRODUCTION

- Journal et Journal Intime

Parmi les innombrables manuscrits conservés à la Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand, il existe seulement trois ou quatre documents que nous appelons des journaux intimes.

Tout individu a pris au moins une fois des notes, lesquelles peuvent relever d'événements appartenant au monde extérieur, mais ayant attiré également à sa vie personnelle; cela bien souvent dans un souci de conserver le souvenir des événements privilégiés afin de ne pas oublier. Un fait frappe son attention, il le marque pour que sa mémoire n'en perde pas la trace. Celui qui relate sur papier ces faits avec régularité - c'est à dire quotidiennement - joue un rôle d'observateur. Il le sait, son récit sera un témoignage pour le futur. En fait, il fait office de chroniqueur, travail qui consiste à observer autour de soi en même temps que de porter un témoignage en toute liberté.

Les récits d'hommes du commun ou de personnages importants aident l'historien dans ses recherches et les ouvrages sont abondants surtout pour le 15^{ème} siècle. Citons "Le Bourgeois de Paris", chronique menée de manière anonyme de 1405 à 1449 tant la personnalité de son auteur a du mal à transparaître.

Rédiger un tel ouvrage exige pour celui qui fait ce travail, un appel constant vers l'extérieur contrairement à l'intimiste (ou celui qui rédige son journal), lequel au travers de nombreux faits rapportés, s'attache d'abord à la réflexion qu'il porte sur lui-même.

Le second type d'ouvrage est beaucoup plus rare à consulter tout simplement en raison du contenu intime qu'il recèle car, secrètement conservé au fond d'un tiroir, l'auteur s'y étudie et s'y confesse au fil des pages.

En cela la vie de Claude Antoine Humbert (1769-1843) que nous allons étudier, relève du journal intime car aucune autre description ne tient une place plus importante que les réflexions de l'auteur sur lui-même. Son journal a néanmoins de très nombreux traits communs avec les journaux-chroniques : notations au jour le jour d'événements, anecdotes, événements politiques... , seulement, cette narration des faits de son temps aussi riche soit-elle par l'extraordinaire profusion de détails, a une importance moindre que celle des réflexions intérieures auxquelles se livre le personnage dans ses écrits. Ses notations extérieures quotidiennes, qui forment la partie vivante et romancée de sa vie, sont transcrites à partir de la méditation qu'elles lui en ont fait naître.

Ce travail va donc se rapporter à l'étude d'un homme ayant laissé le message écrit de sa vie qu'il a tracé année par année de 1797 à 1845, années auxquelles il faut rajouter ce que l'auteur nomme le supplément initial à son journal : période de 1769 à 1791.

- L'homme

Claude Antoine Humbert est né le 31 Mars 1769 à Brioude. Grâce à son journal intime, nous connaissons le cheminement complet de sa vie.

Après une enfance passée en Auvergne, il commence à suivre des études ecclésiastiques à Paris à partir de 1784 jusqu'en 1791, où il a alors acquis la ferme conviction de se destiner à la prêtrise. Toutefois à cette date les événements révolutionnaires parisiens le contraignent à cesser toute activité religieuse, du moins extérieurement. Il devient donc étudiant en médecine toujours à Paris de 1791 à 1793 où à 24 ans afin d'échapper à la conscription, il est placé Elève-Chirurgien à l'Hôpital Militaire de Lille jusqu'en 1799.

Ayant obtenu ses diplômes d'Officier de Santé, il exerce ses talents dès son retour au pays natal à Sauxillanges de 1800 à 1806, date à laquelle à la fois pour des raisons de conscience intérieure et grâce à une tolérance retrouvée à l'égard de la religion, il décide de retourner à 32 ans à sa première vocation.

Pour cela: il devient élève au Grand Séminaire de Clermont jusqu'en 1809. Vicaire à l'église Saint-Pierre les Minimes pendant deux ans, puis à Sauxillanges, il est nommé en 1812 curé à Saint-Rémy de Chagnat, commune au sud-est d'Issoire où il passera le reste de sa vie jusqu'à sa mort survenue à 74 ans le 25 janvier 1843.

La très bonne tenue du journal, l'extrême variété des faits de sa vie notés quotidiennement, nous permettent d'avoir une vision à peu près complète du personnage. Mais ce journal est aussi un précieux témoignage des événements qui traversent la vie de l'auteur à travers le jugement que celui-ci porte à leur égard ou encore une relation de ces faits vue de façon plus impersonnelle à la manière d'une chronique.

Claude Humbert est tout d'abord un témoin oculaire des événements révolutionnaires parisiens. Dans des lettres envoyées à ses proches et qu'il recopie dans son journal, il note l'effervescence pré-révolutionnaire d'alors.

Il sera ensuite enrôlé comme Garde National, devenant ainsi acteur de cette révolution qu'il dénonce car elle s'attaque à la religion à laquelle il est tant attaché. Dépassé par les événements mais contraint d'y adhérer, il se retrouve placé aux premiers rangs des combats de la guerre du Nord en tant qu'élève chirurgien. Officier de santé sous l'empire, son journal nous apprend à mieux connaître la vie d'un "bourgeois" de Province.

Cependant, renouant avec l'état ecclésiastique, il nous entraîne dans la phase de recatholicisation des villes et des campagnes post-révolutionnaires, cela après quinze années de troubles intérieurs, ayant réussi enfin à exercer la prêtrise à laquelle il se vouait dès son enfance. Dès lors, son journal nous conte moins ses peines et devient une chronique très détaillée du monde provincial dans lequel il vit plutôt qu'un journal intime proprement dit.

La personnalité de Claude Humbert est complexe. Nous le voyons par sa volonté à changer d'état à 32 ans d'autant plus que l'auteur n'aura cessé jusqu'alors de se plaindre; son journal se faisant l'écho de son "dégout de vivre". Cette mélancolie persistera d'ailleurs jusqu'à la fin de sa vie. Une étude psychologique du personnage sera donc nécessaire.

- les cahiers

Claude Humbert commence à rédiger son journal à 22 ans. Dans le supplément initial de son journal écrit à 28 ans, il explique d'où lui vient cette habitude. Il se trouve alors à Paris en 1791, étudie la Médecine et se lie d'amitié avec deux autres étudiants dont un anglais :

"le jeune anglais m'ayant dit qu'il avait formé le projet de mettre par écrit chaque soir ce qu'il avait fait ou appris dans la journée, l'idée me vint de l'imiter. Je commençais donc mon journal dans le mois d'octobre 1791 ." (extrait du cahier n° 1)

Ces manuscrits qui retracent l'existence du personnage se composent de 84 cahiers à sa mort. Chaque cahier comprenait environ 110-120 pages; du vivant même de l'auteur, certains ont disparu en diverses circonstances.

En 1794 par exemple, Humbert note au commencement du 10ème cahier qu "il a été perdu au feu de l'hôpital de l'Humanité de Lille, le cahier qui comprenait les derniers jours de mai, les mois entiers de juin, juillet, août et le commencement de septembre 1793."

Dès cette disparition, Humbert réécrit les faits perdus qui lui paraissaient les plus importants en les résumant.

D'autres cahiers se perdent également et à chaque fois, l'auteur après en avoir fait mention (et s'en être expliqué auprès d'un éventuel lecteur?) s'efforce de résumer ses activités principales d'alors en y ajoutant une note finale:

Le problème majeur de notre étude se trouve être le suivant : nous ne pouvons étudier ce journal que d'après un résumé de l'ensemble des manuscrits originaux... "C qui en a été fait car l'Abbé Chataing a recueilli l'ensemble des volumes en quatre manuscrits dans lesquels- il s'en explique dans une brève introduction- son rôle s'est borné à débarrasser de ce fatras un peu puéril les meilleures choses intéressantes à plus d'un titre contenues dans les 8500 pages aux lignes compactes des manuscrits." Les choses intéressantes, c'est tout ce qui pouvait nous faire connaître l'auteur lui-même, personnage extrêmement attachant qui, sans le moindre déguisement, se peint tout entier dans son journal avec ses qualités et ses défauts.

Nous avons vu que le curé de Parfignat avait volontairement laissé dans l'ombre certains aspects du journal qui lui paraissaient pouvoir nous apporter bien peu de choses sur Humbert lui-même; cependant certains faits notés par Humbert et occultés par Chataing sont pourtant très intéressants pour que l'on puisse cerner davantage le personnage.

Or, cette comparaison entre les manuscrits originaux et le condensé effectué, a été possible grâce à deux cahiers du curé de Saint-Rémy, possédés aujourd'hui par la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand. Il s'agit du cahier n°72, rédigé du 7 juillet 1827 au 4 mars 1828. L'auteur est alors curé de Saint-Rémy depuis 15 ans. Le premier cahier est extrêmement intéressant; celui-ci porte le nom de "supplément initial du Journal de Claude Humbert." Il a été écrit en août 1797 et l'auteur y retracé toute son enfance jusqu'en octobre 1791, mois où il a commencé à le rédiger. Six ans après avoir commencé à écrire scrupuleusement les événements de sa vie, il prend conscience d'avoir à retracer ceux de son enfance; c'est le but qu'il s'impose dans ce qu'il appelle un supplément initial, ce cahier qui doit servir d'introduction à tous les autres. En effet, dès la première page, l'intention de l'auteur est d'écrire :

"Ma vie en forme de journal contenant mes actions, ma religion, mes pensées, mes études, mes goûts, mes lectures, mes lettres et les principaux événements de mon temps."

Les deux cahiers portent chacun le cachet de l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont sur leur couverture. L'abbé Allezard aurait-il fait don de ces deux ouvrages à l'Abbé Chataing (mort en 1941) alors membre de cette Académie, lequel les aurait donnés à cette même académie, ce qui expliquerait le cachet?

Au bas de la dernière page, un autre cachet portant l'inscription 7 mars 1940 indique la date d'entrée des deux ouvrages dans les fonds de la réserve de la bibliothèque municipale. Depuis ils figurent sur le registre du catalogue supplémentaire des manuscrits de la bibliothèque, sous la cote 1499-1500 : Vie d'Antoine Humbert : la vie en forme de journal."

Il est également possible que les 82 manuscrits originaux aient été légués- en même temps que ceux possédés aujourd'hui par la bibliothèque municipale- à l'Académie des Sciences; seulement, celle-ci n'aurait pu se défaire que de deux manuscrits, ses dons à la bibliothèque municipale étant fréquents. Dans cette hypothèse, les originaux se trouveraient alors à la bibliothèque de l'Académie des Sciences, près du boulevard Lafayette; mais celle-ci n'est seulement accessible qu'aux membres de cette académie. Ayant consulté l'un d'eux, celui-ci ne se souvient pas avoir eu connaissance de tels manuscrits; cela mériterait toutefois une recherche plus poussée.

Ces deux cahiers en papier sont de dimension de 190 sur 130 mm.

Dans le manuscrit qui porte sur la première couverture l'inscription n°1, (cote 1499) l'écriture est très lisible et régulière; cette rédaction soignée dénote un souci de faire lire ce journal par autrui. Sur le 72ème cahier, l'écriture est devenue plus difficile à lire, la rédaction est moins soignée. Ici, l'auteur semble avoir écrit, pour lui-même. Ce cahier offre le modèle de ce que devaient être les 82 autres, c'est-à-dire des feuillets avec une page de titre, le numéro du cahier- suivi de l'écriture : mois et des mentions des années.

Par exemple, au début du cahier n°10 nous pouvons lire :
 "cette époque de ma vie (1793) n'est pas celle que je regarde comme la plus
 heureuse."

Entre 1843 et 1925, date à laquelle les cahiers originaux ont été
 recopiés par l'Abbé Chataing, curé de Parentignat, il s'en est encore perdu
 quelques uns; ainsi manquent le cahier n°29 du 12 novembre 1799 au 17 mai
 1800 et les cahiers n°31, 32, 33, des périodes du 19 septembre 1800 au 8
 octobre 1801 et ceux des six dernières années de sa vie.

Les journaux manquants ne se sont pas perdus de son vivant, car
 Humbert n'en fait aucune mention, celui-ci extrêmement attaché à la rédac-
 tion quotidienne de sa vie et ayant beaucoup de joie à lire ses anciens
 manuscrits rangés précieusement dans une bibliothèque qui leur a été spé-
 cialement aménagée (voir page), s'en serait vite rendu compte.

Le manque à la collection est toutefois important à signaler dans
 la mesure où les ouvrages disparus auraient dû nous éclairer davantage sur
 le personnage. Les manuscrits couvrant la période 1800-1801, si nous essay-
 ons de les comparer aux précédents et aux suivants, devraient receler les
 confessions de leur auteur et cette crise de conscience qui l'affecte à
 cette période. De plus, il aurait été intéressant de connaître les reflexi-
 ons d'Humbert aux derniers jours de sa vie, matière qu'elle fut, en admettant
 qu'il ait songé à entreprendre le travail d'un résumé de sa vie nourri de
 réflexions intérieures, car cela aurait pu être fort possible. (nous nous
 en apercevrons plus tard. lorsque nous connaîtrons mieux le personnage.)

Enfin, ces mêmes cahiers auraient continué de nous renseigner sur ce
 que fut la vie d'un curé de campagne de la région issoirienne dans la pre-
 mière moitié du 19ème siècle.

L'Abbé Chataing, curé de Parentignat, membre de l'Académie des scienc-
 es belles-lettres et auteur de plusieurs ouvrages, comme : douard
 Allezard, notaire de Saint-llémy de Chagnat et petit neveu de l'abbé Humber-
 Celui-ci, qui posséda l'ensemble des manuscrits, les avait prêtés en 1925
 au curé de Parentignat afin qu'il puisse les recopier. Cette copie est, en
 fait, une contraction des cahiers, Chataing [ayant résumé selon ses propres
 termes "ce qui lui semblait essentiel." E. Allezard étant mort en 1930, ces
 manuscrits originaux sont égarés depuis aux mains de ses héritiers.
 M'étant rendu à Saint-Rémy de Chagnat, j'ai appris qu'aucun membre de la fa-
 mille Allezard habitait encore dans le village. Je n'ai donc pu, bien malheureu-
 sement, consulter l'ensemble des originaux. Sont-ils aujourd'hui soigneuse-
 ment conservés ou sont-ils alors relégués dans un grenier en proie à la diffé-
 rence et à l'usure ? Il serait dommage de laisser périr
 une telle masse de documentation car le travail de Claude Humbert, à l'in-
 térieur de son journal, n'était pas seulement de résumer sa vie, c'est
 aussi et surtout il fournit le terrain; environ de l'épaisseur de l'ensem-
 ble des manuscrits, si l'on en croit l'Abbé Chataing - une volonté d'exprimer et
 d'enrichir ses connaissances par la lecture, suivie de livres contemporains
 et anciens, Humbert étant un bibliophile avéré : sa recherche incessante
 de documents sur des thèmes très divers qu'il essayait d'exploiter à fond.

Une recherche qui s'avérait fructueuse puisque l'Abbé Chataing qui
 n'a pas recopié ces renseignements a relevé plus de cinquante pages d'un
 condensé de résumés d'ouvrages et de faits observés par lui-même sur la
 sorcellerie en Auvergne. Après la lecture du livre "Description de l'Auver-
 gne", 5ème volume de l'ouvrage intitulé "Description des principaux lieux
 de France", Runcert s'étonne que l'auteur n'ait pas mentionné sa paroisse
 et décide de combler cet oubli par une étude de l'histoire de Saint-Héry
 et de ses environs.

Suivant ce que Humbert y inscrira, chaque journal aura soit le contenu d'une année au plus (cahier 72 : juillet 1827-mars 1828), ou alors seulement de quelques mois, lorsque Humbert recherchera la solitude et s'y confessa (années 1791-1809).

Étudions, par exemple, la structure du 72ème manuscrit (1827-1828), dont nous pouvons penser qu'il ait eu une composition analogue à celle des autres manuscrits originaux. Nous savons par l'auteur lui-même qu'il rédigeait quotidiennement son journal de préférence avant 19 heures. Il commence d'abord par tracer un trait horizontal au dessous de ce qu'il a relevé la veille. Ensuite, il inscrit la date du jour, puis le jour lui-même. L'auteur donne ensuite une appréciation météorologique de la journée, relève la température et passe à ce que fut sa principale activité extérieure ou occupation intérieure du jour. Par exemple à la page 24 nous pouvons lire :

"19 J (Jeudi) Chaleur d'été, baro. au varia(ble) th. 19d (degrés)
VI. le curé de St Etienne est venu me voir."

Ensuite, si Humbert a lu dans la journée un ouvrage qui lui a plu, il en relève des passages; les jours suivants, recommençant ce même schéma, la suite de la copie est simplement précédée du mot "suite", placé entre parenthèses. Veut-il là encore aider un éventuel lecteur à s'y retrouver?

A ces copies de livres religieux, livres d'histoire, dont beaucoup traitant de la Révolution, de fables, de notes relevées dans les journaux quotidiens, s'ajoutent des réflexions personnelles que l'auteur sur ce qu'il a recopié.

Humbert recopie aussi la plupart des lettres qu'il envoie et reçoit, ce qui représente une autre source de documentation considérable. En terminant avec le côté technique de mise en page de chaque cahier, signalons que lorsque l'on ouvre celui-ci en deux, en haut de chaque page entre deux traits horizontaux, se trouvent inscrites l'indication du mois et de l'année chrétienne (sur la page de gauche), l'indication du lieu d'où se fait la rédaction ainsi que la date de l'année du calendrier révolutionnaire (page de droite).

- Le condensé de l'Abbé Chataing

Nous allons donc travailler avec les deux manuscrits originaux et le condensé de l'ensemble.

Sur la page de couverture du premier manuscrit du curé de Parentignat il est écrit : «publié et annoté par l'Abbé Chataing.» Or, je n'ai retrouvé aucune trace de publication de ces manuscrits. L'auteur a vraisemblablement eu l'intention de rédiger ici un mémoire pour l'Académie des Sciences et Belle Lettres de Clermont-Ferrand si l'on en juge par les annotations placées sur la gauche de certaines pages. toutefois peu nombreuses et qui visent à donner plutôt aux éventuels lecteurs, des renseignements sur les proches de l'Abbé Humbert. Hormis celles qui nous révèlent des indications intéressantes sur le clergé local auvergnat au début du 19ème siècle, beaucoup d'autres annotations s'attachent à des faits secondaires, nous renseignant fort peu sur les événements d'alors et sur le personnage lui-même. Il paraît à peu près certain que le travail de l'Abbé Chataing n'ait pas fait l'objet d'une publication, et je m'en réfère aux recherches que j'ai pu entreprendre. Ni dans la rubrique "ouvrages périodiques-Mémoires de l'Académie des Sciences" ni dans celle des auteurs, dans le catalogue "auteurs" et "matières" ou "lieux", je n'ai pu trouver mention de la publication de ces quatre manuscrits, alors que le nom de Jean Chataing se trouve sur quelques fiches concernant d'autres travaux. (se reporter à "Annexes").

Dans une introduction d'un peu plus de deux pages, il résume la vie de l'abbé humber pour laquelle Chataing nous glisse la vision personnelle qu'il a de la révolution française de 1789. Voyons plutôt :

Sous les dernières années de l'ancien régime, Humbert "a pu lire tous les livres des prétendus philosophes et des encyclopédistes, sans se laisser prendre à leur piège.,, Puis, sous la révolution, nous apprenons que notre Auvergnat est alors "entouré de parents qui avaient épousé toutes les mauvaises doctrines de la révolution." Le manque de discrétion risque de nuire à notre étude car celui-ci a retranscrit intégralement les sentiments et les idées religieuses d'Humbert face aux événements politiques lors de la Terreur et de la persécution du clergé; seulement, Humbert, alors chirurgien à l'hôpital militaire de Lille en 1794 tient des propos différents dans son journal : certaines lettres adressées à des proches traduisent même un enthousiasme révolutionnaire certain. Or l'abbé Chataing, s'il recopie les cahiers de cette époque en recueille-t-il toute leur intégralité? car ne l'oublions pas : ces manuscrits sont exempts de "choses inutiles" comme l'annonce leur introduction.

De plus, il n'est pas certain qu'Humbert écrivait pour lui seul comme le prétend Chataing. L'analyse psychologique du personnage devrait nous démontrer le contraire. Ainsi, contrairement à ce qu'écrit Chataing, "ses récits ou ses notes sont caractérisés par une totale absence d'attitude ou de soucis d'un rôle à soutenir.

Nous verrons comment de nombreux détails peuvent au contraire prouver de la part de l'auteur une volonté d'être lu. Par exemple, Humbert ne se contente pas de marquer le nom de ses amis ou parents : il y joint entre parenthèses leurs fonctions ou encore leur degré de parenté par rapport à lui-même. Or, est-il besoin d'ajouter ces indications lorsque l'on écrit pour soi-même?

Nous voyons donc que le contenu et le caractère propre aux manuscrits originaux ne peut *si* juxtaposer au condensé qui en a été fait. C'est pourquoi l'étude du personnage devra d'abord se faire par l'analyse du cahier 72 que nous possédons. Ici l'abbé Chataing note seulement qu'Humbert subit une longue maladie (fièvre typhoïde) pendant plus de trois mois sans aucun détail. Or Humbert, conscient d'avoir échappé à la mort, donne une profusion de détails sur le cours de sa maladie, ses guérisons et rechutes ; autant d'écrits qui peuvent ennuyer le lecteur et faire en sorte que Chataing les ait écartés •

Seulement nous nous apercevrons combien ils nous renseignent abondamment sur l'intimiste que fut Claude Humbert.

1ère PARTIE 1

ETUDE CHRONOLOGIQUE DE LA VIE DE CI-A HUMBERT

Chapitre A - Enfance et Famille de Claude Antoine Humbert

Claude Antoine Humbert est né en Auvergne, à Brioude, le 31 Mars 1769. Son père, Prosper Humbert exerçait la profession d'horloger et était natif de la Suisse. Son épouse, Françoise Dosfant, appartenait à l'une des plus riches familles bourgeoises de la région: les Dosfant de Chassignolles. Partis d'abord connue petits procureurs de village, les Dosfant avaient acquis en deux ou trois générations beaucoup d'argent en exerçant le ferraillage des droits seigneuriaux mais aussi en pratiquant une forme d'usure en prêtant sur gages. Officiers de justice, ils appliquaient une procédure inflexible à l'égard des débiteurs pauvres. Françoise Dosfant était la fille de Joseph Dosfant, notaire et bailli de Chassignolles en Haute Loire. (voir l'arbre généalogique dans les annexes.) Celui-ci, marié à Marie Panel, originaire de Saint Rémy de Chagnat (Puy-de-Dôme) avait eu des enfants ; parmi eux, Jean Antoine Dosfant, l'"illustre" membre de la famille, lequel fut dans les premières années de la Révolution de 1789 Député de Paris à l'Assemblée Constituante. Notaire de profession, il exerça ses talents au Chatelet. Il habitait à Paris, rue de l'Arbre Sec, près du Quai de l'Ecole, à deux pas de la rue des Poulies. Célibataire, il logeait avec son frère Louis Dosfant ainsi que sa femme dans le même immeuble. Louis aura deux fils, morts prématurément lors des guerres de Vendée et de maladie. Parmi les nombreuses relations de Jean Antoine, citons celle de Danton dont il fut le conseiller et l'ami. En effet, lorsqu'en 1787 Danton achète sa charge d'avocat aux "Conseils du Roi", le contrat est établi chez Maître Dosfant. Il doit cette amitié à Antoine Charpentier, 1^{er} frère de Gabrielle, future femme de Danton, dont il était un des clercs. C'est lui qui rachetera l'étude de son patron à sa mort en 1797. La carrière politique et les relations de Jean Antoine Dosfant, oncle d'Antoine Humbert, méritent que l'on s'intéresse davantage à ce personnage qui prendra à sa charge à partir de 1787 l'éducation de ses neveux d'Auvergne en les recevant à Paris.

Le 8 Août 1789, Claude Antoine Humbert logeant chez son oncle à Paris, envoie une lettre à ses parents en Auvergne. Voilà ce qu'il écrit à propos de son oncle:

"Il vient tous les samedis au soir coucher à Paris et s'en retourne les lundis au matin à Versailles ; quoiqu'il travaille beaucoup, il semble mieux se porter que lorsqu'il demeure dans son cabinet. Il a été un des députés qui ont annoncé la paix à Paris et qui ont été recevoir deux jours après le Roi à l'Hôtel de Ville."

Le notaire Parisien meurt en Juillet 1798. Alors que Claude recueille les papiers de son oncle, il se rappelle avoir souvent vu manger chez lui certaines personnalités. Dans son journal du 7 Août 98 est mentionné le nom de Jean-Baptiste Treilhard, avocat à Paris, élu député à l'Assemblée Constituante. D'abord modéré, Treilhard devient jacobin et travailla beaucoup à la suppression des ordres religieux. En 1795, il passa au Conseil des Cinq-cents. Nommé membre du Directoire en 1798, son élection fut néanmoins annulée.

Devenu ministre en 1809, il mourut l'année suivante. Politiquement, Jean Antoine Dosfant était de tendance modérée à la différence de Treilhard qui prit ses distances vis-à-vis de son ancien ami. Humbert se souvient de ce que lui avait raconté son oncle:

"Lorsqu'il été allé voir Treilhard en qualité d'ancien ami, le directeur lui fit sentir qu'il n'y avait plus de parité entre eux. Il fit semblant de ne pas le reconnaître tout d'abord; il lui demanda ensuite pourquoi il avait quitté l'Auvergne (Jean Antoine Dosfant été appelé à redescendre souvent en Auvergne en raison de très nombreux biens qu'il y possédait; il était également très attaché à sa famille) ,

Mon oncle lui répondit en plaisantant:

"- pour conspirer

- cela se pourrait bien, dit Treilhard."

Il finit cependant par lui offrir ses services , mais mon oncle le remercia en disant qu'il n'avait d'autre ambition que celle de servir la patrie."

Humbert ajoute qu'à la mort de son oncle Treilhard, prononça:

"Dosfant est mort, j'en suis fâché, c'était un brave homme."

Humbert aura toujours une profonde admiration pour son oncle. A propos d'une lettre qu'il lui écrit, il note: "voir en lui mon second père à qui je dois tout mon bonheur."

Le 30 Décembre 1794, alors que Dosfant passe les fêtes de Noël en famille en Auvergne, Claude lui envoie la lettre suivante (notre auteur est élève chirurgien à Lille) :



L'Auvergne historique, Jouvet, éditeur

Jean-Antoine DOSFANT

Député de Paris à l'Assemblée nationale de 1769

Jouvet



"Mes plus doux moments, je les passe à converser avec vous par la pensée, dans mes instants de loisirs par exemple aujourd'hui, je me transporte à Chargnac (nom révolutionnaire de St Rémy); je vous fais la narration de ce que j'ai remarqué au pied du lit de mes malades, de ce que j'ai lu dans mes auteurs, je vois déjà exercer la médecine sous vos yeux, manger à votre table, coucher sous le même toit. L'absence me fait sentir de plus en plus combien les lieux qui m'attachent à vous sont forts. J'aspire sans cesse à cette époque, où chargé du fruit de ma petite moisson, j'irai en jouir auprès de vous et reconnaître par mon entier dévouement les soins généreux que vous avez pris de mon éducation et que je me trouve actuellement dans le cas d'apprécier..."

Cette espérance ne se réalisera pas ; son oncle mourant le 22 Juillet 1797 à Paris alors que son neveu est toujours à Lille. Deux mois plus tard, il recopie dans son journal une note trouvée parmi les papiers du défunt intitulée "historique de la dépense que j'ai faite pour mes neveux." , Dosfant ayant pris en charge l'éducation des deux fils de son frère Lacoste et ceux de son beau-frère Humbert. Celui-ci marque toutes les dépenses qu'il a faites pour ses neveux depuis l'année 1784 jusqu'en 1792 inclus. Le total forme la somme de 24 420 f.

Humbert conclue :

"Voilà une preuve sensible que cet excellent parent ne négligeait rien pour l'éducation de ses neveux qu'il regardait comme ses enfants."

Nous ne possédons pas d'autres indications monétaires sur la fortune de J.A Dosfant donnés par Humbert. Cependant son journal fournit quelques renseignements sur les biens possédés par ce notaire parisien. Il sera souvent fait mention du domaine du Viallard, ancien château féodal appartenant à la paroisse de Laval, en Haute Loire acheté par Dosfant au début de la révolution dans lequel logera souvent sa soeur (et mère de Claude) ainsi que d'autres proches, lui-même y séjournant lors de ses nombreux déplacements en Auvergne.

En Mars 1792, Humbert écrit sur son 5ème cahier :

" J'apprends que le Viallard, possession qui est en Auvergne, appartient à présent à mon oncle Dosfant."

Le 25 Août de la même année, le notaire parisien, alors dans le Puy-deDôme, envoie à Dosfant-Laroche ainsi qu'à Claude une lettre dans laquelle il est mentionné " qu'il a fait une excellente acquisition dans la terre du Viallard."

Jean Antoine Dosfant avait acheté la propriété du Viallard et le château du même nom à Madame de Ligondès, femme du Marquis Georges de Ligondes de Chateaubodeau. Le château avait auparavant appartenu successivement aux maisons de la Salle, de Miremont, de Serville. Madame de Ligondes avait vendu le Viallard au notaire parisien en l'absence de son mari, lequel avait émigré en 1791. Or, en 1803, Madame de Ligondes conteste cette vente et intente des poursuites aux héritiers de J.A Dosfant. La propriété du Viallard avec ses terres est partagée entre plusieurs héritiers dont la mère d'Humbert ainsi que sa tante Dosfant-Laroche; celles-ci sont obligées de s'opposer aux poursuites de l'ancien propriétaire. Claude Humbert, alors officier de Santé à Sauxillanges, en est très affecté. Le 24 Mai 1803, il note :

"Que de peines dans ce monde ! il est impossible d'y vivre tranquille. Ma tante est venue nous apprendre que l'on se disposait à contester aux héritiers de mon oncle Dosfant la vente du Viallard. Si elle était nulle, je serais presque sans ressources. Qu'il serait douloureux pour moi de voir ma mère dans l'étroite nécessité."

(en fait, Françoise Humbert avait affermé le Viallard pour la somme de 700 Francs et s'était réservée les bois • Claude recevait sa part annuellement, celle-ci formait la somme de 286 Francs en 1802.)

En 1803, il note :

"reçu de ma mère et revenus de mon argent : 198 Francs

En 1804 :

".....". 286 Livres, cela suivi de la mention : j'avance à pas de tortue dans le tiers de la fortune, mais la paix de l'âme et la vertu sont préférables aux richesses."

En 1805, il reçoit 345 Livres. (les années suivantes ne sont pas relevées par l'abbé Chataing.)

Le jour suivant, ses "alarmes augmentent." Après avoir consulté les avocats, il s'avère que "la vente du Viallard dit-il n'est pas sûre. Il faut d'jà trouver de l'argent pour couvrir les frais de notre opposition aux poursuites de Madame de Ligondes. Ma position est bien triste."

Dans une lettre adressée 15 jours plus tard à son frère, nous apprenons que l'ancienne propriétaire a dessein de rentrer dans les biens du Viallard. "Elle fonde ses prétentions sur ce qu'elle ne pouvait pas vendre, étant en présence de son mari. J.B Allezard (le beau-frère de Claude marié à Thérèse Humbert) et son oncle Dosfant-Laroche, font les démarches pour assurer la validité de la vente."

Après cette copie de lettre relevée par Humbert dans son journal, nous n'avons plus de mention de ce procès. Nous savons seulement qu'Humbert et sa mère continuent de percevoir leur revenus du Viallard.

Le problème de savoir à qui appartient le Viallard est la conséquence directe de la révolution de 1789 car dès les premiers événements révolutionnaires, les nobles ayant quitté le sol français et considérés comme émigrés, voyaient leurs biens confisqués. Un des anciens propriétaires du Viallard, le Marquis de la Salle de Rochemaure est inscrit le 14 Pluviose an II sur la liste des émigrés. Ses biens furent alors confisqués à Aydat et estimés à 3800 Livres.

Comme beaucoup d'autres bourgeois, J.A Dosfant a bénéficié de la vente des biens nationaux. S'enrichissant non seulement de l'important domaine du Viallard, il acquiert dans le même temps la métairie de Chevaut près de Fayet-Ronaye, également dans les **monts du Livradois, en plus d'un important réseau de parcelles de terres dans la région.** Plaçant son argent dans la terre, il bénéficiait alors de circonstances de vente exceptionnelles dues aux événements politiques. La révolution l'a donc enrichi ; d'où l'accroissement de son patrimoine. Comme lui, d'autres hommes de Loi, bénéficièrent également des ventes ultérieures de Nivose an II jusqu'en Ventôse an IV période pour lesquelles nous possédons les pourcentages des achats de terres provenant des biens des émigrés.

ACHAT PAR CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DANS LE PUY-DE-DOME
DES BIENS DES EMIGRES

Bourgeois	2	1%
Hommes de Loi	13	6,53%
Cultivateurs	103	51,78%
	Acheteurs	% du nombre total

(d'après "La Révolution dans le Puy-de-Dôme". G.GERBAUD, Paris 1972)

Nous ne possédons pas de tableaux analogues pour la Haute Loire, où J.A Dosfant a effectué beaucoup d'acquisitions. Cependant nous savons par Humbert que les propriétés de la maison familiale de St Rémy de Chagnat, à l'est d'Issoire, se sont agrandies par des acquisitions de terres vers 17920

Nous constatons sur ce tableau que le nombre d'hommes de Loi acheteurs de biens d'émigrés, si on le compare à celui des paysans, est largement bénéficiaire de ces ventes. La différence entre ces deux classes sociales réside dans la superficie des lots de terres acquis. L'argent jouant comme valeur suprême, ce furent ces quelques hommes de Loi qui purent tirer les plus gros bénéfices après l'achat de vastes superficies de terres.

En 1792, la situation de la Haute Loire voisinait celle du Puy-de-Dôme; c'est à dire que nous trouvions une petite paysannerie cotoyant une bourgeoisie souvent enrichie par des fonctions administratives locales (le grand-père de CL Humbert était bailli de Chassignoles). Ces hommes de Loi travaillaient dans les villes de province ou à Paris comme J.A Dosfant lequel pourrait vraisemblablement être placé au premier rang de la liste des hommes de Loi acquéreurs de biens nationaux.

Claude Humbert nous parle des nombreux déplacements de son oncle en Auvergne. En Août 1792, Dosfant, alors député de Paris, séjournant en Auvergne "doit régaler les différentes gardes nationales"; celles-ci s'étant réunies afin de recevoir Dosfant sous les armes. Lors de ce même séjour, Humbert note que son oncle a fait une autre acquisition ayant auparavant appartenue à des nobles.

F.Nicolon, dans «Amblard et ses souvenirs" tiré de l'almanach de Brioude de 1971, nous renseigne sur le domaine du Viallard. Nicolon est un cousin éloigné des Dosfant de par son père. Celui-ci enfant, partait souvent avec ses parents il y a aujourd'hui un peu plus de 110 ans, de Brioude à Amblard, là où habitait son cousin Gustave Dosfant. Ce Gustave Dosfant était le fils de Jean Antoine Dosfant, notaire et maire de St Germain l'Herm, fixé à Brioude en 1837, lui-même neveu et filleul de Jean Antoine Dosfant, notaire à Paris.

Le domaine d'Amblard avait été acquis par Gustave Dosfant en 1853 en échange du Moulin de la Tour et d'une propriété dite La Mayenne, deux domaines ayant été acquis par J.A Dosfant (l'oncle de Claude Humbert), en plus d'une somme de 17500 Francs. Ce Gustave Dosfant, vivant en épicurien sur ses terres, dilapidera la fortune patiemment amassée par son arrière grand oncle et ses parents partis d'abord comme simples procureurs de villagee

Curieusement, Humbert ne nous donne aucun renseignements sur l'ascension sociale de la famille de sa mère*. En fait, il s'est toujours éloigné des affaires d'argent parce que cela "l'ennuyait", il "n'y comprend rien" dit-il souvent. Lors du partage de la fortune de son oncle J.A Dosfant en 1798, qui durera plus de deux ans, il se plaint à sa mère de la perte de temps occasionnée:

"Mon impatience est extrême de voir nos affaires terminées ; j'ai perdu un mois entier à Paris"

Le 26 Aoû 1800, alors qu'il doit se rendre tous les jours à Chagnac pour le partage des biens d'Auvergne de son oncle Dosfant, seulement ébauché; il note:

"Mon caractère ne me permet guère de débattre les questions d'intérêt •• Etant chef de la maison (il est l'ainé) je suis pourtant obligé de m'en occuper... je suis les experts à travers champs sans rien comprendre à l'estimation des biens."

Nous n'avons pas de chiffres sur l'état de la fortune de J.A Dosfant. Nous savons par contre qu'il lui ait arrivé de perdre souvent de l'argent en grosses quantités. Le 3 Décembre 1792, dans une lettre, le frère de Claude explique que son oncle a "envoyé une pétition à l'Assemblée pour obtenir une indemnité à cause de la perte considérable qu'il fait en raison des cens abolis. M.Délcher (Joseph Delcher député à l'Assemblée Legislative à qui il s'adresse ici en tant qu'ancien ami) lui mande que sa pétition est nulle." En Janvier 1794, Humbert note que son oncle "a encore fait une perte de 100000 LIVRES." En 8 ans, J.A Dosfant dépense 24420 Livres pour ses neveux. Ces sommes si nous les comparons aux appointements de son neveu (lequel reçoit en tant qu'élève Chirurgien 1562 Livres en 1797-la valeur de la livre est à un niveau très bas- et 484 Livres de son état en 1802- mais le cours de la livre s'est élevé) nous démontre l'importance de la fortune de J.A Dosfant. Nous pouvons nous pencher sur les problèmes soulevés lors de ce partage pour mieux saisir l'étendue du patrimoine de ce riche notaire parisien, Son oncle meurt à Paris le 18 Juillet 1798. Or Humbert, averti à Lille par une lettre qui lui arrive seulement le 22, où il est écrit que "son oncle va mal" se rend dans la capitale le 23. Là il apprend que le malade est mort depuis déjà six jours. Le 24, il annonce la nouvelle à sa mère et à ses tantes d'Auvergne qui arrivent à Paris le 17 Août accompagnées de Louis Dosfant-Lacoste, JoB Allezard et du mari d'une des cousines d'Humbert. Un inventaire complet des biens parisiens du notaire est alors dressé, cela en présence d'un notaire, du greffier d'un juge de Paix et d'un avocat qui joue un rôle de conseiller. L'inventaire durera jusqu'au 8 Septembre. Humbert note le 27 août:

"Nous sommes occupés à faire l'inventaire du mobilier."

- 1er Septembre: "continuation de l'inventaire, on visite partout, à l'exception du cabinet de mon oncle Laroche."

- 2 Septembre: "La bibliothèque et l'argenterie ont été inventoriées,"

- le 5 septembre, commence l'inventaire des papiers de Dosfant; les héritiers sont-ils trop préoccupés de leurs intérêts dans le partage qui peut alors commencer, Humbert notant alors:

"D ns une conférence que j'ai eu avec mon frère, trop préoccupé sans doute de mes intérêts (est-ce bien vrai?) j'ai manqué de charité et de douceur chrétiennes en parlant de quelques uns de mes parents."

- le 9, cette animosité persiste:

"J'ai eu une scène pénible avec mon frère. Mais ce sont les circonstances et la jeunesse qui y ont donné lieu ! il serait impossible de ne pas accorder le baiser fraternel."

- le 20 :

"Nous avons des difficultés avec mon oncle Dosfant-Laroche pour nos arrangements de famille."

Nous saurons plus tard que ces problèmes sont nés de la volonté de celui-ci de ne pas vouloir se désaisir de ses biens d'Auvergne (cela en échange de la propriété parisienne de J.A Dosfant). En effet, le 28 Janvier 1799, Humbert note dans son journal :

"Ma mère et son beau-frère m'écrivent pour m'apprendre que les arrangements pour la succession de mon oncle sont terminés. L'oncle Laroche cède tous ses biens en Auvergne." On lui laisse la maison en contre partie que J.A Dosfant avait fait bâtir à Paris dans là rue des Trois Poulies.

La dispersion de la bibliothèque dure environ une semaine en raison de la quantité et de la qualité des livres amassés. Humbert nous révèle les goûts littéraires de son oncle :

"Dans mon lot de livres, il s'est trouvé les Oeuvres complètes de Voltaire " et il nous décrit ces ouvrages :

"C'est le Bien et le Mal mêlés ensemble, des pièges multiples tendus à l'innocence et la bonne foi, l'étalage de quelques vertus humaines, des aventures racontées avec la dernière indécence, des impiétés à moitié voilées, des outrages sanglants faits à la religion et à ses ministres. Quelle révolution effrayante a dû produire dans le coeur des Français surtout un semblable auteur qui force le lecteur à l'admiration, qui ache le libertinage sous les couleurs les plus séduisantes de la vertu !"

A cela, l'abbé Chataing ajoute un jugement encore plus partial :

"On a déjà remarqué sans doute la justesse des critiques d'Humbert, son jugement exquis lui a permis de lire Voltaire et les Encyclopédistes sans que sa foi ait eu à souffrir la moindre atteinte."

Certains livres de J.A Dosfant étaient très anciens ; Humbert écrit ceci :

"J'ai trouvé un vieux manuscrit daté de 1589. C'est une protestation des ligueurs pour s'opposer aux Protestants. Elle est suivie d'une longue liste de signatures."

Il s'agit certainement d'un serment de ligueurs que l'on retrouve dans les archives de nombreuses familles d'Auvergne.

De retour à Lille, Humbert nous redit que ses affaires de famille ne sont seulement qu'ébauchées, c'est à dire qu'il ignore ce qui doit revenir à sa mère, à son frère et à lui. Le 5 Décembre, il reçoit une lettre de son frère qui lui raconte comment il a employé la manière forte pour défendre leurs droits communs face à L.Dosfant-Laroche. Claude lui demande alors de se modérer:

"Je n'aime pas mon cher ami une victoire qu'il faut acheter d'une manière si désagréable. Si tu ne prends garde à la vivacité, tu finiras par en être victime. Surtout oublions la vengeance. Toute notre occupation en ce moment doit être de déterminer les droits de notre mère pour son cinquième de la succession, et le plus sûr moyen d'y arriver, c'es le sang-froid et la prudence."

Dans une lettre d'Auvergne reçue le 29 Janvier, nous apprenons que sa mère peut compter sur une quinzaine de mille Livres; son intention est alors de vivre de son "petit revenu".

En effet, dès l'été 1799, Claude et sa mère commencent à affermer la part du Viallard qui leur est échue pour la somme de 700 Francs. En Août 1800, les biens possédés par J.A Dosfant à Chagnat sont partagés, du moins le partage commence-t-il : il se compose de bâtiments, de mobiliers et de terres.

Le partage de la succession qui a débouché sur une rivalité d'intérêts entre les héritiers d'Auvergne et Louis-Dosfant-Laroche entraîne une rupture brutale des bonnes relations familiales. En Août 1799, plus d'un an après la mort du notaire, Claude Humbert qui décide de s'installer en Auvergne, passe par Paris "rendre visite à son oncle Laroche: "Mon oncle était dans son cabinet, il m'a reçu amicalement. L'accueil de ma tante a été glacial. Elle m'a reproché toutes ces discussions avec mon frère et ma neutralité. J'ai écouté en silence et n'ai proféré que trois ou quatre paroles. Mon oncle m'a invité à dîner mais j'ai préféré refuser en lui donnant à entendre que l'entrevue que je venais d'avoir avec ma tante ne me permettait pas d'accepter son invitation."

Je crois qu'il est nécessaire de s'intéresser à cet héritage afin de connaître davantage la fortune de J.A Dosfant grâce à laquelle les héritiers ont pu enrichir leur patrimoine. Jusqu'à présent nous avons tenté de connaître cette famille Dosfant dont Claude Humbert est parent par sa mère.

Le père de Claude, Daniel Humbert, appartenait à une famille bourgeoise. Il était d'origine Suisse et natif de la Saigne. Né en 1732, il habita à Valongier dans le comté de Neufchâtel avant de s'installer en France en 1759. D'abord Protestant, il se convertit au catholicisme et se fixe à Brioude en Haute Loire connu horloger et épouse en 1768 Françoise Dosfant, avec laquelle il a trois enfants, parmi lesquels Claude N. Humbert dit le Jeune, né en 1774, officier, mort célibataire et Thérèse, née en 1770 mariée à J.B Allezard, maire de St Rémy de Chagnat,

Si Claude connaît parfaitement les différents parents de la famille de sa mère, il en est autrement pour celle de son père. Il en a été fortement peiné dans la mesure où il éprouvera toujours à son égard une profonde affection, et cela bien après sa mort en Octobre 1791. "Trois choses empoisonnent le bonheur de ma vie, dit-il. La mort de mon cher père, le sacrifice de mon primitif état et le souverain mépris qu'on a versé à notre Sainte religion." Un an après la mort de son père, il commence à rechercher ses origines. Dans le supplément initial de son journal, écrit en 1797, après avoir "recueilli avec soin les papiers laissés par mon cher père... ils sont comme un monument pour moi", il les recopie. Ceux-ci nous renseignent sur le personnage, mais là aussi la question mérite d'être posée: Claude possédant les originaux pourquoi les a-t-il recopiés? A-t-il eu la volonté d'être lu ultérieurement? ce qui signifierait qu'il ait voulu offrir un maximum de renseignements sur ses origines.

Nous reproduisons ici les plus intéressants.

Passeport délivré à Daniel Humbert à son départ pour la France
le 5 Juin 1759

"Nous Henri Sandos des Roches, maire du Lode pour S.M le Roi de Prusse, dans la souveraineté de Neufchâtel et Valangier en Suisse, certifions que Daniel, fils du Sieur conseiller David Humbert, de la Saigne, désirant de s'en aller en France pour y travailler de sa profession d'horloger, il nous a requis du présent que nous lui avons accordé pour lui servir de passe-port et voyager avec plus de facilité et de sûreté et par lequel nous déclarons et affirmons qu'il ne règne par la Grâce de Dieu dans nos contrées aucune maladie contagieuse et qu'on y respire un air fort sain. Partout nous requérons tous ceux qu'il appartiendra de lui donner sûr et libre passage sans aucun empchement, sous offre que nous faisons du réciproque en pareilles et autres occasions."

Depuis la révocation de l'Edit de Nantes, le catholicisme redevenait la seule religion tolérée. Afin de pouvoir exercer en France, Daniel Humbert devait se convertir. Nous possédons la copie de son acte de baptême, daté d'Août 1760, dont l'original se trouve sur les registres de l'église paroissiale de St Just de la ville D'Arbois, diocèse de Besançon.

"Après beaucoup de prières, de sérieuses réflexions et de fréquents entretiens avec des catholiques, Daniel Humbert a reconnu la fausseté de la religion prétendue réformée dans laquelle il avait été élevé, en a abjuré toutes les erreurs et hérésies."

S'étant installé à Driaude, il reçoit quelques mois plus tard son certificat d'abjuration qui le met en régie au regard des autorités françaises.

Extrait du Certifièat d'Abjuration qui lui est délivré le 18 Mars 1761, signé Brolier, curé de la paroisse d'Arbois:

"...Certifions que Daniel Humbert a demeuré consécutifs en cette ville d'Arbois et y a vécu en homme de bien et d'honneur; qu'ayant eu l'occasion de se procurer de bons livres de controverse et les ayant lus et médités avec beaucoup d'attention en priant le Seigneur de l'éclairer et en observant sa sainte foi, il a reconnu les erreurs de la secte Calviniste dans laquelle il avait été élevé, en a fait abjuration publique entre mes mains avec beaucoup de piété et en connaissance de cause; que depuis il a mené une conduite très régulière et édifiante et que durant son séjour en notre paroisse, il n'a contracté aucun engagement de mariage, ni de fiancailles ; certifions de plus que le Sieur Prosper Midol son parrain, maître horloger en cette ville, homme d'honneur et de probité qui est toujours en relation de lettres et d'amitié avec le dit Humbert, nous a assuré que celui-ci n'est pas marié."

Pendant l'été 1800, Daniel Humbert le jeune, Officier d'Artillerie se trouve à Schaffhausen, éloigné de six lieues de Zurich. Dans une lettre à sa mère, il lui écrit qu'il pense se trouver dans le canton où son père est né. Il lui demande alors de lui envoyer tous les renseignements nécessaires afin qu'il puisse retrouver la famille de son père. Seulement, les cahiers d'Humbert ne donnent plus de mention de ces recherches ; celles-ci sont donc vraisemblablement restées vaines.

Daniel Humbert avait eu deux fils : Claude-Antoine, l'aîné et son frère Daniel, qui signe sur ses lettres "Humbert le jeune", est né en 1774. Son père a alors 42 ans. Daniel aura un caractère opposé à celui de son frère. Dès son enfance, Claude note qu'il "était vif, entier dans ses volontés tandis que moi, j'étais paisible, pensif, passionné pour les joujous de ma chapelle." Nous avons déjà entrevu ce tempérament emporté de Daniel Humbert lors des problèmes causés par l'héritage de J.A Dosfant. Alors que Claude est élève-chirurgien à Lille, nous savons par la correspondance échangée entre les deux frères, qu'en 1795, le cadet est élève à l'Ecole Normale où il touche 300 Livres par mois. Seulement quelques mois plus tard, les cours sont supprimés. En effet, l'Ecole Normale, créée un an auparavant, avait pour vocation de former des maîtres mais celle-ci est supprimée en 1795 (30 Germinal an V). Humbert le jeune déclare en Mai que "cette suppression nuit beaucoup à mon avancement." Cette école a été un échec d'une part à cause de sa création trop hâtive, et également parce que le niveau des études y était trop élevé et trop spéculatif pour des élèves recrutés à la hâte par des administrations de district. Ce dessein de la Convention, pourtant fort louable, avait été rendu impraticable par la date de 4 mois pour lesquels l'élève était assigné à la durée du cours normal. Ainsi les élèves n'affluèrent pas et il se forma peu d'instituteurs. Car dans le même temps, avait été publié le décret du 3 Brumaire an V (24 Octobre 1795) lequel marquait un retour en arrière pour l'instruction populaire par rapport au décret du 27 Brumaire an III qui stipulait la création d'une école pour 1000 habitants et une rémunération des instituteurs uniforme "sur toute la surface de la République." En effet, l'instruction ne devient plus alors obligatoire et elle n'est plus gratuite; le traitement des instituteurs n'est plus fixé. Aussi dans les faits, cette désaffection pour l'Ecole Normale fermée seulement un an après sa création, est le résultat de l'absence d'une rétribution scolaire suffisante, d'un avenir assuré et surtout de la concurrence de maîtres privés qui éloigne les jeunes gens de cette carrière.

L'Ecole Normale ayant fermée, il devient alors difficile de trouver des instituteurs publics. Claude Humbert s'en aperçoit. Dans une lettre adressée à sa mère le 27 Juillet 1796, il écrit :

"Mon frère a fait de bonnes études, mais suite à la fermeture de l'Ecole Normale, il n'est pas encore placé... Je m'aperçois que l'éducation de la jeunesse est à présent très négligée et un grand nombre de parents seraient heureux de trouver des personnes qui puissent prendre soin de leurs enfants. Mon dessein serait donc, si nous avions quelques avances, de louer une maison dans les faux-bourgs de Paris et de nous charger de l'éducation des enfants.

Vous seriez la directrice de la maison, mon frère serait le principal instituteur: il apprendrait les Mathématiques, la langue Française etc... Je l'aiderais dans ses fonctions en enseignant de mon côté la géographie et quelques branches de l'histoire naturelle, tout en continuant d'ailleurs l'étude de la Médecine."

Ce projet s'avérait être sérieux, puisque contrairement à d'autres idées qu'il gardera pour lui, ici il en fait part à sa famille. Mais ce projet n'aboutira pas. Nous en ignorons les raisons. Par contre, quelques temps après, Claude reçoit le 8 Juin 1798 à Lille une lettre de son frère. Celui-ci lui écrit s'être engagé dans l'armée. Il n'en mentionne pas les causes.

"Il me marque, écrit Claude dans son 23ème cahier, qu'il n'a encore cueilli que des roses de sa nouvelle profession." Son grade est alors celui de Lieutenant d'Artillerie. En Janvier 1799, il est envoyé à Mayenne dans l'Armée du Rhin, au 3ème régiment, 8ème compagnie, cela après quinze jours de route depuis Paris. A ce moment, cette armée est commandée par Moreau et elle se compose de 13500 Hommes.

Après plus d'un an où sa famille ne reçoit plus de ses nouvelles, Claude alors à Saullanges reçoit une lettre à la fin de Septembre 1800. Son frère se trouve depuis la mi-Juillet à Schaffhausen, éloigné de six lieues de Zurich. La Suisse est alors occupée. Moreau fait quelques démonstrations devant Bâle où il attaque les Autrichiens et remporte des succès qui les obligent à reculer. Daniel Humbert est alors Officier dans la 8ème Compagnie du 3ème régiment d'artillerie à pied de l'armée du Rhin.

La lettre suivante arrive en Auvergne le 3 Novembre 1801 ; elle est datée de Belle-Isle en Mer, Conscient des réquisitions d'hommes dont Napoléon Bonaparte a de plus en plus besoin, il demande expressément à Claude de se dépêcher de se marier.

Claude reçoit une nouvelle lettre très brève le 8 Janvier 1804 envoyée de Caussade, département de la Haute Garonne, qui nous apprend que son frère a reçu précipitamment l'ordre de se rendre à Brest. Il note que dans chaque région où il passe est effectuée une levée en masse de marins. Il pense que l'on "veut tenter une expédition en Irlande." En fait, c'est de l'invasion d'Angleterre dont il est question ici. Le 18 Mars suivant, proclamé par le Sénat "Empereur des Français" Napoléon peut affiner son projet.

Pour cela il a besoin d'hommes ; d'où la réquisition massive de marins, lesquels doivent faciliter la traversée de la Manche à une Armada de 2000 bâtiments transportant 100000 hommes. Ce projet n'ayant pas abouti, Humbert le jeune reste cantonné à Brest jusqu'en Août 1805 où il part en Allemagne dans l'un des Sept détachements de la Grande Armée qui marchent sur le Rhin commandés en personne par l'Empereur.

Lors d'une halte à Vésoul, il écrit à son frère qu'il a reçu l'ordre du Chef d'Etat Major "d'avoir soin" de sa femme retenue par une indisposition; celui-ci étant appelé auprès du Maréchal Augereau qui commande alors le 7ème corps de la Grande Armée car l'Armée du Rhin se prépare à entreprendre la campagne d'Allemagne. Ainsi le 25 Septembre déployée le long du Rhin sur un front de 150 kilomètres, parmi 200000 hommes, le corps de l'armée du Maréchal Augereau, fort de 25000 hommes parmi lesquels se trouve Humbert, passe le Rhin à Kehl aux cris de "Vive l'Empereur !"

Le corps d'armée créé par Napoléon marque une étape dans sa doctrine de guerre. C'est une masse de 25000 à 30000 hommes, de 5500 chevaux et de 700 voitures, capables de manoeuvrer. Il comprend un état major, 2 ou 3 divisions d'infanterie, une de cavalerie légère (4 régiments), des services administratifs. L'artillerie se divise en 2 régiments de 2 bataillons de 500 hommes. les brigades, un régiment d'infanterie légère, dans laquelle Humbert est lieutenant et de 12 pièces servies par une compagnie et demie d'artillerie. Humbert le jeune est l'un des 5000 Officiers de la Grande Armée. Il a 31 ans, et compte parmi les plus jeunes de son rang; la moyenne d'âge pour tous les grades variant de 31 à 46 ans. Ainsi, compte-t-il parmi ceux qui compose la jeune génération de cadres de la Grande Armée.

Il est nommé Capitaine en Décembre 1805.

En 1806, il se trouve toujours en Allemagne, à Heilbronn, où il commande l'artillerie d'avant-garde de la division. Il vient de terminer la campagne où il a voyagé dans toutes les parties de la Souabe et du Tyrol :

"!Nous avons fait 6000 prisonniers et pris 17 pièces de canon... Dans l'affaire de Vertingen, nous avons fait 1500 prisonniers et pris toute l'artillerie de l'ennemi. On prétend que si le plan de l'Empereur avait complètement réussi, toute l'armée ennemie aurait été détruite. Il lui avait tendu un piège dans la forêt Noire que le hasard seul a fait découvrir... Tu connais sans doute les succès inouïs de la Grande Armée.

L'affaire d'Austerlitz a été décisive. Les trois Empereurs étaient présents. Les Russes ont perdu 20000 Hommes, et 14 pièces de canon. Nous leur avons fait 30000 prisonniers ••• "

En Juillet 1806, il se trouve dans les environs de Darmstadt où il loge ⁱku sein d'une famille honnête et agréable" dans un château appartenant au Baron de Fraurenstein. Il occupe son temps à étudier la langue allemande. Mais en Août 1808 dans une lettre écrite à Maubeuge, Claude apprend que son frère est gravement malade :

"Je ne puis plus résister à mes douleurs; je ne suis plus qu'un squelette. Les personnes qui s'intéressent à moi m'engagent à faire ce voyage. Je profite de la compagnie d'un Capitaine de Génie qui se rend à Paris •••• "

Le 15 du même mois, Claude apprend par une lettre de son oncle Laroche que son frère "nous a laissé ignorer pendant trois ans sa maladie.Or, elle s'est aggravée prodigieusement depuis quatre mois." L'ayant reçu comme un repentant (à cause des problèmes d'intérêts posés par la succession de J.A Dosfant où il s'était brouillé avec son oncle) il fait tout son possible pour l'amélioration de son état, en vain car Humbert le Jeune meurt à Paris le 12 Septembre 1808 à l'âge de 34 ans.

Jusqu'à présent nous avons essayé d'approcher les membres de la famille de Claude Humbert, lesquels occupent une place importante dans ses cahiers. Nous allons pouvoir étudier désormais la vie de l'auteur lui-même de façon chronologique, d'abord au travers de son enfance jusqu'à son départ pour Paris au Printemps 1784.

Après avoir été mis en nourrice au château du Gout, hameau de Chassignoles en Haute-Loire, il demeura à Brioude avec ses parents jusqu'à l'âge de 14 ans.

Claude est d'abord placé aux "petites écoles" puis chez un latiniste. A l'âge de 8 ans nous savons qu'il est élève à la Collégiale de Brioude; il y restera jusqu'en 1784. A 10 ans, apprendre le latin n'est pas pour lui chose facile:

"Je désirais plus d'une fois être né dans la dernière classe du peuple afin de n'être pas assujetti à étudier et de jouir de la liberté et du bonheur des enfants qu'on abandonne à leur ignorance."

Cependant, rentré en sixième à l'âge de 12 ans, il s'avère doué pour les études. A'15 ans J.A Dosfant en concertation avec son autre oncle Laroche, propose aux Humbert de prendre à leur charge l'éducation de leurs deux fils afin qu'ils puissent y continuer des études sérieuses. Nous possédons une copie de la lettre envoyée par Madame Dosfant-Laroche à Madame Humbert à ce propos:

"De Paris, ce 7 Février 1784

Je vous conseille fort de ne pas rejeter la proposition que vous a fait Maître Dosfant de faire venir vos enfants ici ••• Ils seront élevés avec les miens et par les mêmes maîtres ••• Vous pourriez dès à présent écrire à M. Dosfant pour le remercier et lui dire que vous acceptez son offre pour l'avancement de vos enfants •••• "

C'est ainsi que les "neveux d'Auvergne" arrivent à Paris le 27 Juin 1784.

HAPITRE - LE DEBUT DES ETUDES ECCLESIASTIQUES

I - UN PENCHANT NATUREL UN ETAT ECCLESIASTIQUE

Dès son plus jeune âge, Claude HUMBERT a été imprégné d'atmosphère religieuse. Par ses parents d'abord : son père lisait tous les dimanches au soir à haute voix des passages de la Bible : "il m'arrivait parfois d'ouvrir cet in-folio". Tout jeune, il se rappelle avoir reçu de son grand-père un crucifix de cuivre et "je fus fort joyeux". Ses souvenirs d'enfance font tous référence à des faits religieux d'alors : lors de la mort de Louis XV, il se "souvient" très bien les cérémonies funèbres qu'on fit à la Collégiale de Brioude ; "je croyais que le corps du Roi était sous le catafalque et j'étais tourmenté de l'envie de voir le Roi mort".

Claude se rappelle également ce jour de Marché à Brioude où il pressa sa mère de lui offrir un recueil de l'Ecriture Sainte.

Sa famille d'Auvergne est très pratiquante. La déchristianisation opérée sous la Révolution n'aura aucune influence sur elle, les Dosfant n'hésitant pas alors à cacher des prêtres en 1793-94. Par contre, son oncle Jean-Antoine Dosfant est imprégné de rationalisme ; il a lu Voltaire ; Claude relèvera souvent de sa part des propos anticléricaux, celui-ci n'hésitant pas à dire à son neveu qu'il n'est "bon qu'à être prêtre".

II - SES ETUDES A PARIS 1784-1789.

J.A. Dosfant place ses neveux dans la pension de Passy, un "superbe village" aux environs de Paris. Claude y reste seulement un an, où il reçoit des livres, récompense accordée à la suite d'un dialogue avec son frère récité en public sur le "théâtre de la pension, avec notre accent auvergnat qui plût beaucoup aux parisiens complaisants".

A 17 ans, l'auteur devient pensionnaire dans la Communauté religieuse de Sainte-Barbe alors très renommée, le niveau de cours y est élevé ; en effet, Claude est "jugé digne" d'entrer en cinquième seulement, alors qu'il a déjà fait une classe de cinquième à Brioude 3 ans auparavant. Toutefois, ses progrès sont rapides jusqu'en Septembre 1787 alors que Claude va rentrer en troisième, J.A. Dosfant écrit à sa soeur, Françoise Humbert, que "l'un et l'autre ont été couronnés au collège (distinction honorifique). Claude pourra se passer de secours, son jugement étant parfaitement formé. Vous en jugerez par une amplification française que je lui ai fait faire.. Tous ceux que j'ai mis à portée de juger ce travail fait très lestement en ma présence en ont été émerveillés. Aussi, je lui ferai faire sa rhétorique en 1789".

L'auteur note la sévérité de la règle de cette communauté, son professeur ne "parlait que de fouet et de féculé". Cependant, au cours de ces années passées, il finit par s'y plaire, l'atmosphère religieuse de cette école exerçant ses attraits sur lui, d'autant plus que ses camarades sont eux-aussi empreints de piété religieuse: "Nous formâmes la résolution de nous mettre sous la protection de la Sainte-Vierge en l'invoquant tous les jours d'une manière particulière".

J.A. Dosfant aurait voulu étudier la rhétorique à 10! neveu, lui-même l'ayant exercée très tôt avec zèle. En effet, dans une lettre retrouvée à la Bibliothèque de Clermont, adressée à M. Devauzelles à Brioude et datée d'Avril 1771, suite au décès d'un parent du destinataire, le notaire parisien fait l'éloge de cet homme. En parlant de lui, il écrit : "Un homme de bien éclairé est un présent dont le ciel est avare". Nous savons aussi que l'oncle d'Humbert

prononcera plusieurs discours et éloges lors de sa carrière de député à l'Assemblée Constituante. A son grand regret, Claude préfère rentrer en classe de philosophie déjà poussé par la volonté d'exercer la prêtrise. Peu de temps après, il demande à son supérieur de lui permettre de se présenter à la tonsure. Humbert se rend ainsi en Juin 1789 à St-Lazare à la retraite des Tonsurés.

Clerc tonsuré, il commence sa théologie en Octobre 1789 au séminaire Sainte-Barbe. Pendant deux ans, il poursuit des études ecclésiastiques. Il choisit au séminaire une petite cellule à l'étage le plus haut, recherchant la solitude : "J'y vécus très heur ux entièrement occupé de remplir mes devoirs".

III - L'IMPOSSIBILITE DE POURSUIVRE UN ETAT ECCLESIASTIQUE - 1791.

En 1790, à l'époque où Humbert s'isole du monde en étudiant la théologie, l'église de France commence à subir une extraordinaire mutation qui ne s'achèvera qu'en 1804 lors du Concordat entre Bonaparte et le Pape Pie VII. Non seulement mêlée aux troubles révolutionnaires, elle s'en trouve tout de suite affectée par la confiscation de ses biens le 2 Novembre 1789.

Claude Humbert adhère-t'il alors comme le bas-clergé recruté souvent dans la petite bourgeoisie ou paysannerie aisée aux réformes demandées par le tiers-état? Certainement, puisque durant l'été 89, il se "flattait de l'espoir que tous ces grands mouvements se réduiraient à réformer les abus et qu'(il) pourrait par la suite remplir mieux que jamais les devoirs de (son) état".

Seulement, à l'Assemblée Nationale, devenue Constituante le 12 Juillet 1790, les députés sont souvent anticléricaux. Certains s'affirment aussi matérialistes ou théistes. Humbert s'en rend compte.

"Le tiers-état était pleinement victorieux, il faisait la loi. Pour moi j'étais content d'être entré dans l'état ecclésiastique malgré le mépris dont on entourait tout ce qui portait le nom de prêtre".

Durant ce même été 1790, Humbert demande au curé de l'église de St-Germain-l'Auxerrois, édifice parisien situé en face de la colonnade du Louvre, de pouvoir se joindre à son clergé. Cependant, il n'obtient pas une réponse favorable. Jusqu'en été 1790, il se trouve toujours au séminaire de Sainte-Barbe. Or, c'est le 12 Juillet qu'est votée par l'Assemblée la Constitution civile du Clergé qui donne aux prêtres le statut de fonctionnaires préposés au culte. Cette Constitution est présentée à l'approbation du Pape qui la rejette. Cependant, l'Assemblée exige du Clergé le serment de fidélité qu'elle impose aux autres agents de l'Etat. Dès lors, le Clergé français va se scinder en deux car un desservant de l'église peut-il prêter serment à des institutions que la papauté semble réprouver, peut-il se séparer de Rome?

Le cas de conscience présent pour chaque membre du clergé se traduit au Printemps 91 pour le Séminaire de Sainte-Barbe par un refus de son Supérieur de reconnaître cette constitution et par-là même Gobel pour leur évêque.

Or, dans le décret du 26 Décembre 1791, les réfractaires au serment sont regardés comme ayant renoncé à leur charge. Il est écrit que seuls les prêtres et les évêques jureurs élus par le peuple pourront désormais tenir les paroisses et diocèses. Pourtant une minorité d'évêques prête serment à la Constitution civile du clergé même si les "jureurs" dominent ici dans le Diocèse de Paris.

Le Supérieur de Sainte-Barbe se retire donc du Séminaire. Les étudiants ecclésiastiques, voulant alors se montrer solidaires de leur Supérieur, décident eux aussi de quitter l'établissement.

Gobel avait été installé comme évêque constitutionnel de Paris au Printemps 1791 : il ne cessera de rencontrer des difficultés émanant du clergé resté fidèle à Rome durant toute sa carrière jusqu'au 7 Novembre 1793, date à laquelle il abdiquera de ses fonctions épiscopales devant la Convention, le mouvement de déchristianisation ayant alors gagné Paris.

Mais en Avril 1791, les réticences du Clergé face à Gobel vont plus loin. Vou-
lant rendre visite à diverses communautés religieuses, nul part il n'est reçu et les religieuses lui répondent chaque fois qu'elles ne reconnaissent pas un évêque intrus. C'est cette expression d' "évêque intrus" qui est prononcée parmi les pensionnaires du Séminaire de Sainte-Barbe et, parmi eux, Claude Humbert.

Le refus de reconnaître Gobel est en fait plutôt symbolique ; par ce refus, les insermentés s'opposent non seulement à cette constitution civile du clergé, mais aussi à ce qu'ils considèrent être comme de l'Anticléricalisme de la part de l'Assemblée Constituante qui, depuis l'année 1790, multiplie les inventaires et les enquêtes des biens de l'Eglise. Par exemple, en Avril 1791, les communautés des religieuses des Monastères de Ste-Elisabeth à Paris doivent prendre parti en face du schisme religieux. Elles aussi refusent de reconnaître publiquement Gobelet le clergé jureur ; leur fidélité aux prêtres réfractaires leur vaudra de nombreuses insultes.

Claude Humbert solidaire de son Supérieur avait préféré quitter Sainte-Barbe. Le 27 Mai 1791, il écrit :

"Je suis sorti du séminaire Ste-Barbe, mon frère et mon cousin (Laroche) sont eux aussi de Ste-Barbe. Ils sont dans une petite pension qui va en classe au collège Mazarin... notre respectable supérieur n'a pas prêté le serment exigé alors la municipalité est venue le lendemain du jour de Pâques pour donner un nouveau chef à la maison. Les écoliers, désespérés de se voir ôter leur Supérieur n'ont pas voulu reconnaître le nouveau. On ne s'est porté néanmoins à aucune violence ; on ne s'est expliqué que par des pleurs et la plupart ont fait sur le champ leur paquet. Le nouveau Supérieur découragé par ce triste accueil et cette désertion presque générale a remercié la municipalité et s'est retiré. C'est ainsi que Ste-Barbe est tombée."

L'auteur retourne alors chez son oncle Dosfant où ce dernier lui donne un maître à écrire. Il se retrouve alors en proie à l'inquiétude face à la situation actuelle du clergé. A ses parents, il écrit :

"Je vous avais dit que j'espérais aller à Pâques aux ordres mineurs, mais il n'y a point eu d'ordination à cause de l'état des affaires, ou s'il y en avait une, elle sera faite sans doute par un nouvel évêque et alors le devoir et ma conscience me défendront de me présenter ; vous entendez ce que je veux vous dire. Ainsi, je me trouve assez embarrassé et si je n'avais pas un appui dans le cher oncle Dosfant, il serait bien à craindre que le besoin me mit dans la nécessité de recourir à un autre état. Je mets mon recours dans le Seigneur, espérant fortement que si je suis véritablement appelé à l'état ecclésiastique, je ne dois point redouter les obstacles humains .".

Nous savons ce qu'est devenu Monsieur Baduel, son ancien Supérieur de Sainte-Barbe et originaire d'Auvergne. En Août de la même année, Humbert apprend que celui-ci, par crainte de sa personne, porte un habit laïc.

Le 19 Octobre 1792, il note dans son journal la mort de son ancien Supérieur. Celui-ci vient d'être assassiné aux Champs-Élysées devant les Invalides par un nommé Bardel, son hôte et compatriote, général de la Garde Nationale de St-Flour.

Depuis son départ de Sainte-Barbe, Mr Baduel demeurait caché à Paris chez Bardel. "Pour éviter la furie du peuple, il décida de se réfugier à Rome ; le moment venu, il fut assassiné par son hôte dans la rue et délesté de son argent. Le criminel a été condamné à la peine de mort". La sentence a t'elle été appliquée? Je n'ai pu trouver de renseignements sur cette affaire, ni à Clermont, ni aux Archives de St-Flour.

I. Rappel des circonstances

Dans le supplément de son journal écrit en 1797, Humbert nous rappelle lui-même les circonstances de 1791 qui l'amèneront à entamer une carrière de chirurgien après son départ de Ste-Barbe :

"Je me retirais chez mon oncle où je continuais à étudier et faire mes services de piété. Sur ces entrefaits arrive la fuite du Roi qui fut arrêté le 21 Juin 1791, le peuple entra alors dans de nouvelles fureurs. Mon oncle saisit ce moment pour me faire quitter l'habit ecclésiastique. Il me représenta que je devais songer à prendre un autre état. Je fis un sacrifice bien pénible ; les circonstances impérieuses auxquelles mes parents ne pouvaient rien me l'ordonnaient. Je le fis en conservant soigneusement dans mon coeur le cher désir de ma vocation et je me déterminais enfin à prendre le parti de la médecine."

Humbert se trouve ici totalement poussé par les événements politiques car il ne semblait bénéficier d'aucune prédisposition pour la médecine, du moins pour entamer des études médicales. Ce manque de motivation engendrera cette "paresse", ce "dégout" dont il sera question alors qu'il exercera cette activité. J. A. Dosfant lui, est enchanté de la décision de son neveu :

"Cette résolution plût infiniment à mon oncle, il ne me parla plus que de médecine et il s'empessa de me seconder dans la nouvelle carrière que j'aïlais embrasser."

En effet, c'est lui qui paie les inscriptions successives de son neveu jusqu'en 1793 et les ouvrages dont il a besoin. Le 24 Juin 1792, Humbert note par exemple que son oncle lui a acheté pour 200 f de livres de Médecine à l'encan de M. Lhéritier professeur de chirurgie.

Toutefois, Claude Humbert avait depuis longtemps communiqué ses sentiments religieux à son oncle et celui-ci n'avait pu lui faire renoncer à entreprendre des études de théologie. Or, bien qu'obligé de renoncer à sa première vocation, il continue de réciter pour lui-même ses prières. Plus encore, il continue d'entretenir des relations avec d'anciens camarades de Ste-Barbe restés également fidèles au clergé insermenté.. Le Samedi 25 Février 1792, l'un d'eux rend visite à Humbert dans l'immeuble où habite J. A. Dosfant. A ce moment là, Claude dine avec son oncle et des amis de celui-ci :

"M'ayant fait demander, j'ai quitté la compagnie pour passer avec lui la soirée dans ma chambre. Lorsque nous étions en train de nous entretenir paisiblement et amicalement, un député de l'Assemblée Nationale et un Officier qui a eu dernièrement la Croix de St Louis, avec lesquels je venais de diner, entrent dans ma chambre. Ils interrogent d'un ton supérieur mon ami et lui demandent ce qu'il fait, ne doutant pas qu'il n'eut été ecclésiastique, sachant aussi que sa conscience l'avait empêché de prêter le serment civil du Clergé. Ils l'apostrophent arrogamment et semblent lui faire un crime de ce qu'il était en habit civil. Ils le traitent comme un jeune homme pernicieux pour la société et qui a de mauvais desseins. On le force à descendre plus bas chez mon oncle Laroche. Là, on ne lui épargnera pas les épithètes injurieuses poussant leur plaisanterie amère jusqu'au bout. Ils lui disent qu'il est nécessaire qu'il s'engage et qu'il donne sa signature, ou qu'on le fera conduire à l'Hotel de la Force. Quoique l'honnêteté de mon ami et sa timidité l'eussent déconcerté, en le voyant traité à l'impourvu comme un malfaiteur chez les parents même de son condisciple, eut assez de présence d'esprit pour ne pas signer.

Alors, on le fit descendre et je le suis. Lorsque nous sommes dans la rue, l'Officier lui dit d'attendre, qu'il va lui chercher un chapeau pour le conduire à la Force. C'est ainsi qu'a fini la scène. Jamais je n'aurai pu prévoir que mon ami eût éprouvé un tel traitement en ma compagnie. Le but de cette comédie faite pour affliger, mon ami sensible était de faire entendre au jeune homme qu'il ne vint plus me voir. Je suis remonté tristement dans ma chambre mais bientôt on m'a fait appeler et j'ai obéi. Alors toutes les voix se sont réunies pour me dire que j'avais tort de me tenir attaché au corps épiscopal réprouvé par la Nation.

On m'a donné les plus belles raisons pour m'en défaire et pour m'engager à m'unir au nouveau. Mais comme je suis persuadé que l'ancien est le seul qui tienne à sa mission de l'Eglise Catholique qui a pour chef Jésus-Christ, je persiste toujours avec la grâce de Dieu dans les mêmes sentiments."

Nous voyons que J. A. Dosfant ne partage pas la religion de son neveu mais il veut surtout que celui-ci renonce à ses principes afin d'éloigner le danger qui pèse sur lui comme sur tous les ecclésiastiques ayant refusé de prêter serment à la Constitution civile du Clergé. Car, le fait de changer d'état en suivant des études de médecine n'est pas suffisant. En effet, le 29 Novembre 1791, l'Assemblée Nationale a voté un décret contre les prêtres réfractaires, lequel étend désormais l'obligation du serment à tous les ecclésiastiques même à ceux non salariés par l'Etat.

Le 27 Mai 1792, soit 2 mois seulement après que la tentative de J. A. Dosfant de convaincre son neveu, un nouveau décret annonce que les prêtres réfractaires peuvent être frappés d'une peine de déportation. Le notaire parisien d'abord pour des raisons de sécurité, ensuite de part ses fonctions politiques ne peut plus se permettre de loger un ancien étudiant ecclésiastique qui refuse la nouvelle religion. Pendant l'été 1792, Humbert va suivre des cours de médecine à Paris ; cependant au lendemain du 10 Août 1792, on exige des prêtres un nouveau serment pour lequel ils doivent prononcer : "Je jure d'être fidèle à la Nation, d'unir la Liberté à l'Egalité ou de mourir en les défendant". Ici certains prêtres pourtant adversaires de la Constitution civile du Clergé acceptent de le prononcer. Ceux qui refusent comme M Emery, supérieur de la Compagnie de St Sulpice, sont emprisonnés ; certains en Septembre massacrés.

C'est cette escalade de déchristianisation avec toute la violence qu'elle comporte que va inciter J. A. Dosfant à éloigner ses neveux de Paris pour les mettre en sécurité en Auvergne à St Rémy de Chagnat. Ainsi, en Septembre 1792, Claude prend la route d'Issoire.

En mars 1793, il retourne à Paris ; 2 mois plus tard il rejoindra l'hôpital militaire de Lille. Pendant ce temps, il loge de nouveau chez son oncle. Or, depuis le 10 Août, l'Anticléricalisme n'a cessé de s'accroître et Humbert n'a toujours pas prêté serment. Le 10 Août 1793, il note dans son journal qu'aujourd'hui :

"Un Commissaire de la Section m'a fait lever ce matin à 6 heures et m'a demandé ma carte de citoyen ; il m'a dit qu'il était sûr que j'étais prêtre et m'a parlé de la manière la plus dure, ainsi qu'à mon oncle Laroche. Il paraît d'après cette visite que je suis noté à la section (comme suspect)".

Son oncle va le tirer d'affaire en le faisant inscrire comme Garde national ; ainsi va t'il se retrouver posté à la place Vendôme à garder l'Assemblée Nationale pendant environ un mois.

Les Dosfant d'Auvergne, contrairement aux Dosfant de Paris sont restés très attachés au Clergé traditionnel et n'hésitent pas à cacher des prêtres réfractaires durant toute la Révolution. Or les membres de cette grande famille sont tous très liés entre eux, J. A. Dosfant est certainement au courant de l'agissement de ses proches. Humbert ne le précise pas mais nous savons par contre qu'en Octobre 1792 des bruits courent dans la région de Brioude que l'Ancien Député de Paris cache des prêtres insermentés. Claude Humbert est alors en Auvergne et il écrit le 13 Octobre sur son journal :

"Sur les 4 heures du matin, nous avons renvoyé au Vialard (propriété appartenant à J. A. Dosfant au Nord-Ouest de la Haute-Loire) un homme qui était venu la veille prendre des nouvelles de la maison et qui nous a appris que les paysans menaçaient déjà d'incendier la maison. Ce qui a donné lieu à cette alerte, c'est qu'on a cru voir passer dans les bois le chien de l'ancien curé de Champagnac (au Nord-Est de Brioude) et que mon oncle a été vu se promener au soir avec un abresac au col."

En réalité, ces rumeurs sont tout à fait fondées mais Claude ne semble pas être au courant de ce qui se passe. Le Vialard abrite réellement des prêtres réfractaires. Ce n'est qu'à son retour de Lille, en Août 1799 qu'il en aura la preuve.

Le 24 Août 1799, Humbert visit le domaine du Vialard dont une partie appartient désormais à sa mère :

"J'ai été ce soir me laver les pieds au fond d'un vallon dans un ruisseau dont l'eau limpide serpente au milieu des rochers et des prairies. En remontant au château, j'ai rencontré dans le jardin un vénérable vieillard habillé en paysan qui prenait le frais. Il m'a salué en français et s'est approché de moi pour m'embrasser. C'est un curé persécuté qui demeure caché dans la paroisse (de Laval). Nous avons soupé ensemble. Puis il s'est retiré dans un appartement où il a confessé jusqu'à minuit. On est venu me réveiller pour entendre la messe du Dimanche. Le lieu où le prêtre a célébré était plein de femmes à genoux ; quelques paysans formaient un groupe séparé dans un coin. Les gens se sont retirés en silence après la messe et j'ai été me recoucher."

Les messes clandestines ont lieu depuis que le curé "légitime" aux yeux de la population locale a été chassé de sa paroisse pour avoir refusé de prêter le serment constitutionnel.

La famille Dosfant reste donc fortement attaché au Clergé traditionnel en continuant à garder des contacts avec les réfractaires. Humbert note le 16 Janvier 1793 à Charnat ,

"Le curé légitime de St Rémy a profité de la nouvelle année pour écrire à mes tantes qu'il n'y avait plus de doute maintenant que la Nation n'eût touché à la religion , que le schisme était déclaré, que les sacrements administrés par les prêtres étaient nuls ou sacrilèges, que telle était la foi qu'il était prêt c'lesigner de son sang. Il a signé : Vidal, curé de St Rémy sans marquer l'endroit d'où il écrivait."

Toutefois, dans le même temps, Claude et sa famille ont la consolation de pouvoir aller entendre aux Pradeaux (à un quart de lieux de St Remy) la messe d'un prêtre qui est demeuré soumis à l'Eglise catholique.

Tous ces renseignements nous indiquent que beaucoup de prêtres refusent non seulement de prêter le Serment constitutionnel, mais continuent parfois aussi à exercer clandestinement, avec une assistance nombreuse qui leur est entièrement acquise puisque les Archives diocésaines ne signalent aucune dénonciation de prêtres réfractaires pour les exemples de ces localités du Nord-Ouest de la Haute Loire.

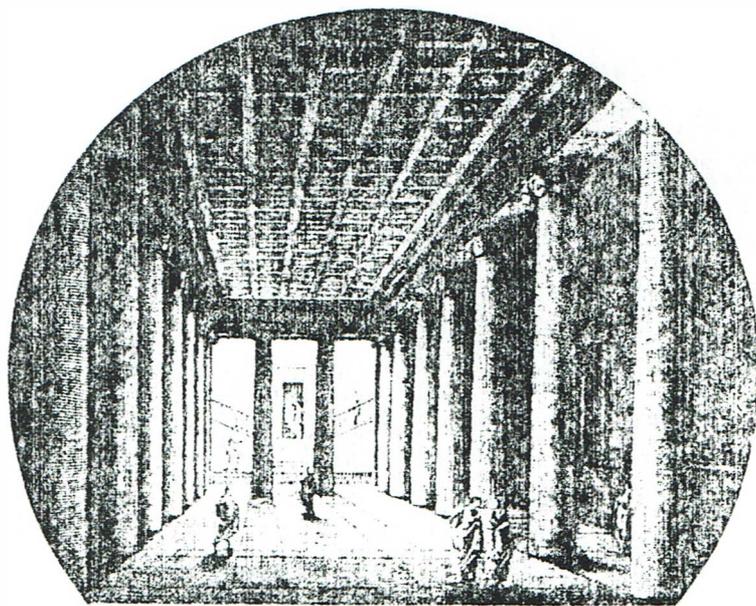
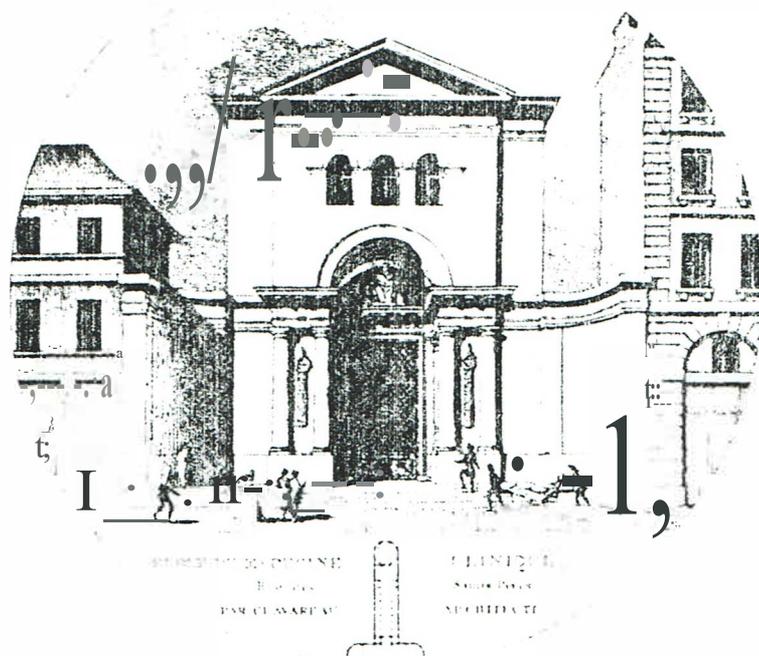
II. L'Etudiant en Médecine

En Septembre 1791, Humbert s'inscrit en tant qu'étudiant en médecine à Paris. Il logera chez son oncle tandis qu'il suivra les cours du Jardin des Plantes et à l'Hopital de la Charité, cela jusqu'en 1793, date à laquelle il partira pour l'Hopital militaire de Lille en tant qu'élève chirurgien:

"Je me familiarisais insensiblement avec l'idée de cette science. Je commençais par suivre un cours de physique expérimentale. Je fis connaissance avec 2 jeunes gens ; Chastanier, l'ami de la maison et un Anglais. Ils m'inspirèrent l'un et l'autre le goût de la médecine dans les promenades que nous faisons ensemble ; ils avaient pris à tâche surtout de combattre mes idées religieuses par leur prétendue philosophie,

Je suivai avec eux le cours de Pansements à l'Hopital de la Charité et nous étudiâmes l'Anatomie, à partir d'Octobre suivant sous M. Boyer, professeur. J'eus beaucoup de peine à surmonter la répugnance que j'avais pour la dissection. J'avais alors 22 ans." (Supplément initial de son journal cahier n°1 Août 1797)

L'Hopital de la Charité se trouvait rue des Saints Pères (VIème et VIIème arrondissement) du n°39 à 45 des hgtiments actuels. Créé en 1606 par Marie de Médicis et dirigé dans ses premiers temps par 5 frères de l'Ordre de St Jean de Dieu qui devaient suivant le règlement être chirurgiens et pharmaciens ; c'est-à-dire soigner eux même les malades, cet établissement s'agrandit en 1613 en construisant d'importants bâtiments hospitaliers. Alors que Claude Humbert y suit des cours l'hopital comprend 208 lits, soit un lit par malade répartis en 6 salles ; on vient alors d'en permettre l'accès aux femmes tandis que les hommes atteints de maladies incurables et vénériennes continuaient à y être refusés.



CLINIQUE
SÉRIE DE CLINIQUE

Fig. 68-69. - L'École de Médecine clinique de la Charité, aménagée par Clavareau et rendue célèbre par Corvisart.

Avec son extrême propreté, l'espacement des lits, l'aération des salles, il était l'hôpital le mieux tenu de tout Paris. Ses bâtiments se composaient d'une longue galerie parallèle à la rue des St Pères à laquelle étaient perpendiculaires 3 corps de bâtiments séparés par des cours. Cet hôpital fut appelé également pendant la Révolution, Hospice de l'Unité. Il fut agrandi en 1791 puis en 1842/45. Riche de 680 lits en 1835, il fut alors démoli pour être remplacé par la nouvelle Ecole pratique de Médecine de la Faculté de Paris, mise en service en 1957.

Afin de mieux saisir la façon dont se dérouleront les études d'Humbert à Paris, nous devons connaître l'atmosphère médicale qui subit de profondes réformes sous la Révolution, celle-ci ayant considérablement perturbé le déroulement des études médicales.

Les universités, collèges et corporations sont fermés ; les étudiants en médecine n'ont plus de scolarité régulière, leur formation sera principalement militaire (voir les études médicales d'Humbert à Lille).

Toutefois, au même moment où notre auteur commence à suivre ses premiers cours à la Faculté, un Comité de Salubrité chargé par l'Assemblée constituante de la réorganisation de l'enseignement médical et des hôpitaux essaie d'engager des réformes. En 1791, il envoie dans les départements un questionnaire sur la situation médicale. Les conclusions générales sont en faveur d'une fusion de l'enseignement de la Médecine et de la Chirurgie. Le Comité de Salubrité essaya surtout de mettre sur pied un service de Santé national organisé à l'échelle départementale, chaque département ayant ses propres médecins de districts ou cantons. Mais ce projet n'aboutit pas ; les médecins passaient alors trop souvent pour des charlatans, des aristocrates et des privilégiés de l'instruction ; ainsi ce projet tombe dans l'oubli par le Décret du 2 Mars 1791 qui permet à n'importe quel citoyen de soigner ses semblables.

Les réformes avortées la destruction totale de tous les établissements de recherche et d'enseignement médical (1793) ; face aux circonstances, l'enseignement médical subit sous la Révolution une dévalorisation certaine du niveau d'étude des étudiants dévalorisation que tenteront de reprendre plusieurs décrets pris sous le Consulat (Article 23 de la loi de Ventose) et surtout lois du 13 Fructidor an XI prescrivant aux Sous-Préfets d'exiger, outre l'attestation de 3 ans d'exercice, des preuves des études antérieures des praticiens.

Le journal de Claude Humbert nous apprend que la Faculté de Médecine de Paris continue de dispenser ses cours auxquels il assiste de façon assidue. Pourtant celle-ci a failli disparaître au lendemain de la loi du 18 Août 1792 qui avait supprimé l'Académie Royale de Chirurgie et la Société Royale de Médecine. Quelques années plus tard, elle sera finalement remplacée par l'Ecole de Santé de Paris créée par la Convention en Frimaire an III (Décembre 1794). L'Article 8 stipulant que "les Ecoles de Chirurgie situées à Paris, à Montpellier et à Strasbourg seront supprimées et refondues avec de nouvelles Ecoles de Santé qui vont être rétablies d'après le présent Décret."

Sur ses cahiers, Humbert recopiait ses notes de cours. Malheureusement, cela ne nous a pas été transmis par l'Abbé Chataing. Nous possédons néanmoins quelques mentions de cours et certains noms de professeurs afin que nous puissions mieux connaître le déroulement de ses études.

Dans sa 1ère année de Médecine, Humbert assiste à 11 cours différents et totalement indépendants les uns des autres. Le 28 Avril 1792 il note prendre sa 3ème inscription en médecine'', c'est-à-dire que ce jour là commence un nouveau cours.

Le 2 Juin, il écrit :

"J'ai pris ma quatrième et dernière inscription en 1ère année de Médecine''. Il s'agit d'une inscription à un cours de botanique qui a lieu au Jardin des Plantes et donné par M. Desfontaine.

A la suite de cette note, Humbert avait fait un résumé de cette première leçon (non recopié par l'Abbé Chataing).

La seule autre mention que nous ayons de ce cours date du 23 Mai 1793 lorsque Humbert assiste au discours préliminaire du citoyen Desfontaine sur la Botanique. Humbert est alors en 2ème année de Médecine et le cours de Botanique commence toujours fin Mai - début Juin et à chaque ouverture d'un cours, il est d'usage que le professeur prononce un discours.

Dans ses moments de loisirs, l'auteur se promène au bois de Boulogne cueillir des fleurs pour les analyses. De retour à St Remy de Chagnat en Novembre 1792, il note le 9 :

"J'ai été cueillir des iris sur les vieilles fortifications de notre jardin pour faire des O2st\lle qu'on ordonne dans l'asthme et la coqueluche."

Humbert nous donne beaucoup plus de renseignements sur les cours d'Anatomie, certainement parce que les dissections humaines auxquelles il a participé et collaboré l'ont profondément marqué, du moins dans le commencement de ce cours.

Le cours de dissection des cadavres commençait en Octobre et se terminait à la fin de l'hiver, cela en raison des problèmes de la conservation des corps.

L'auteur ne mentionne pas l'amphithéâtre où se dérouleront ces cours. Mais nous savons que depuis la seconde moitié du 18ème siècle, Paris était la "capitale du cadavre" ; la police y tolérant d'innombrables amphithéâtres publics et privés.

En 1792, l'Anatomie parisienne est surtout représentée par les membres de l'Académie royale de Chirurgie parmi lesquels figure Philippe J. Pelletan (1747.1825), professeur de Physiologie dont Claude Humbert sera un des étudiants.

Alexis Boyer (1757.1831), professeur d'Anatomie de Claude Humbert ne fait pas partie de cette Académie. Sa carrière n'en est pourtant pas moins élogieuse. Ce baron fut en effet Lauréat de l'Ecole pratique de dissection de Paris en 1781 pour "avoir suivi avec assiduité les leçons de l'Ecole pratique et avoir fait avec intelligence et adresse sous les yeux des professeurs des dissections et des opérations chirurgicales". Il fut l'auteur d'un Traité complet d'Anatomie (1797.99) qui sera jusqu'à Cruveilhier l'ouvrage de référence des étudiants. Nous savons qu'il exercera toute sa vie à l'Hopital de la Charité, nous pouvons donc penser que c'est dans ce même hopital qu'Humbert a suivi ses cours puisqu'il y suivait également des cours de pansements. Mais A. Boyer avait Gussi ouvert à partir de 1760 des amphithéâtres payants où d'autres étudiants venaient disséquer, cela avec un fort succès. Enfin, il fut très souvent choisi en temps que membre de jury comme par exemple pour le premier concours d'admission des élèves à l'Ecole Pratique de Dissection.

Toutefois, trop conscient peut-être de sa brillante carrière, il pensait que le temps des grandes découvertes était alors clos et que la chirurgie était arrivée à un tel point de perfection qu'il ne fallait plus s'attendre qu'à des progrès mineurs et accessoires.

Pour A. Boyer, comme chez la plupart de ses confrères, 2 disciplines paraissaient essentielles en ce qui concerne l'enseignement médical : l'Anatomie et la pratique des opérations.

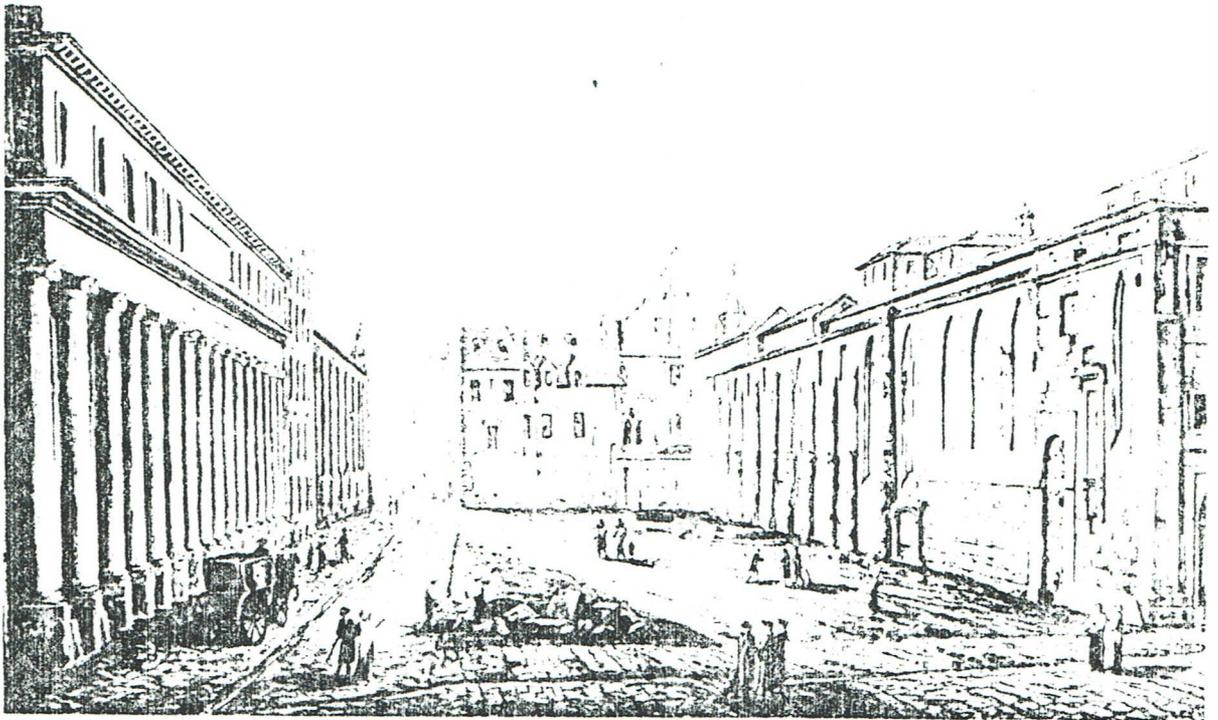
Claude Humbert aura non seulement la chance de suivre un cours magistral basé sur l'Anatomie et la pratique des opérations mais surtout de pouvoir disséquer ; exercice que n'auront pas pu entreprendre à pareille époque la plupart des autres étudiants en médecine de Province pour lesquels les véritables amphithéâtres de dissection seront les champs de bataille des armées révolutionnaires, ce qui se manifestera pas les carences de la part du personnel chirurgical que nous verrons plus loin dans l'exemple de l'hôpital militaire de Lille.

Le 25 Janvier 1792, Humbert note dans son journal :

"C'est le 4ème cadavre que j'entreprends de disséquer. Nous sommes quatre à travailler sur le sujet, le professeur d'Anatomie (Boyer) a conclu aujourd'hui la partie qui concerne les muscles".

Cette note est ensuite suivie du résumé du cours (non transmis par l'Abbé Chataing).

Les cadavres provenaient de l'hôpital de la S2.J.étrière mais comme trop peu d'étudiants avaient la possibilité d'assister à ce cours de dissection, beaucoup se rabattaient sur des cours privés dans des locaux particuliers.



(C. L. L.) - En haut : la démolition de l'église des Cordeliers permit la création de la place de l'École de Médecine. En bas : la place de l'École de Médecine comportant la fontaine édifiée par J. Gondoin. Musée Carnavalet (Cabinet des Estampes), Paris.

En fait, jusqu'au début du 19ème siècle, les étudiants en médecine devront s'arranger pour disséquer dans des amphithéâtres privés et cela leur coûtera fort cher. Un "sujet" pour 4 étudiants coûte de 20 à 25 francs à Paris et il existera tout un trafic dont profiteront des fossoyeurs et des propriétaires qui loueront des caves ou des combles à cet usage. Souvent même, ces amphithéâtres privés concurrenceront ouvertement l'enseignement officiel de la Faculté.

Toutefois, les amphithéâtres de la Faculté de Médecine étaient les mieux habilités à remplir leur rôle depuis le commencement sous la Convention d'un programme de réaménagement des hôpitaux. L'amphithéâtre de la Charité devint alors l'un des lieux de dissection les plus modernes de Paris. Suivant les plans de l'architecte Chavareau, le principal progrès résida dans un aménagement plus fonctionnel des laboratoires d'Anatomie par des dispositifs spéciaux d'aération et des tables creuses drainées par des canaux souterrains permettant l'arrivée d'eau et l'écoulement des liquides cadavériques. Ainsi, Humbert avait la possibilité de suivre ici des cours d'Anatomie dans d'excellentes conditions.

De plus, l'inscription aux cours n'est guère élevée si on la compare à l'enseignement donné dans des locaux privés : 6 f. par étudiant pour la dissection d'un cadavre. Le 2 Avril, il nous apprend qu'un billet d'entrée aux pansements de la Charité lui a coûté 1 f. et 5 sols.

Il passera de nombreuses heures de cours dans les locaux de l'hôpital de la Charité. Dans l'amphithéâtre, il suit des cours d'Anatomie.

Le 25 Août 1792 il note :

"Voici les remèdes généraux qu'on a employé à la Charité pour les blessés du 10 Août (dont la Charité a reçu une partie des blessés lors des émeutes de la prise des Tuileries) : les saignées, la diète, les émollients, la débridation des plaies, de légers digestifs".

Claude Humbert continue de travailler ses cours à l'extérieur. A l'automne 1792, de passage à Chargnat en Auvergne, il se rend au charnier chercher des os pour les étudier. Il note également qu'il a eu l'occasion de voir aujourd'hui que l'anatomie intérieure de cochon ressemblait à celle de l'homme. J'ai aussi fait un squelette d'un fœtus d'une vache". Au printemps 1793, alors qu'il se dirige sur Paris en péniche, il écrit des notes médicales comme une longue note sur le Cancer (non reproduit par l'Abbé Chataing).

Le 4 Avril 1793, Humbert note :

"Je suis l'après-midi les cours d'opération du professeur de la Charité, le cours est déjà un peu avancé (l'auteur revient alors d'Auvergne) et dans ce moment, on traite des opérations qu'on a plus souvent occasion de pratiquer dans les armées".

Car en effet, dans le mois de Mai 92, l'Assemblée déclarera la "Patrie en danger". Or, le service de santé des armées doit alors subitement encadrer près d'un million de combattants répartis en 14 armées d'une grande mobilité. Pour cela, le ministre de la guerre ne put trouver que 170 officiers de santé. Il était donc indispensable de former un corps régulier de médecins militaires. Ainsi la formation des étudiants en médecine prend alors une tournure militaire. Avec des volontaires, des élèves des hôpitaux de militaires, puis plus tard, ceux des écoles de santé, avec les praticiens réquisitionnés de 18 à 40 ans (décret du 1er Août 1793), la courbe des effectifs du service de santé va croître rapidement. En 1792, ils seront 1400, 2750 en 1793 et atteignent en 1795 le nombre de 10 000.

Or, le 30 Mars 1793, Humbert écrit au chirurgien Chastanier (ami de son oncle J. A. Dosfant) exerçant à l'hôpital militaire d'Instruction de Lille que vient d'être réouvert, pour qu'il lui envoie un brevet d'Aspirant en Chirurgie.

Le 8 Avril, Humbert note :

"Chastanier m'a envoyé le Brevet en règle par lequel jè suis constitué Chirurgien surnuméraire de l'hôpital de Lille".

Humbert craint-il d'être enrôlé en tant que soldat pour combattre dans les armées révolutionnaires ou alors redoute t'il l'hypothèse plus vraisemblable d'être réquisitionné comme élève - chirurgien faisant fonction de Chirurgien - Militaire et exerçant sur les champs de bataille?

A un moment où les réquisitionnements s'accroissent, il n'a pas le choix : il ne pourra se soustraire à cette menace qu'en se plaçant dans un hôpital d'instruction ; d'où sa demande au chirurgien Chastanier afin de servir à Lille car il est au courant de la réouverture des 4 hôpitaux d'instruction de Lille, Metz, Strasbourg et de Toulon pour la formation d'un corps régulier de médecins militaires. Mais Humbert est également conscient du danger qu'il court en tant qu'ancien étudiant ecclésiastique.

Alors, et peut-être, une fois encore d'après le conseil de son oncle (l'auteur ne mentionne rien de tout cela dans son journal) il décide de se fixer à l'hôpital de Lille où, grâce à quelques capacités à soigner les blessés, il pense ne pas pouvoir être réquisitionné.

Enfin, il sait aussi" (comme le sait son oncle) que l'armée, refuge des volontaires, des suspects politiques et des prêtres traqués, est accueillante aux officiers de santé.

Au printemps 93, il s'est donc muni d'un Brevet de Chirurgien surnuméraire ; dans le même temps, il se trouve alors en Auvergne. Ainsi, il se trouve réquisitionné pour aller combattre ; par ce brevet, il pourra alors le moment venu, échapper à la réquisition en allant exercer les fonctions de chirurgien - militaire à Lille. C'est ce qui lui arrive au même moment où il figure sur les listes des hommes appelés à servir aux armées. Humbert part alors pour Lille.

Entre temps, il demeure à Paris où toujours étudiant en médecine, il continue de fréquenter l'hôpital de la Charité. Le 10 Mai 1793, il écrit :

"J'ai vu à la Charité le responsable des massacres du 2 Septembre (17,92).

Huit jours après cette exécution de sang et de carnage, il se cassa la cuisse et fut porté à la Charité où il cessa de blasphémer. Cet accident l'a conduit insensiblement à une maladie longue et il est étendu actuellement sur un lit de douleur ayant des vésicatoires aux jambes. Que Dieu jette un regard de miséricorde sur ce coeur de pierre". (Suivent huit pages de notes sur les causes de maladie)

Enfin, l'emploi du temps de l'étudiant en médecine se complète par sa fréquentation deux fois par semaine, lundi et jeudi, du Collège de Chirurgie où il écoute les leçons de physiologie des professeurs F. Chopart et Pelletan. En cette fin du 18ème siècle, la physique et la chimie commencent à fournir à la physiologie ses modèles. Humbert a là encore, la chance de suivre les cours de deux professeurs très réputés, figurant parmi les grands noms de la chirurgie du 18ème siècle :

- François Chopart (1743-1795) a beaucoup travaillé sur les tumeurs mammaires et fut l'auteur d'un traité des maladies chirurgicales (Paris 1779).
- Quant à Philippe Pelletan (1747-1829), ayant ouvert un amphithéâtre particulier, il fut surtout reconnu pour ses cours de dissection qui attirèrent de très nombreux étudiants. Membre de la commission qui examina le projet de la création de la Société de l'Ecole de Médecine, il fut aussi l'un des premiers médecins à pratiquer l'opération de la césarienne (1er Février 1799), ceci à l'Ecole Pratique de Médecine.

Le 27 Mai 1793, quelques jours seulement avant de partir pour Lille, Humbert note :

"J'ai terminé aujourd'hui mon cours d'opération à la Charité. Je me fais inscrire pour la chirurgie à Ste Côme et on m'a donné pour cinq sols une liste imprimée de tous les cours qu'il est nécessaire de suivre pour compléter l'étude de la chirurgie".

Le 14 Mai, il avait reçu une lettre de Lille où Chastanier l'engageait à s'y rendre. Or s'étant rendu au bureau du District pour faire renouveler son passeport à cet effet, on lui en refuse un nouveau. Humbert se retrouve donc dans l'attente et c'est pour cela qu'il prend une nouvelle inscription en médecine.

Nous ne possédons pas les cahiers retraçant les mois de Mai jusqu'à Septembre ; ceux-ci ayant brûlé dans l'incendie de l'hôpital militaire de Lille en Août 1793. (l'auteur le signale lui-même) Cependant, Humbert aura pu obtenir son passeport puisque dans une note écrite sur feuille séparée qu'il rajoute au commencement du 10ème cahier, il résume ce que furent ses activités comme employé à l'hôpital militaire en qualité de Surnuméraire. Il a donc cessé de suivre les cours de médecine à Paris à la fin Mai - début Juin, cela après deux ans d'études.

III. Elève - chirurgien à l'hôpital militaire de Lille

1) Les circonstances politiques de son départ pour Lille

Nous savons déjà qu'Humbert était retourné à St Remy de Chagnat le 17 Septembre 1792 vraisemblablement en raison des troubles parisiens, des massacres de prêtres, de "nombreux voleurs dans les rues de Paris" (note du 19 Septembre 1792) .. sa famille craignant pour sa vie.

D'ailleurs, Claude accompagné de son cousin se mettront sous l'abri d'une compagnie militaire se dirigeant en Auvergne. Mais dès le départ, se posera le problème de leur protection par un garde national ; celui qui en était chargé se révélant ne pas être un "honnête homme". Humbert restera tout l'hiver en Auvergne où la vie y est moins tourmentée qu'à Paris.

Seulement, en Février 1793, les Autrichiens et les Prussiens en guerre contre la France sont rejoints par presque toute l'Europe des Rois. La Convention va alors avoir besoin d'une contribution nouvelle de 300 000 hommes. Votée le 24 Février 1793, cette levée sera différemment accueilli selon les régions et les populations. Elle va entraîner des désordres, parfois même des révoltes ; cette loi apparaissant aux plus pauvres comme une contribution ne reposant que sur eux-mêmes.

En Avril à Nering en Sologne, la levée des volontaires se fait par exemple sans protestations. Il en est différemment dans le Puy de Dôme où Humbert note dans son journal le 10 Mars que "la levée des hommes excite beaucoup de troubles et de division dans le pays".

La plupart des fermes se trouvent affectées par ce écrit.

"Que deviendrais-je, explique cet exploitant du Puy de Dôme, au milieu de tous mes bestiaux quand je serais exactement seul?"

Si vous me laissez le plus vieux et le plus jeune de mes domestiques, il me faudra vendre mes bestiaux à quelque prix que ce soit et laisser pourrir mes récoltes."

(P. Mège : Le Puy de Dôme en 1793. Paris 1877)

Nous savons également que parmi ses très nombreuses relations, J. A. Dosfant connaissant un certain Chastanier ; "l'ami de la famille" selon Claude Humbert. C'est ce chirurgien qui, au printemps 93 tire d'affaire Claude afin que celui-ci puisse échapper à la réquisition laquelle à partir du 23 Août suivant concernera tous les célibataires ou veufs sans enfants de 18 à 25 ans. Le 4 Février 93, il adresse au notaire parisien la lettre suivante :

"Il paraît qu'encore longtemps s'écoulera avant qu'il se rende à Paris (moi*) ; dans ce cas, je vous engage de nouveau à me l'envoyer. Avant 8 jours il sera près de moi ; sa seule dépense sera sa nourriture et son entretien, l'estime que j'ai pour vous payera au d là les leçons que je pourrai lui donner. La dissection sera gratuite .. etc ... "

L'auteur mis au courant de cette proposition par son oncle Dosfant alors à Brioude écrit lui-même à Chastanier le 16 Février. Il recopie la lettre dans son journal :

"... la proposition que vous me faites de vous aller rejoindre à Lille m'a été infiniment agréable et mon oncle ne cesse depuis ce moment de m'encourager à ce voyage. La peine que je ressens de me séparer de mes parents est adoucie par cette pensée que je serais le disciple d'un ami. Ainsi ma résolution est prise de vous aller trouver... Je ne me sentirais pas encore assez courageux pour assister subitement à de grandes opérations. L'attention à vos leçons et l'amitié inviolable

* Annotation mise entre parenthèses par Claude Humbert.

seront ma règle envers vous. Je ne prends pas encore la liberté de m'adresser au médecin dont vous me parlez. Votre exemple que j'aurai toujours devant les yeux sera mon introduction auprès de lui." Son oncle ajoute à la fin de cette lettre qu'il fournira à son neveu tout ce qui sera nécessaire pour son avancement.

Le 10 Mars, alors qu'Humbert note les troubles locaux qu'entraîne la levée des hommes, il écrit à la suite :

"J'ai reçu hier une lettre de Lille (de Chastanier) qui pourra me servir en cette circonstance. En voici un passage :

- Il est ici (à Lille) divers degrés pour l'avancement par lesquels il faut que vous passiez :

1er Aspirant, 2ème Surnuméraire, etc. ... Partez aussitôt la présente reçue."

Humbert quitte l'Auvergne le lendemain.

"Je me suis levé à 3 heures du matin... J'ai fait incontinent mes adieux à ma mère et à mon frère. De là, j'ai été réveiller le domestique qui m'a conduit en brouette jusqu'à Coudes à 2 lieues d'Issoire (Pourquoi le précise t'il ?) ... J'ai déjeuné à Coudes avec le domestique et 2 mariniers. (Il m'embarquera le lendemain sur l'Allier en péniche) j'y ai passé toute la journée à faire prendre à ma raison le dessus sur la tristesse et à lire de la chirurgie".

2) Les premiers mois à Lille

Les cahiers des 3 premiers mois jusqu'en Septembre 93 que retraçaient ses activités ayant brûlé à l'Eté 98, Humbert nous les résume sur une feuille séparée qu'il ajoute au commencement du 10 cahier.

"... Dans ce cahier (perdu) était noté mon voyage de Paris à Lille et la manière dont je vécus d'alors à mon arrivée dans cette ville. Ce fut mon ami Chastanier qui m'introduisit dans l'étude de la médecine. Il vint lui-même de Lille à Paris, pour m'emmener avec lui. Comme les jeunes gens étaient très tourmentés alors par les lois réquisitionnaires, je me résolus à le suivre. (Un après dans son journal, il écrira : "Il y a un an que je partis de Chagniat pour échapper à la réquisition")

Je fus d'abord employé à l'hôpital militaire en qualité de surnuméraire ; les fonctions de ce grade se bornaient presque à couper du linge avec un appareil, mais je parvins sans peine par la protection de mon ami à être appointé dans le mois d'Août de la même année.. "

Ainsi, Humbert est au service du Ministère de l'Armée dans cet hôpital d'Instruction lillois au printemps de la même année où on a l'intention de former un maximum de médecins militaires. Pendant cinq ans jusqu'en 1799, ce sera ici qu'il continue à suivre des cours de médecine en tant qu'élève chirurgien ; mais dans le même temps, il aura pour travail de soigner les malades de l'hôpital et surtout les pleins convois de blessés qui arriveront aux lendemains des batailles des armées révolutionnaires du Nord à partir de 1793.

Le service de santé rattaché au Ministère de la Guerre a alors pour principale fonction de gérer les hôpitaux ; la propriété des formations sanitaires soumise à la diligence des commissaires de guerre est également de son ressort. Il regroupe aussi tout ce qui concerne les soins médico-chirurgicaux dévolus aux officiers de santé et à leur aides dont Humbert est un exemple ; fonctions parfaitement séparées et précisées de façon à éviter autant que possible des conflits entre ces rouages administratifs. La supervision de l'ensemble fut confié à une direction collégiale : le Conseil de Santé, rétabli en 1790.

Le service de santé connut de 1792 à 95 une parfaite autonomie bien qu'elle ne lui fut jamais consacrée par une loi votée par les Assemblées élues. Mais en 1796 (règlement du 30 Floréal an IV) va commencer le règne des Commissaires de Guerre qui donneront leurs ordres au service de santé lui demandant à titre purement consultatif son avis sur l'emplacement des formations sanitaires au cours des

opération de guerre. Ce procédé qui consiste à questionner le service médical n'est pas nouveau, dans son journal, Humbert note le 2 Novembre 1794 que "la Municipalité lilloise a passé au chirurgien major de notre service médical une série de questions comme celles-ci :

- Quelle est l'influence de l'air sur l'habitation des armées?
- Doit on traiter la gale sous la tente?
- Quel est l'endroit le plus salubre pour l'établissement des camps ?

On pensait alors (et c'était une grande théorie médicale de l'époque) que l'atmosphère exerçait un rôle très important sur les hommes. Claude Humbert le croit lui aussi :

"Je ne puis m'empêcher de faire cette réflexion à mon égard : le temps exerce son emprise sur le moral comme sur le physique" (17 Juin 1793).

Au 18ème siècle, et bien encore au 19ème siècle, coexisteront ainsi des générations intellectuellement différentes et opposées formées par des enseignements médicaux sans unité où se succèdent des doctrines comme celles ci-dessus et des modes qui influenceront plus ou moins les vagues nouvelles des jeunes étudiants.

3) L'activité médicale à l'intérieur de l'hôpital militaire de

Lille vue par ! - !:

a - Les blessés et leurs chances de guérison

Dès son arrivée en été 1793 jusqu'en Septembre 95, la tâche principale de l'élève chirurgien est de soigner les soldats blessés de l'armée du nord lors des combats en Belgique et en Hollande. Ces hommes arrivaient le lendemain de chaque rencontre avec l'ennemi par convois entiers de chariots ; les charrettes de la mort" comme disent les volontaires servent également au transport de munitions et de la nourriture. Humbert nous fournit quelques renseignements intéressants sur chacune de ces grandes arrivées pour lesquelles il participe chaque fois de façon très active, et qui sont les conséquences des combats de la veille avec les autrichiens ou leurs alliés.

L'hôpital de Lille proche de ces champs de bataille est le plus apte à recevoir décemment ces hommes. Mais avant de décrire l'arrivée des blessés à Lille, regardons la manière pratiquée par les français en 1793 afin de donner les premiers soins aux soldats touchés au combat, puis leur acheminement jusqu'au premier hôpital militaire.

Ce travail était celui du service de santé "de campagne" qui applique le règlement du 3 Vendôme an II : dans la zone des combats sont placés des hôpitaux temporaires subdivisés en hôpitaux de ligne (1er, 2ème, 3ème suivant le numéro de ligne d'évacuation d'ambulance dans laquelle ils sont placés), en hôpitaux spéciaux et enfin en hôpitaux ambulants. Ces derniers étaient susceptibles de se former au moment du combat en dépôts d'ambulances (placés aux ailes de l'armée) ; en section d'ambulances (placés aux avant-postes ou dans de petits corps détachés) ; en ambulances placées à l'avant garde pour donner les premiers soins aux blessés.

A la différence des chirurgiens de l'Ancien Régime qui attendaient que le blessé vienne à eux dans des ambulances situées en arrière du champ de bataille, maintenant ce sont les chirurgiens qui vont au devant du blessé sur la ligne de feu ; celui-ci est évacué sur des voitures à 4 ou 2 roues et mené hors de la zone des combats. Après avoir reçu les premiers soins, quel que soit son état, il est transporté par chariot jusqu'au premier hôpital militaire. Celui de Lille étant le plus proche, il recevra donc la grande majorité de tous ces blessés. Citons toutefois les hôpitaux militaires de Metz et de Strasbourg, eux aussi des hôpitaux militaires d'instruction ; enfin, l'hôpital de Besançon ayant un rôle également important en raison de la position géographique de la ville.



It.

LE SEIGNEUR DE SAINT JEAN LA CAMPAGNE

Durant l'automne 93, Humbert se plaint du travail incessant qu'il doit fournir pour soigner les blessés. Le 22 Septembre il note "Je panses des blessés du matin au soir depuis 3 jours".

Deux jours plus tard, il écrit "que l'on fait marcher à l'ennemi les jeunes gens depuis 18 ans jusqu'à 25". "J'ai donné 25 sous pour contribuer à former un cavalier dans notre section".

Et lorsque son tour de garde arrive, voilà ce qu'il note :

"Un tour de garde entre les différents élèves chirurgiens a été constitué afin de recevoir les arrivants. Je suis continuellement sur pied, Il nous est arrivé 5 ou 6 blessés". (30 Septembre)

"Je suis de garde et il nous arrive ce soir (27 Octobre) des blessés horriblement massacrés par la cavalerie autrichienne" ; il note à la suite entre parenthèses "qu'il y a eu déroute des français dans cette affaire". "Il nous arrive toujours des blessés". (29 Octobre)

Lors des opérations militaires de l'armée du Nord qui reprennent en Février 94, plusieurs généraux donnent des directives aux chirurgiens de l'hôpital militaire de Lille.

"Les généraux sont venus faire un tour à l'hôpital. Nous nous tenons prêts à recevoir des blessés. On m'a donné à faire cent bandes pour ma part." (7 Février 94)

"Je suis de garde et il nous arrive plusieurs prisonniers blessés" (11 Février)

"Je recommence un autre cent de bandes, je suis réquisitionné aujourd'hui à l'hôpital pour couper du linge" (15 Février)

Les chirurgiens militaires lillois reçoivent une nouvelle inspection le 15 Avril :

"Il vient un inspecteur de Paris pour faire subir un examen sévère aux chirurgiens employés dans les hôpitaux."

Ces inspections ont lieu à partir de Février 94 dans tous les hôpitaux et cherchent à rabaisser le trop fort taux de mortalité qui sévit au sein de ces bâtiments. Le gouvernement militaire également alerté par les plaintes des blessés mais aussi par les nombreux rapports d'officiers de santé prend alors des mesures pour multiplier les inspections et trouver des solutions. L'hôpital de Lille n'échappe pas à cette règle générale. Mais dans l'immédiat -et le problème venait ée là- l'engagement des hôpitaux ne pût être résolu.

Humbert nous renseigne sur cet afflux de blessés lequel rend aléatoire les chances de guérison pour les soldats gravement blessés :

"Je fais actuellement un service de blessés ; j'ai été toute la journée à monter mon appareil (machine à couper des bandes de pansement). Nous avons évacué à notre hôpital tout ce que nous avons pu de blessés afin d'avoir de la place pour les arrivants futurs." (1er Mai 94)

Cependant, malgré les inspections antérieures, les conditions de travail d'Humbert se dégradent. Le 13 Mai, alors que l'armée du Nord est aux prises à Courtrai, il note :

"Il arrive continuellement des blessés depuis minuit. Je suis de garde. Nous avons de l'occupation et de la fatigue ; les salles ne suffisent pas pour contenir les blessés, l'église en est déjà pleine. On fait tous les jours des évacuations pour avoir de la place,"

Cette extrême dégradation des conditions de vie des blessés n'est pas spécifique à l'hôpital de Lille. Une situation analogue existe dans les autres hôpitaux. Par exemple, à Besançon, les officiers de santé Tissot et Paletin également inspecteurs des hôpitaux militaires de la ville écrivent au même moment que dans ces bâtiments "les corridors sont pleins de malades, le plus souvent couchés sur le plancher, la contagion humaine existe depuis longtemps et est abondante dans les hôpitaux militaires de Besançon et dans tous ceux de la 6ème division militaire visitée. Nous considérons ces hôpitaux comme des arsenaux de miasmes contagieux plus funestes à l'espèce humaine que tous les instruments meurtriers de la guerre." (Extrait d'un compte rendu sur les hôpitaux de Besançon. Bibliothèque nationale. Lf 219/9)

A Saumur également, des inspecteurs notent que "les malades se plaignent des draps sales." Le manque d'hygiène associé au manque de place sont les deux fléaux qui alimentent l'extrême taux de mortalité à l'intérieur des hôpitaux.

Toutefois, dès Décembre 1793, prévenu de cette situation déplorable, Bouchette, ministre de la guerre ordonne des enquêtes. Il ne pourra cependant rien faire de plus que d'ouvrir les portes de la Maison des Invalides, ceci faute de crédits ; et cependant les inspections espacées continuent sous le Directoire, le 29 Novembre 1795, Humbert notant que "le représentant du peuple est venu à l'hôpital faire une visite dans toutes les salles, il est doux et affable."

Ainsi en Mai 1794, l'hôpital de Lille continue à regorger de blessés. Humbert écrit ce jour là :

"L'ennemi s'est avancé jusqu'auprès de Lille. Il s'est emparé de tous nos avant-postes et s'est livré à toutes les fureurs de la guerre. Il nous arrive un nombre infini de blessés... Nos troupes repoussent l'ennemi et le forcent d'abandonner les postes dont il s'était emparé, Courtrai et Menin sont toujours au pouvoir de la France,

- les blessés contiennent à nous arriver. Nous passons la nuit à les recevoir-(19 Mai)
- Je suis de garde, Les français marchent sur Tournai, les blessés arrivent par certaines la nuit et le jour (22 Mai)
- Je suis de garde. Je fais actuellement mon service à l'église qui contient environ 400 hommes. Nous sommes à cinq, (24 Mai)

Faute de place malgré les évacuations quotidiennes de blessés, les nouveaux arrivants sont soignés dans l'église attenante aux bâtiments hospitaliers où sont couchés 400 soldats dans une atmosphère confinée, toujours froide et humide avec une aération presque nulle obligeant les blessés à vivre dans le miasme de leurs voisins ; d'où une absence quasi totale d'hygiène.

Beaucoup de soldats blessés aux membres par balles ou par mitrilles ont la plupart du temps été emputés par les chirurgiens à proximité des champs de bataille ; ceux-ci étant bien souvent plus prompts à couper qu'à soigner. Ils sont ensuite transportés sur les "charettes de la mort", appellation donnée en raison de la gangrène qu'affectait alors déjà certains de ces hommes. Cette gangrène gazeuse foudroyante est une de ces complications de blessures comme le tétanos ou la pourriture d'hôpital. Cette dernière, reconnue comme maladie contagieuse dans ces locaux encombrés entretenait les taux élevés de mortalité.

Humbert nous apprend que le personnel d'encadrement est d'environ un chirurgien pour 125 hommes ; chiffre ridicule qui laissera sans soins des dizaines d'hommes. Pourtant, cet effectif est particulièrement bas si nous le comparons au nombre de chirurgiens exerçant à l'hôpital de Saumur pour la même période ; celui-ci se composant de 5 médecins, 4 chirurgiens aides-majors, 3 chirurgiens de 2^{ème} classe et 31 chirurgiens de 3^{ème} classe lesquels font face à plus de 2000 places ; ce qui représente ici 1 chirurgien pour 50 blessés environ, De toute façon, ce personnel demeure insuffisant en nombre et en qualité.

Avec toutes ces indications, pouvons nous donner un pourcentage de guérison des blessés ?

Dans l'hôpital de Saumur nous savons que 2 décès ont pour cause "la suite des blessures" ; tous les autres étant dus à des maladies souvent bénignes mal soignées ou aggravées par la proximité d'autres malades. Dans le 2^{ème} bataillon de Lille et Vilaine les pertes furent de 18 % de l'effectif dont 4 % qui étaient dues à la mort sur le champ de bataille.

A l'hôpital militaire de Lille, sur les 30 soldats pansés par Humbert, 12 sont morts ; or, certaines de leurs blessures étaient apparemment bénignes, Ainsi, Humbert est-il directement responsable de ces décès ?

En fait, Humbert n'avait jamais soigné des blessés avant son arrivée à Lille ; jusqu'alors il avait seulement vu exercer ses professeurs à l'hôpital de la Charité de Paris. Il manque donc avant tout d'expérience car en 1793, il a fallu prendre le tout venant , c'est-à-dire de jeunes étudiants n'ayant pas encore fini le cours complet de leurs études, Devant agir entièrement de lui-même sur des blessures qu'il connaît mal, il s'en remet à la lecture de "ce qui regarde les plaies de la poitrine". (5 Octobre 1793) de plus, notons que l'opinion qu'il donne sur la cause de certains décès est souvent très discutable.



L. 9 "CHARRETTES DE LA MORT"

Mais il n'est pas le seul responsable de la mort des hommes qui lui sont confiés. Nous avons vu comment l'entassement des malades, l'absence d'hygiène et le manque de personnel étaient les grands facteurs de mortalité. De plus, il faut savoir que les personnes soignées par Humbert ont déjà été soignées provisoirement sur le champ de bataille lui-même et que c'est ce caractère provisoire qui entraîne beaucoup de morts d'hommes. Le traitement des plaies de guerre se fait de façon extrêmement hâtive et arbitraire : en cas d'hémorragie, les chirurgiens emploient seulement la compression digitale en amont ; on n'hésite pas à lier les deux bouts des vaisseaux dans la plaie elle-même, les blessures sont "nettoyées" à l'eau froide pure ou salée et non à l'alcool. Les pansements rares étaient soutenus par de simples écharpes laissant souvent apparaître la plaie, d'où la gangrène et la mort lente du blessé.

En réalité, ces hommes soignés par Humbert ont été plus malmenés que soignés et leur pourcentage de guérison s'en trouve fort amoindri.

- Humbert relève 5 blessures à la tête ; 3 malades en meurent. Il avait pourtant suivi des cours de trépanation. Les chirurgiens militaires n'hésitaient pas à employer ce procédé lorsque des projectiles y étaient inclus et lors des fractures comminutives. Les plaies de la face (et ce sont à peu près les seules) sont suturées immédiatement.

- 6 blessés ont la jambe blessée, 3 en meurent.
- 2 malades ont la cuisse abîmée, l'un d'eux en meurt.
- 5 hommes ont les mains ou le bras blessé. aucun d'eux ne meurt.
- 1 blessé à l'épaule meurt de sa blessure.
- 1 blessé au coude guérit.
- sur 3 blessés au genou, 2 meurent.

L'auteur ne mentionne pas la façon dont il panse ces plaies. Nous savons qu'il n'ampute pas puisque cela a souvent été fait sur le champ de bataille par les chirurgiens. Le plus frappant ici c'est que la moitié des blessés aux bras et aux jambes meurent. Il est pensable qu'ils aient été amputés ; si c'est le cas, beaucoup de ces opérations sont faites à la hâte et sans anesthésie. L'amputation de la cuisse par exemple au tiers inférieur était trop souvent une section "en saucisson" où l'os scié trop bas et saillant à travers les chairs s'infectait (d'où la gangrène) ou alors donnait un moignon conique douloureux ; cela trop souvent par une méconnaissance de la part du personnel du service de santé des différents muscles afin de pouvoir sectionner l'os au bon endroit.

Ainsi, devant certaines "boucheries" conjuguées alors à un manque élémentaire d'hygiène, Humbert ne peut pas intervenir, sinon changer les pansements, mais cela ne suffit pas et ce sont 50 % des blessés qui meurent.

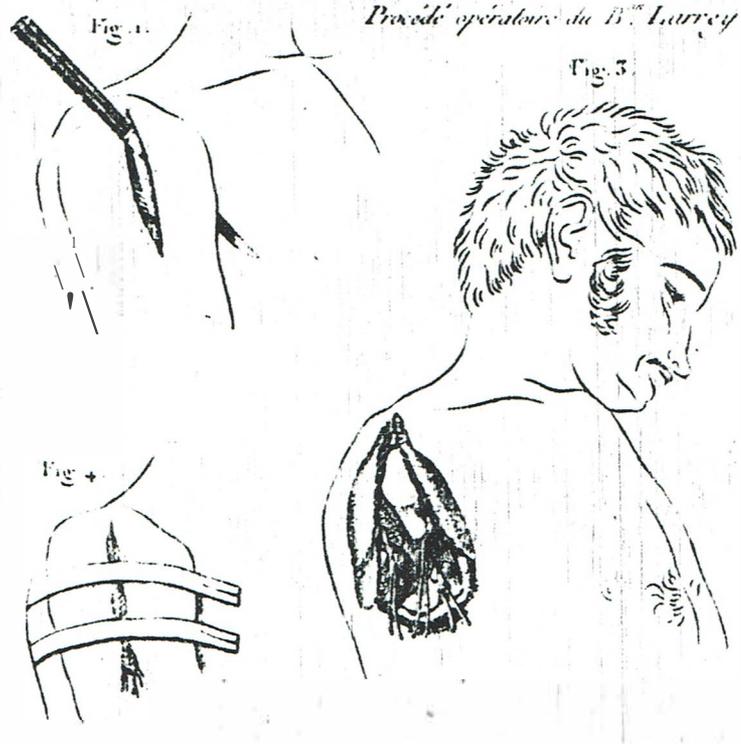
"J'ai pensé parmi mes blessés deux jeunes soldats de la campagne, ils étaient de la dernière levée, tous neufs encore et d'une figure intéressante. L'un est mort de sa blessure qui était très dangereuse. L'autre qui était presque guéri a été si frappé de la mort de son compagnon que la fièvre l'a pris ; sa blessure légère est devenue mortelle, il a expiré dans de grandes douleurs." (27 Décembre 1793)

Au début du mois de Novembre 1793, Humbert dresse une nouvelle liste des blessés qu'il a passé durant Octobre, celle-ci est plus brève :

Sur les 13 malades, 2 seulement meurent. Notons que ces blessures apparaissent plus bénignes que celles vues plus haut.

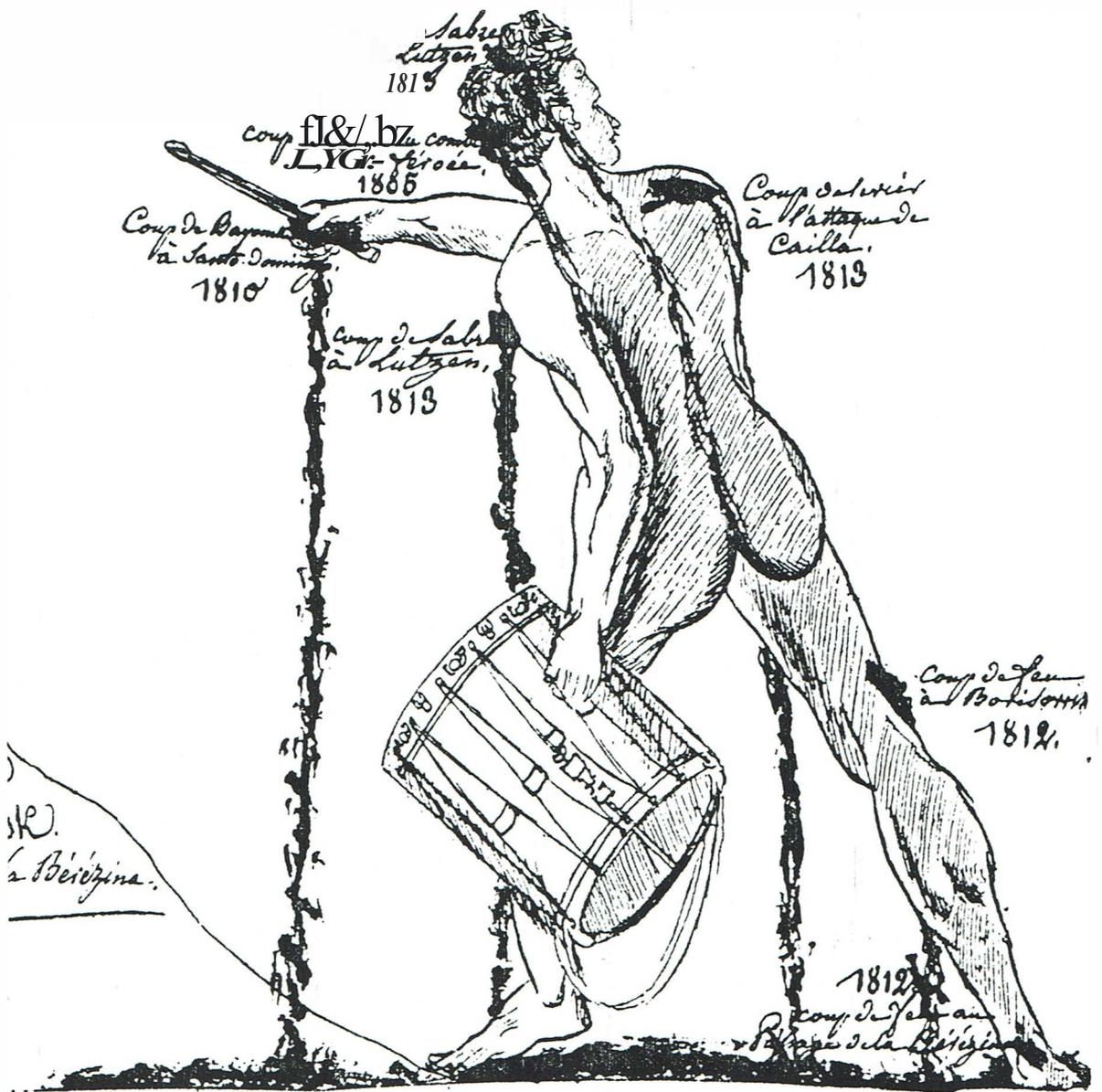
- sur 3 blessés aux mains et aux bras, l'un d'entre eux meurt.
- Sur 5 blessés à la cuisse, un seul meurt.
- Sur 4 blessés à la jambe, aucun ne meurt (or la moitié des blessés étaient morts le mois précédent)

D'après ces chiffres, nous aurions donc environ 2 % de blessés qui meurent de leurs blessures. Mais gardons nous de voir ici un pourcentage réellement meilleur que le précédent ; car pour cela il nous faudrait davantage connaître le détail de chacune de ces blessures, or nous ne possédons pas ce renseignement.



En haut: désarticulation de l'épaule par frme externe et lambeaux transfixés.
En bas: moignon résultant de cette opération. m. Larrey, *Clinique (hinirgicale*,
 Atlas du tome V; dessins d'A. Fouc,1ucl, litho par Bernard). Photo Bulloz.

Détail de mes blessures.



Ces listes de blessés soignés ainsi que ces ébauches de pourcentages de guérison ont cependant moins de valeur que certains autres passages des cahiers d'Humbert écrits à la même époque. Parmi eux, nous possédons un témoignage de l'auteur qui peut nous donner une idée sur le "savoir faire" de certains médecins directement responsables de la mort de certains blessés. Celui-ci est daté du 14 Août 1795 :

"Il est mort un soldat qui avait été saigné hier par le médecin. On s'est aperçu ce matin qu'il était couvert de sang. Il est mort à 10 heures. On s'étonne de cette mort si prompte. Je vais à l'amphithéâtre et je dissèque le bras saigné et j'é vois que l'artère cubitale a été coupée. Il avait perdu tout son sang pendant la nuit."

Et pourtant, au même moment les médecins ne sont plus en nombre insuffisant. Humbert notant le 27 de ce même mois "qu'on reforme tous les jours des chirurgiens"

Quand à notre auteur, il lui arrivera de revoir certains malades qu'il a soigné :

"Un soldat que j'ai saigné dans sa maladie à l'hôpital il y a un an est venu me témoigner de sa reconnaissance." (26 Décembre 1795)

Enfin, les chances médiocres de guérison des malades sont également liées au manque de remèdes efficaces.

Les produits de la pharmacopée font trop souvent défaut. Humbert not(! seulement que "l'huile de genièvre est singulièrement bonne pour le mal de dents" (22 Juillet 1794). En fait, il n'applique sur les malades que ce qu'on lui a enseigné et ce qu'il a lu, à savoir des lavements répétés, base de la médecine classique dont l'efficacité réelle reste à prouver. Une bonne suée était regardée comme un excellent remède pour toutes sortes de maladies. Pour la provoquer, le médecin conseillait de boire une décoction de buis très chaude.

Le 20 Novembre 1794, Humbert relève qu'"il meurent beaucoup de malades à l'hôpital par dissolution d'humeur et pour cause de Leucophlégmite (?)". Comme tous ses confrères il pratique la saignée sur tous ses malades : "Je reçois en ce moment des malades atteints d'inflammation de poitrine : la saignée les soulage."

Il arrive aussi que certains hôpitaux possèdent parmi leur personnel des hommes moralement douteux. Nous en avons un exemple dans une note d'Humbert prise le 25 Janvier 1797 où l'auteur relate "un crime atroce" commis à l'hôpital militaire de Strasbourg par deux infirmiers :

"Un père aisé avait été voir son fils malade. Il lui avait donné de l'argent pour se procurer quelques douceurs, en même temps qu'il donnait 2 louis aux deux infirmiers qui avaient soin de son fils, le père sur le point de repartir veut encore avoir la satisfaction d'embrasser son enfant ! Il retourne donc à l'hôpital pour lui faire ses adieux. Les infirmiers se présentent à lui et lui apprennent que les remèdes ayant été inutiles, son fils vient de mourir. Le malheureux veut voir son fils mort. On l'introduit dans la salle des morts ; il cherche à reconnaître son enfant parmi les morts étendus sur le carreau et après l'avoir trouvé le prend entre ses bras, l'arrose de ses pleurs, et s'aperçoit dans ses embrassements que son corps est encore chaud ; il fait des efforts pour le réchauffer de plus en plus et le fils ouvre enfin les yeux et se voit dans les bras de son père ! Il lui apprend que les deux infirmiers qui avaient reçu les 2 louis venaient de l'étrangler pour prendre l'argent qu'il avait sur son chevet et qu'ils s'étaient hâtés de la transporter dans la salle des morts.

En d'autres formes, Humbert révèle que la médecine "hâte souvent la mort" (13 Novembre 1797) ; cela à propos d'un malade mort à l'hôpital "après avoir pris un vomitif donné sans une mûre délibération."

Dans une de ses mélancolies, il écrira :

"Les approches de l'hiver se font sentir. Adieu les promenades, les fleurs ! On va reprendre le scalpel pour disséquer. Quelle différence d'études ! Passer de la contemplation d'une belle fleur épanouie à un cadavre à moitié corrompu ! L'homme devenu sujet aux maladies par l'abus des dons de la providence et la violence de ses passions est obligé d'aller chercher dans la mort même les moyens de prolonger sa vie !" (7 Octobre 1796)

Ses sombres réflexions métaphysiques trouvent en partie leurs causes dans les salles de l'hôpital où il travaille; lieu où la mort est tellement présente comme en ce lundi 2 Mai 1796 :

"J'ai vu aujourd'hui dans ma salle un homme se débattre avec la mort. Il avait les yeux ouverts sur les assistants et semblait implorer du secours pour l'arracher des bras de la mort. Il lisait sur toutes les figures qu'il allait mourir et il l'entendait dire autour de lui. N'est-il pas barbare de refuser aux moribonds dans ces moments là les secours de la religion qui seule peut les consoler en adoucissant leurs souffrances par l'espoir d'une vie meilleure dans l'autre monde !"

Ces exemples illustrent bien le nom de "vestibule de la mort" donné à ces hôpitaux du 18ème siècle où l'on vient davantage pour mourir que pour y être soigné. D'ailleurs la population ne s'y trompe pas : Elle ne vient s'y faire panser qu'en dernier recours, ce qui rend en contre-partie une possibilité extrêmement faible pour les chirurgiens de sauver leurs malades. Mais la population y apporte aussi ses morts :

"On nous a apporté un homme mort subitement pour avoir bu d'un seul trait une pinte d'eau de vie. Il était enflé et avait la face livide."

Bien qu'Humbert considère la médecine comme un art à part entière, il reconnaît ne pas être motivé pour ce qu'il étudie et dans les services pratiques quotidiens, il sait combien sont (encore) faibles les espoirs de guérison de ses malades. Car même s'il arrive à calmer leur souffrance, leur convalescence est très lente, souvent d'ailleurs stoppée par des rechutes. A cela, une note d'Humbert datée du 23 Octobre 1796 est très révélatrice :

"J'ai reçu des prisonniers de guerre n'étant pas encore guéris de blessures à la tête qu'ils ont reçues il y a deux ans. Les cheveux ont poussé dans les plaies non cicatrisées d'où il sort un pus jaune verdâtre répandant une odeur infecte. Pour comble de misère, tout leur corps est couvert d'une croute épaisse de crasse."

Ainsi, nous le voyons en cette fin de 18ème siècle, le médecin demeure une science aléatoire tandis que les remèdes utilisés demeurent très souvent sans utilité pour le malade.

b - Les évacuations

L'activité militaire d'Humbert au moment des violents combats de 1793-94 qui opposent les armées révolutionnaires du nord aux autrichiens, ne consiste pas seulement à panser des blessés à l'hôpital militaire de Lille. Celui-ci reçoit de nombreux ordres afin de conduire ces blessés hors de la ville, procédant ici à des évacuations. Leur but est de soulager les bâtiments de l'hôpital qui regorgent de blessés et de permettre ainsi l'accueil des nouveaux arrivants. Humbert n'apprécie pas toujours cette activité forcée mais obligé par les événements de se défaire de la méditation qui le caractérise tant, ces activités semblent l'avoir marqué. Il parle longuement dans ses cahiers de chacune de ces évacuations.

Il reçoit un premier ordre d'évacuation le 11 Avril 1794 :

"On m'a envoyé en évacuation à Béthune (ville à 30 km au sud-ouest de Lille) .. J'avais été hier au soir demandé à la municipalité un billet de logement, mais voyant que ma présence était à charge de mon hôte forcé -c'était un armurier- j'ai été coucher à l'auberge. J'ai dîné au faux-bourg Notre Dame où j'ai quitté la voiture et je suis revenu de bonne heure à ma pension de Lille. Je suis quitte de mon voyage de corvée pour 31 f."

Le 22 Août, il est de nouveau réquisitionné :

"On m'a enjoint ce matin de conduire des malades à Ballieul (à 20 km au nord-ouest de Lille). Nous sommes partis par la porte de la Barre. Nous nous sommes arrêtés à Armetières qui est à 3 lieues de Lille. C'est un petit endroit qui m'a paru assez commerçant en étoffe et en mousseline. J'ai fait donner à manger à mes malades et ensuite j'ai été chercher à dîner (4 f). Nous nous sommes remis en route et j'ai marché à peu près la moitié du chemin d'Armentière à Ballieul où nous sommes arrivés à 6 heures du soir. J'ai laissé les malades à l'hôpital et 3. près avoir causé un moment avec le chirurgien, je suis allé demander un billet de logement.

On m'a adressé à une vieille veuve qui m'a donné un très mauvais lit et encore n'y avait-il qu'un drap. J'ai été me promener dans la soirée à la campagne qui est très belle, couverte d'épaisse verdure. J'y ai pris du lait, ce qui m'a servi de soupe. En revenant, j'ai causé quelque temps avec un paysan. Je me suis couché à 8 heures. Je me suis levé à 5 heures $\frac{1}{2}$, J'ai pris mon bâton et me suis mis en route pour retourner à Lille. J'ai joui des agréments qu'offre la route jusqu'à Lille où je suis arrivé pour dîner à 1 heure (13 heures). J'ai eu très beau temps."

Le dimanche 14 Septembre 1794, il conduit une autre évacuation pour Arras cette fois ci :

"Je suis sorti par la porte des malades qui est au midi. J'ai joint une voiture à Salin, gros village à 2 lieues de Lille. Je suis monté alors sur le chariot et nous avons arrêté à Carvin (à 20 km au sud de Lille) où j'ai fait délivrer la ration des malades. J'ai été dîner à une assez mauvaise auberge (3 f). Nous sommes arrivés sur les 5 heures du soir à un petit faux-bourg à 6 lieues de Lille. Après avoir remis les malades à l'hôpital, j'ai été chercher un billet de logement. L'on m'a très bien adressé. J'ai eu un bon lit. J'ai été souper à l'auberge (4 f) ... Je me suis levé à 7 heures. J'ai fait monter les malades en voiture. Nous sommes arrivés à bon port à Arras sur le midi. Cette ville est située dans un fond, sur le penchant d'un petit monticule... de là, j'ai été voir au bureau de la diligence pour une place. Comme la diligence ne partait que demain, je me suis mis en route à pied. Je suis arrivé sur le soir à Lens. Il n'y a que 3 petites lieues. Dans mon voyage à pied j'ai lu le poème de Daphnis de Gesnier... J'ai dépensé pour mon voyage 13 f 5 sols. (18 Septembre)"

D ux jours plus tard, il reçoit toutefois en plus des 200 f de son mois d'appointement, 10 f pour les frais de son voyage.

c - Les cours

Jusqu'en Juillet 1794, l'hôpital militaire de Lille continue à recevoir les blessés au lendemain de chaque combat. Le 9 Juin, Humbert note ;

"On commence à assiéger Ypres... Il nous arrive ce matin une cinquantaine de blessés des environs d'Ypres sur la route de Bruges."

Mais les convois de blessés cessent un mois plus tard :

"Nous sommes en ce moment très tranquilles. On ne parle de rien et il ne nous arrive pas de blessés." (4 Juillet)

"Je suis de garde, l'ouvrage n'est pas considérable." (8 Juillet)

Ainsi, à partir de l'automne, les cours vont reprendre normalement et Humbert pourra recommencer à étudier dans des conditions normales.

Dès lors, ses seules activités consistent à l'évacuation des malades et à la poursuite d'études plus approfondies, plusieurs cours réouvrant alors.

Toutefois, même en pleine période de guerre, quelques cours avaient subsisté, ceux-ci enseignant alors aux élèves les différentes manières de panser les plaies de guerre. Sinon, les autres cours sont dispensés à quelques privilégiés dont fait partie Humbert. Le 2 Décembre 1793, il note avoir "dans ce moment leçons, répétitions, Chastanier (son professeur d'anatomie et ami de la famille) en donne à 2 personnes dont je suis l'une."

Le même mois, il commence à disséquer avec ses confrères. Pendant cette période hivernale il suit un cours d'ostéologie qui finit le 5 Février 1794 pour être remplacé par celui de myologie. Le reste du temps, Humbert se consacre au service des blessés.

C'est à partir de Juillet-Août 94 que les cahiers d'Humbert recommencent à se remplir de condensés de cours et 6e note qu'il prend pour lui-même (3 Juillet ; note de pharmacopée) (4 Juillet: notes sur les purgatifs) Le 15 du même mois, il commence à ouvrir de petits abcès.

Le 13 Octobre 1794, Humbert écrit que le chirurgien-major de son hôpital rassemble tous les élèves-chirurgiens de l'amphithéâtre pour ouvrir un cours d'instruction sur la chirurgie. Son cahier continue alors à lui servir de condensé de cours.

Le 21 Octobre, après avoir relaté l'évènement de la journée : "Il est arrivé un grand malheur à l'hôpital. Un malade dans le délire s'est précipité du 3^{ème} étage. Ce de faces variées prend la mort pour détruire la pauvre humanité." Il recopie des notes sur la manière d'habiller les nouveaux nés relevant que le maillot est sévèrement jugé,

Durant le cours de leur scolarité, les élèves-chirurgiens subissent à intervalles réguliers des interrogations sur l'état de leurs connaissances. Par exemple, le 11 Mai 1795, un des chirurgiens en chef de l'armée du nord vient assister à leur leçon donnée par un des professeurs pour être "témoin des interrogations" qu'on lui fait. Humbert notera avoir été interrogé.

Mais l'auteur relève surtout les faits qui le marquent :

"J'ai vu appliquer des ventouses à une jambe affligée d'éléphantiasis ; il paraît que les ventouses procurent quelques soulagements à cette maladie."
(19 Septembre 1794)

Humbert estime-t'il certains de ses résultats trop médiocres pour qu'il relève ses propres impressions sur ses cahiers :

"Notre professeur nous a fait lire la consulte qu'il nous avait donné à faire. Il m'a dit que je m'étais trop étendu ; que c'était une dissertation que je donnais." (7 Décembre 1795)

Quelques jours plus tard, il écrit :

"On nous a fait lire une consulte. J'ai moins bien réussi qu'à l'ordinaire." Cependant, le 21 Décembre il résume sa journée ainsi :

"On nous a fait lire ma consultation à la leçon du soir. J'étais de ceux qui ont bien fait."

En Janvier 96, pensant déjà retourner en Auvergne pour y exercer la médecine et revoir sa mère, il écrit dans une lettre à son beau-frère, le 19 :

"J'ai en ma faveur le témoignage du chirurgien en chef et des professeurs. Ils me font apercevoir les inconvénients qu'il y aurait à abandonner mes études en ce moment."

Claude Humbert est un étudiant sérieux. A chaque moment de libre, il ne cesse de lire des ouvrages de médecine. Par exemple, le 24 Mars 1794, il achète l'ouvrage d'un médecin lillois : celui de M Testiboudois intitulé "La Botographie Belgique", qui est également son professeur de botanique. Il achète aussi plusieurs instruments scientifiques dont un thermomètre de Réaumur (10 f) qu'il "ne croit pas d'une grande perfection", le soupçonnant de ne pas descendre assez ou trop. Il utilisera également à partir de Février 95 un microscope d'horloger qu'il paiera 18 f.

Et pourtant, malgré ses acquisitions et ses lectures suivies, il doute de ses capacités à exercer la médecine. Le 8 Janvier 1795, il note :

"Je m'aperçois par le progrès de mes confrères que je n'étudie pas assez sérieusement. Je suis trop lent, trop distrait et ma mémoire ne vaut rien." et il rajoute le 25 Mai :

"La médecine est une science très étendue. Il n'y a pas un moment à perdre dans la vie si l'on veut mériter le nom de médecin. Je suis persuadé de cette vérité ; mais par malheur je suis trop lent au travail, d'ailleurs je sens très bien que je n'étais pas né pour en faire mon étude principale... J'avance tous les jours en âge mais je ne perds pas de vue mon premier dessein (à savoir sa vocation d'être prêtre)".

Cette mélancolie agit elle sur sa pratique chirurgicale? Il écrit le 12 Août :

"J'ai perdu l'habitude de saigner de sorte que j'ai actuellement la même difficulté que dans les commencements... jamais je n'aurais cru que la saignée exigeait de moi tant d'exercice."

Pourtant à partir de la reprise normale des cours en Juillet-Août 94 et cela jusqu'en 1799, Humbert réussira ses examens un à un. Il est également apprécié de ses professeurs. Le 28 Octobre 1795 il note par exemple que son professeur de chirurgie l'a emmené avec lui "voir ses malades en ville". Ses collègues le choisissent aussi pour écrire une pétition au ministre de la guerre. Plusieurs de ses amis lui demandent également des conseils médicaux. Par exemple il répond à l'un d'entre eux le 7 Décembre 94 qui est alors combattant aux armées :

"Tu me marques que tu es tourmenté de la galle. C'est une maladie qui se guérit facilement mais qui ne laisse pas que d'exiger des précautions dans la saison présente. Si tu ne pouvais guérir sous la tente, tu es en droit de demander qu'on t'envoie dans un hôpital et dans ce cas tâche de parvenir jusqu'à l'hôpital de l'humanité de Lille ; c'est là que je suis élève. Nous aurons le plaisir de nous voir."

Le 1er Juin 1796, Humbert relève son emploi du temps qui nous précise toutes ses activités :

"Voici la manière dont j'emploie mon temps :

Je ne suis guère levé avant 6 heures ; je vais à mon service de santé. Je déjeune ensuite, après déjeuner, je me mets à l'étude jusqu'à 10 heures. Je fais à cette heure là la distribution à mes malades. Je me mets ensuite à l'étude jusqu'à midi. A midi, je lis les ouvrages de l'Abbé Prévôt pour me recréer jusqu'au diner à 1 heure. Je fais encore une lecture récréative après diner. A 4 heures : nouvelle distribution à mes malades. Je donne encore une heure à la lecture et j'emploie le reste du temps à l'étude jusqu'à 8 heures. A 8 heures, souper et je me couche à 10 heures."

Au fil des mois, Humbert sert dans des services différents, passant des galleux à celui des fiévreux:

"Les maladies que j'ai à observer sont des petites véroles ; elles sont bénignes." (26 Avril 98)

A partir de Janvier 97, il est affecté au service des vénériens. Son cahier offre alors des renseignements importants sur la nature des cours. Le 11 Mai "notre professeur nous démontre dans les leçons sur les plaies à la tête que l'opération du trépan est rarement nécessaire et l'expérience journalière prouve qu'il a raison. Le professeur Desault disait qu'il n'avait jamais sauvé un malade par le trépan. Chastanier, élève de Desault a guéri sans faire cette opération 70 plaies à la tête faites par des coups de sabre à la bataille de Jemmapes. Il l'écrivit dans le temps à Desault qui nous lut publiquement la lettre à l'amphithéâtre."

Le 23 Mai, il assiste à une opération de la cataracte pratiquée par son professeur de chirurgie :

"L'opération a été très bien faite. Le cristallin était transparent d'une couleur tirant un peu sur le jaune parceque le sujet est d'un certain âge. La cécité ne pouvait pas provenir de l'opacité du cristallin ; aussi le patient n'a pas vu mieux après l'opération qu'avant."

Le 29 Septembre, Humbert note que lors du cours de botanique, son professeur le complimente en public pour son assiduité.

En 1797, les relations entre professeurs et étudiants se détériorent ; ce conflit commence le 27 Avril :

"Notre professeur voulant nous confondre avec les externes et nous interroger indistinctement avec eux, nous sommes tous sortis de l'amphithéâtre et nous l'avons laissé avec les externes. Chacun son droit !"

Il s'agit ici d'un dilemme sérieux. un mois après, Humbert note qu'un de ses confrères, un certain Godichon 'a été délégué par ses camarades au conseil de santé pour soutenir leurs droits contre une partie de leurs chefs .

Je n'ai pu trouver davantage de renseignements sur cette affaire, mais nous savons que ce sont les étudiants qui ont eu gain de cause car lors du retour d'Humbert de Paris (suite au décès de son oncle) et revenant à Lille en Juin 1797, il marque avoir trouvé du changement à son hôpital :

"Les dissensions qui y régnaient sont cause qu'il y a 3 professeurs qui ont reçu leurs changements."

Puis suit une réflexion de l'auteur :

"Je suis bien aise de m'être trouvé à Paris pendant tous ces complots qu'on a tramé sans avoir égard à la justice et à la bonté que les hommes doivent avoir les uns pour les autres."

Pour l'année 96-97 les cours se terminent le mercredi 16 Juillet 97. Dans le dernier cours, le professeur IV:argin expose aux étudiants les devoirs de leurs services et les fautes qu'ils peuvent y commettre, "enfin la manière dont nous devons varier nos fonctions et nos soins auprès des malades, suivant que nous sommes employés dans les hôpitaux ou à la suite des armées."

La plupart des confrères d'Humbert partent alors en vacances. "Pour moi, je me dispose à les passer dans ma chambre où je trouve toujours quelques occupations nouvelles à l'étude." Il reste toutefois certaines journées de garde à l'hôpital, son tour arrivant une fois tous les 20 jours, ce qui lui permet alors d'étoffer les notes sur son cahier :

"Les maladies que nous traitons à l'hôpital dans cette saison sont les fièvres quotidiennes et tierces (c'est-à-dire thyphoïdes) des produits par une diathèse bilieuse. J'ai reçu un soldat blessé à l'avant-bras d'un coup de sabre, traversant le membre de part en part et de bas en haut. Il y a eu hémorragie la nuit, mais pas importante."

Les cours reprennent le 1er Octobre. Selon la tradition, lors de leur ouverture certains médecins prononcent un discours :

"L'un nous a recommandé la concorde, l'amitié entre nous et l'amour du travail. L'autre nous a exposé la nécessité de l'étude de la physiologie et nous a engagé à correspondre aux soins qu'il se donnera pour nous apprendre cette science."

Le surlendemain, les deux chirurgiens en chef font un discours :

"L'un d'eux, retenu dans son lit nous a rassemblé dans sa chambre. Il s'est exprimé d'une manière énergique et avec une grande effusion de cœur. Les chefs se sont embrassés."

D'autres discours sont encore prononcés le lendemain : l'un sur l'histoire et le progrès de la chirurgie et l'autre sur les devoirs du médecin, et les jours suivants par les deux pharmaciens de l'hôpital.

Le 31 Mai 1798, commence un cours de bandage ; dans un de ses travaux au microscope (appareil dont se méfient encore certains chirurgiens) il écrit le 6 Juin avoir vu le rotifère, insecte invisible à l'oeil nu, découvert par Spalanzani dans la poussière des plombières. Ce savant affirme que le rotifère meurt et ressuscite."

Se trouvant à Paris durant l'été à la suite de la mort de son oncle et soucieux de se dégager des problèmes du partage de la succession, il préfère aller se rendre au Collège de la Santé ouvert en 1794 pour assister à une leçon de chirurgie dont le cours du 1er Août traite des fractures du crâne et de la colonne vertébrale. Le 14 il écoute les leçons de minéralogie du professeur Daubenton (1716-1800), naturaliste et anatomiste et qui fut le premier professeur d'histoire naturelle, chaire établie en 1778 :

"Ce professeur est fort âgé et jouit d'une réputation consommée." Elu membre du Sénat en 1799, il mourra d'une attaque d'apoplexie à l'une des premières séances auxquelles il assistera. "Il nous a parlé des concrétions pierreuses il nous en a fait voir plusieurs;;, les unes portant l'empreinte d'une feuille, les autres de petites branches."

Se disposant à retourner à Lille,, il reçoit le 24 Septembre une lettre d'un ami confrère lui indiquant que le Général et le Commissaire de guerre ont fait l'appel des Officiers de santé et que son tour arrive, "Mes camarades ont répondu obligeamment que j'étais occupé par mon service dans une salle."

Début Octobre comme chaque année, Humbert assiste à la reprise des cours, occasion pour le médecin chef M. Béare de prononcer un discours qu'il termine par une invocation aux Dieux de l'Olympe. Dans tous les arts, l'Antiquité est alors prise comme modèle de référence. Au même moment a lieu également la distribution des **prix** pour l'année d'étude précédente qui se termine solennellement par la proclamation des mentions honorables au son des instruments de musique et en présence de tous les Officiers de santé. Humbert reçoit une mention honorable.

Le 10 Décembre 1798, il apprend par les papiers publics que la guerre reprend. Au printemps 99, lors de ses tours de garde, sa principale activité comme celle de ses confrères sera de recevoir les conscrits "qui nous viennent de toute part. La tristesse est peinte sur leur visage et ils regrettent leurs foyers."

Dès lors, nous possédons beaucoup moins de détails sur la nature des cours. En fait, l'auteur semble blasé de son genre de vie "uniforme et monotone". Dans le même temps s'accroissent ses problèmes intérieurs et il finit par se dissocier de ses études et cours. "Ma mémoire ne manque à tout moment". Pourtant, subissant alors plusieurs examens, ses résultats sont très satisfaisants. (voir revenus, grades et examens) Mais déjà se profile dans sa pensée l'espérance de renouer un jour avec sa première vocation ecclésiastique ; et cela devient une obsession dont ses cahiers se font l'écho.

4) Revenus, grades et examens :

Dès son arrivée en été 1793 jusqu'à son départ de Lille en 1799, Claude Humbert relève les différents stades de son avancement. Jusqu'en Décembre 1793, il est employé en qualité de Surnuméraire. Il est alors élève appointé et reçoit 150 f par mois. Le 20 Septembre, dans une lettre à ses parents, il leur écrit "qu'il ne me manque rien et que je vis tranquille dans une honnête médiocrité, content de mes appointements." Le lendemain, il reçoit 100 f sur ses appointements de Septembre. Le 11 Décembre, lors d'une assemblée de tous les chirurgiens de l'hôpital réunis, le Commissaire de la Convention dénommé Olivier délivre aux élèves-chirurgiens leurs nominations:

"Nous, commissaires ordinateurs de guerre, vu le compte qui nous a été rendu de la capacité, expérience, vu, civisme et fidélité envers la Patrie dont le Citoyen Claude Humbert a donné des preuves, l'avons nommé et commis, nommons et commençons à la place de Chirurgien appointé, employé à l'hôpital de Lille, pour y remplir les fonctions de ce grade... etc..."

Nous avons relevé tous les appointements que nous avons pu trouver et qui sont perçus par l'auteur. Nous allons voir combien ceux-ci ne vont cesser de varier, ceci avec des mois extrêmement médiocres où il notera alors que "ceux-ci ne lui suffisent pas pour vivre." (Octobre 1795)

Voir tableau

Nous possédons également les récapitulatifs financiers de l'auteur par les chiffres qu'il relève chaque année à la fin Décembre. Pour cela, se reporter aux annexes :

Budget de l'élève-chirurgien Claude Humbert pour les années 1793 à 1798.

Hormis ces chiffres, Humbert nous donne des renseignements intéressants sur ses revenus.

En Janvier 96, il note que le ministre de la guerre leur avait fourni des rations de guerre : "On nous accorde le bois, les légumes et 8 f en numéraire par jour."

Le 25 Janvier 98, il fait son "don patriotique de 2 f 40". Ce qui correspond à un jour de ses appointements.

Nous constatons que l'ancienneté du service d'Humbert se caractérise par une augmentation progressive de ses appointements, stoppé toutefois par l'inflation monétaire et les dépréciations successives de l'assignat. Ces différentes crises économiques affectent le niveau de vie des élèves chirurgiens de Lille. Humbert relate ses propres problèmes financiers et l'atmosphère qui règne alors à l'intérieur de l'hôpital. Le 26 Septembre 1795, il note qu'il est impossible désormais aux employés de la République de vivre avec leurs appointements ; aussi attendent-ils avec impatience quelques améliorations de leur sort."

Le tableau suivant montre les différents revenus de Claude Humbert sur une durée de 5 ans :

	1793	1794	1795	1796	1797
Janvier	1	1500	2000		
Février				1200	
Mars					
Avril		2000	3200		
Mai					
Juin				2500	
Juillet	Sùn				
Août					
Septembre		1000			
Octobre		2000			
Novembre			1200		
Décembre					

le 28 Novembre, il sera chargé par ses confrères de rédiger une pétition adressée au ministère de la guerre afin de demander un relèvement de leurs appointements, il recopie cette demande dans son cahier.

"Les Officiers de santé de l'Hôpital de l'Humanité de Lille au Ministre de la Guerre,

Citoyen Ministre,

Pressés par le besoin, nous prenons la liberté de vous exposer succinctement notre état présent. Nos appointements consistent en 200 Livres et le pain et la viande. Nous offrons nos 200 livres, notre pain, notre viande et les pensions, les auberges nous sont fermées. On nous demande 600 Livres au moins pour une paire de souliers ; nous recevons nos appointements toujours un mois en retard. Il existe une loi du 4 Fructidore qui accorde expressément l'habillement aux Officiers de santé et nous n'avons encore rien reçu. Nous sommes tous éloignés du sein de nos familles, uniquement occupés de nos frères d'armes malades. Nous vous prions, Citoyen Ministre, de nous faire ressentir au plus tôt les effets de votre justice et de votre bonté en donnant des ordres pour que le bois nous soit délivré pour faire cuire notre viande et que l'étoffe qui nous a été promise nous soit distribuée pour renouveler notre habillement usé. Nous osons encore, Citoyen Ministre vous demander une augmentation d'appointements afin que nous soyons en état de nous faire faire des souliers. Depuis longtemps, nous nous sommes en vain adressés et au commissaire des guerres et au conseil de santé. Nous nous sommes vus conduire par degré dans l'embarras où nous sommes actuellement plongés. Nous vous assurons, Citoyen Ministre de notre amour inviolable pour la Patrie; nous vous promettons surtout d'être toujours dévoués au service de ses généreux défenseurs..."

Dans une lettre adressée le lendemain à son ami Chastanier, il lui marquera que la misère des Officiers de santé est si grande qu'il a été obligé de se revêtir d'une des redingottes de son ami.

Ecrivant dans le même temps à sa tante, il lui décrit ses problèmes financiers :

"Le papier (les Assignats) est compté pour rien à Lille, c'est pour ainsi dire par grâce qu'on le reçoit et il faut le prodiguer pour obtenir les plus petites choses. Il faut que je marchande pour faire blanchir une chemise à raison de 25 Livres ; enfin mon porte-feuille est net. Je n'ai pas besoin de vous faire pressentir mon embarras. Votre tendresse à mon égard me fait surmonter la peine que je ressens dans ces moments de calamité à vous faire des demandes d'argent..."

Le 9 Décembre, il marque sur son journal que la misère est extrême et que les assignats sont sans nulle valeur. Cette situation est la cause d'une atmosphère tendue à l'intérieur de l'hôpital :

"J'ai été témoin d'une batterie ce soir à la chirurgie. Les deux combattants étaient l'un mélancolique, l'autre sanguin. Les mélancoliques sont terribles. Je n'étais pas assez fort pour les séparer". (15 Décembre 1795).

Leur sort s'améliore-t'il dans les mois suivants? le 15 Janvier 1796, Humbert note :

"On a eu pitié de notre grande misère ; on nous accorde les rations de la guerre".

Mais le 20 Septembre, elle leur sera ôtée.

"Il ne faut compter sur rien de stable." Nous pouvons faire ici le rapprochement avec les événements militaires, au même moment l'auteur note en effet que les armées françaises après avoir été longtemps victorieuses "semblent plier en ce moment".

Face à ses problèmes financiers, mais désirant également changer d'atmosphère, il fait plusieurs demandes pour aller à Paris. Malheureusement, celles-ci demeurent vaines, nous le savons par une lettre datée du 20 Mai 1796 écrite à un ami chirurgien aux armées :

"J'ai fait en vain plusieurs démarches pour avoir une place à Paris auprès de mes parents. Depuis 3 ans que je suis à Lille, toujours la même uniformité de vie, de l'hôpital à ma chambre, de ma chambre à la promenade. Ma condition est celle d'un citoyen qui jouit de la paix, mais qui n'a pas cependant ce qu'il désire. Tels sont les exploits que j'ai à te raconter. Ils font bien piètre figure à côté de ceux d'un pacificateur de la Hollande et de la Vendée ... j'aspire à cette heureuse paix générale qui nous procurera le plaisir de nous voir et de nous rendre dans le sein de nos familles".

Il renouvelle néanmoins le 27 Juin 1796 une demande au Ministre de la Guerre "afin que je puisse aller à Paris .. le chirurgien et le médecin en chef ont mis une approbation à la pétition que j'adresse :

"Citoyen Ministre,

Depuis 3 ans consécutifs je suis employé au service de l'Hôpital militaire de Lille en qualité de chirurgien de 3ème classe. Le besoin de me rapprocher de mes parents, mais surtout des affaires de famille qui nécessitent ma présence m'appellent à Paris .. "

Mais il ne reçoit pas de réponse favorable et cela malgré les efforts également entrepris en Octobre par sa tante.

"Je vais te faire part d'un espoir qui luit pour moi de te voir rapproché de nous.

Melle Gaborit qui est mariée pour la 2ème fois, a pour beau-frère une personne très intime avec l'administrateur des hôpitaux. On va en créer un à St-Denis. Je vais être instruite au premier moment si cet établissement aura lieu et je suis sûre de t'y placer. Je désire que cela te flatte autant que moi. Il me sera très doux d'avoir, selon le proverbe, mon médecin dans ma manche ... "

En Septembre 1796, Humbert, mélancolique s'interroge sur son état présent et ses fonctions actuelles, il se demande aussi quels sont ses espoirs d'avancement. Il écrit alors à son frère :

"... 3 chemins s'ouvrent devant moi : poursuivre ma carrière dans les hôpitaux militaires, aller me fixer à Paris, enfin aller m'installer en uvergne. Il n'y a qu'une voie d'avancement dans les hôpitaux militaires : c'est de se spécialiser dans la chirurgie et je ne me sens pas propre à cette branche de la médecine ... Mon dessein serait de ne pas demeurer plus longtemps dans les hôpitaux, mais d'aller passer cet hiver à Paris pour y suivre quelques cours particuliers recevoir les grades qui me sont nécessaires et aller le printemps prochain m'établir à Issoire avec le titre de médecin-chirurgien, la chère maman m'écrit que je pourrai y exercer mon état avec succès et que le désir qu'elle a de vivre avec moi est à son comble. . tu connais maintenant toute ma pensée et tous mes projets ; expose-les à mes parents afin de connaître leur volonté. M. Giraud peut me faire obtenir ma démission dans les termes de ma pétition au Ministre de la guerre et si mes parents étaient d'avis que j'allasse cet hiver à Paris, je pourrais demander ma démission pure et simple".

En fait, Humbert continuera à rester à Lille. Et pendant 3 ans encore, il ne cessera de tergiverser, incapable de prendre une décision.

Dans une lettre adressée à sa tante en Janvier 1797, il marque :

"... pour moi je suis comme la brebis éloignée du bercail ; je ne sais quand et comment j'y rentrerai (à Chagnat). Mon hôpital est désigné comme hôpital d'ins-truction et je crois que je suis du nombre des élèves qu'on conserve ici. Il dépend donc de moi de garder ma place encore 3 ans. Je suis intruit gratis et de plus mes appointements sont honnêtes (à la différence de l'hiver 95-96). Dans ce moment n'ayant pas de place à Paris, je pense que je ferai mal de né-gliger les avantages qui me sont offerts en demandant ma démission..."

Entre ces deux lettres, que de changements ! Notons que le ton de l'auteur est souvent très ferm dans ses correspondances, celui-ci paraissait toujours décidé, à la diférence de ses écrits personnels où nous trouvons tant d'hésitation.

Le 6 Février 1797, Humbert passe un examen à l'hôpital en présence de ses chefs : "On a été content de nous". Le 11 Septembre de la même année : il semble à présent satisfait de son état matériel présent :

"J'a. reçu pour mes appointements 200 Livres. Je suis riche de 400 Livres dans ce moment. Il m'est venu à l'idée d'économiser mon argent pour acheter au sortir des hôpitaux une petite maison de campagne près de la ville; je m'y retirerai avec ma mère et je tâcherai d'y vivre heureux en exerçant la médecine à moins que Dieu me rappelle à mon ancienne vocation".

"Nos chefs nous ont régalez par un superbe repas. Le Commissaire des guerres et tous les élèves y assistaient au nombre d'une cinquantaine La dépense s'est élevée à 600 Livres. Je suis rentré à 8 heures du soir. On a reçu de Paris ordre de nous faire passer un examen. On nous a donné pour nous y préparer jusqu'au 26 de ce mois" (11 Octobre 97).

En fait, il passera ces épreuves le 17-18 et 19 Octobre :

"J'ai été examiné sur la médecine et la physiologie. Les examinateurs ont paru satisfaits de mes réponses... j'ai été interrogé sur l'anatomie et la chirur-gie ; j'ai été embarrassé sur la définition de la fistule... On m'a posé aujour-d'hui des questions sur la pharmacie et la chimie, on a été content de moi".

Le 25, jour où il reçoit régulièrement depuis quelques mois 200 Livres, il note que ses appointements "sont bons". Le 11 Décembre, nous apprenons que les élèves-chirurgiens vont passer de nouvelles épreuves :

"On nous a donné 5 jours de repos pour nous préparer à l'examen. Je les passerai avec plaisir dans ma chambre occupé à la lecture et à l'étude de mes auteurs Brisson, Fourcroy, Rivière, Baumé".

Il reste néanmoins discret sur la manière dont s'est déroulé cet examen trimes-triel en notant seulement qu'il a satisfait aux questions. Bien qu'il reste très sérieux vis à vis de ses études, il n'en demeure pas moins tout à fait désin-téressé donnant libre recours sur ses écrits à des réflexions métaphysiques.

Le 30 Décembre une assemblée de tous les élèves a lieu à l'hôpital :

"On nous a classé selon notre mérite d'après les derniers examens. Je suis, je crois le 6ème sur 24". Il a dès lors l'intention de terminer ses études à Lille.

En 1798 son journal recommence à se faire l'écho de ses plaintes :

"Nous sommes très fort réduits dans nos appointements. De 200 Livres par mois, on ne nous en donne à présent que 68". Il espère alors finir ses études au plus vite afin d'aller revoir sa mère où il souhaite s'établir à Issoire, dans le P.D.D.

Le 25 Janvier, il note que tous les élèves sont invités à faire leur don patriotique pour couvrir les frais de l'armée d'Angleterre. Chacun donne une journée de ses appointements, soit 2 Livres 48.

Les différents concours et examens permettent d'examiner le niveau d'étude des chirurgiens, Humbert nous l'écrit :

"2 chirurgiens de bataillon, obligés de concourir pour conserver leur place se sont présentés à notre hôpital par ordre du Ministre. On les a interrogés et on les a fait ensuite opérer. L'un et l'autre ont donné des preuves de parfaite ignorance" (18 Juin 1798).

Le lendemain, Humbert passe encore un examen où il satisfait à toutes les questions, il écrit alors à sa mère qui le presse de la rejoindre :

"... je n'ai pas renoncé un instant au désir d'aller demeurer avec vous. Vous m'engagez à me déterminer incessamment. Pour m'établir à présent, il faudrait que je sois reçu médecin. Je ne puis pas m'installer dans une ville sans aucun titre. On tardera pas sans doute à établir un mode de réception pour les sujets qui se destinent à exercer la médecine. J'irai alors passer quelques temps à Paris, j'y prendrai mes grades et je pourrai ensuite exercer librement. D'ailleurs je crois qu'il serait imprudent en ce moment de quitter ma place qui est sûre et qui offre une assez belle perspective pour mon avenir... "

Un nouveau concours est annoncé le 27 Octobre 98 par voie d'affiches dans l'hôpital. Il aura lieu dans 6 jours pour une place vacante de chirurgien de 2ème classe. (Humbert se trouvait dans la 3ème ; classement qui se termine comme chirurgien de 1ère classe). Tous les élèves sont obligés de concourir. Humbert répond aux interrogations "mais je ne sais ce que je dois penser de mes réponses". Il ne sera pas reçu et restera chirurgien de 3ème classe.

5) Réformes et départs

A partir du mois de Juillet 94, certains élèves chirurgiens et plusieurs professeurs reçoivent l'ordre de partir dans le nord là où sont cantonnées les armées françaises. Au cours des mois suivants, ces prélèvements s'intensifient, ce qui entraînera la suppression de l'hôpital militaire lillois le 9 Frimaire an XII ; les autres centres d'instruction de Metz, Strasbourg et de Toulon seront eux aussi fermés. Ils ne seront réouverts que beaucoup plus tard, lors de la paix de 1814. Dès Juillet 1794, Humbert, comme ses collègues, redoute d'être désigné pour partir, d'autant plus que plusieurs de ses amis, dont Chastanier (le fils du chirurgien lillois) ont reçu l'ordre de se rendre en Hollande le 11 Septembre où ils soigneront les blessés sur les champs de bataille. Le 17 Octobre, sa tante lui envoie une lettre lui annonçant que "l'ami Chastanier est élevé au grade de chirurgien moyennant qu'il parcourt une carrière très brillante".

Mais au sein de cette discipline militaire, il semble qu'il s'agisse ici d'un exemple de promotion sociale fort rare. Car, ce que redoute Humbert comme chacun de ses confrères, c'est non seulement de s'exposer au feu du champ de bataille, mais aussi la vie quotidienne extrêmement médiocre qui l'attendrait alors. Mal payé, mal considéré, souvent même sans chevaux, ces chirurgiens sont exposés au vol des pillards, à la mauvaise nourriture et au logis de fortune. Beaucoup dans les armées révolutionnaires (comme sous l'Empire) chercheront par tous les moyens à quitter le service de santé. Blaze, dans son analyse sociale de l'armée, confirme cela. Il distingue 4 groupes :

- le premier, celui de la gloire et de la richesse (maréchaux et généraux),
- le second, la gloire sans richesse (combattants subalternes),
- le troisième, la richesse sans gloire (intendants et commissaires de guerre),
- le quatrième : ni richesse, ni gloire (les officiers de santé).

A partir du 18 Septembre 94, Humbert reprend son travail au service des fiévreux. Mais le 12 Octobre, il s'inquiète des rumeurs qui courent au sujet des réformés.

"Au moment où je commence à goûter ici un espèce de bonheur par la tranquillité on nous fait appréhender d'être requis pour aller aux Pays-Bas".

Le 10 Novembre 94, ses craintes de devoir quitter Lille redoublent :

"7 chirurgiens de notre hôpital ont reçu l'ordre de se rendre au quartier général. Je crains bien qu'à la fin mon tour arrive".

Le 12 Mars 95, il note :

"qu'on a retiré 4 de nos confrères pour les envoyer en Belgique" ... "Je me félicite de n'être pas du nombre".

Et le 27 Août, il écrit que l'on réforme tous les jours des chirurgiens. Humbert explique lui-même les causes de ces réformes :

"Nous n'avons plus d'ouvrage à l'hôpital, on a évacué une salle faute de malades ; ainsi, je suis sans exercice de fonctions". (7 Septembre 95).

Il fait part de ses inquiétudes dans une lettre à son oncle J.A. Dosfant, datée du 26 Septembre :

"... J'aurais dû vous faire réponse plus tôt, mais je m'attendais tous les jours à avoir quelque chose de certain à vous annoncer sur le sort qui m'attend. L'ouvrage nous manque, la plus grande partie des officiers de santé de l'armée du nord sont sans travail. Depuis un an on n'a cessé de tirer des sujets de notre hôpital pour les avants-postes et maintenant nous nous attendons à ce qu'on fasse une réforme chez nous malgré notre petit nombre ... "

Le frère de Claude mis au courant de ses inquiétudes, lui écrit qu'il a été au conseil de santé "tâcher de lui avoir une place, mais qu'il n'y a pas d'espérance".

Seulement, le 1er Janvier 1797, ses inquiétudes cessent. Le calme s'est alors installé dans l'armée du nord, les combats se sont arrêtés et, dans une lettre envoyée à sa tante, il pense être du nombre des élèves que l'on conserve à l'hôpital. Mais le 17, il apprend "pour le jour de ma fête" ne pas être inscrit sur le tableau "des officiers de santé qui sont conservés ici". Or, ne pouvant plus être réquisitionné, il écrit que "la providence toujours bonne pour moi, me présente n angle assuré au sein de ma famille". Mais il ne se décide pas à quitter Lille.

"Il dépend donc de moi de garder ma place encore 3 ans .. si je ne prends garde à moi, je serai encore détourné de mes études et je perdrai ma tranquillité par mes désirs et mes projets sans nombre. Attendons que la volonté divine se manifeste d'elle-même .. "

Or, le 23 Avril, il écrit à sa tante que "la Providence me conduit sans cesse par des routes différentes de celles que je me propose de suivre (elle) a reculé ce terme ; je suis compris dans le tableau des Officiers de santé conservés à l'hôpital d'instruction de Lille".

Alors, Humbert va continuer à soigner les malades tout en suivant régulièrement les cours sanctionnés par des examens. Mais, soucieux de rejoindre sa mère en Auvergne, il décidera d'arrêter ses études en Juillet 1799. Nous y reviendrons plus loin.

6) Les activités extérieures de Claude Humbert à Lille

a - La création d'une société philomédicale.

Afin de réfléchir davantage sur tout ce qui regarde à l'Art de Guérir, Humbert et plusieurs élèves chirurgiens forment le 6 Avril 1797 une société "pour tenir des conférences sur les leçons de nos professeurs" et qui doit accroître leurs chances de reussites aux examens. L'activité des membres de cette société sera de dissenter sur des sujets médicaux. Le 7 Novembre 97, les collègues d'Humbert le chargent par exemple de faire quelques rapports sur les leçons de physiologie et de médecine vus précédemment avec les professeurs. Notre auteur est d'ailleurs nommé le 22 Novembre 1799 Président de cette société qui porte désormais le nom de "Société Libre de l'Art de Guérir", ce qui démontre qu'Humbert, contrairement à ce qu'il pense sur ses capacités à travailler la médecine, serait plutôt un élève-chirurgien fort brillant ; la réussite à ses examens et les différentes mentions honorables qu'il reçoit nous l'indiquant également. Par ailleurs, nous nous souvenons qu'il avait été chargé en 1795 par ses collègues d'écrire la lettre de pétition au Ministre de la Guerre. Humbert quittera cette société en même temps que l'hôpital de Lille, c'est-à-dire en Juillet 1799.

b - Les sorties entre élèves-chirurgiens : Les cabarets, les théâtres et anecdotes diverses.

Humbert apprécie la solitude dans laquelle il peut pleinement étudier :

"Je rêve à écrire un ouvrage qui sera intitulé "DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA VIE HUMAINE : Religion, Gouvernements, Moeurs et Coutumes, Sciences, Arts, Vertus, Vices, Crimes, Guerres - tout cela par ordre chronologique" (9 Octobre 1798).

Mais il ne délaisse pas pour autant les extérieurs qui lui offrent alors la possibilité de méditer entre amis.

Le 12 Novembre 98, il note :

"J'ai été promené tout l'après-dîner à travers la campagne avec un ami. Nous avons parlé philosophie, morale, religion, médecine et nous sommes rentrés en ville très contents".

Mais l'auteur participe également à des soirées avec ses confrères. Il relate plusieurs sorties à Lille dont beaucoup au théâtre :

"Après la séance de la société philomédicale (du 18 Décembre 98) nous avons levé à 6 heures pour aller au spectacle voir jouer Baptiste de Paris (acteur comique alors fort renommé). Les pièces étaient "Le sourd ou l'Auberge pleine" et "Claire et Bab.é". Il a excité la gaité générale".

Certaines soirées dans les cabarets relatées par l'auteur où il s'y trouvait seul le soir ou alors accompagné, nous fournissent des renseignements beaucoup plus intéressants :

"J'ai été invité hier au soir (12 Décembre 1796) par un effet du hasard à souper dans un cabaret. On m'a introduit dans un petit appartement plein de convives. En entrant, un petit bossu, le plus monsieur de la compagnie m'a présenté un verre de bière. J'ai été invité sans beaucoup de cérémonies à trouver place auprès du feu. On a dressé ensuite une longue table. Les femmes se sont placées toutes du même côté, les unes ayant leurs enfants pendus à la mamelle, d'autres entourées de leurs garçons et de leurs filles. Les hommes ont pris place à leur tour et nous étions tous serrés comme des harengs dans une tourie. La joie et la gaité reluisaient sur toutes les figures, tout le monde était bien disposé à bien manger. Au même instant on a fait passer une jatte dans laquelle était de la grosse moutarde délayée et chacun a pris dans des saladiers de gros tronçons de céleri. Pendant ce temps, un des convives était occupé dans un coin à découper un énorme jambon. Il n'a pas tardé à le poser sur la table et tous les paisibles convives en ont mangé abondamment.

Pendant le repas, on a eu soin de faire circuler un plateau sur lequel étaient posés 6 verres pleins de bière qui se trouvaient vidés en un clin d'oeil et qu'on avait soin de remplir aussitôt. Quoi qu'il en soit, j'ai bu et mangé comme les autres. A la fin du repas, la conversation s'est animée et ceux qui avaient la langue plus déliée se sont empressés de faire rire la société. Comme j'étais de garde, j'ai pris congé de la Compagnie et je suis parti".

Le 27 Septembre 1797, Humbert participe à un repas de corps beaucoup plus agité que le précédent.

"Nous étions une trentaine, élèves, chefs en chirurgie et médecine. Nous avons tous fraternisé. Il y avait bonne chaire et le vin brillait dans les verres. On a égayé le repas par des chansons. On m'avait placé à côté d'un camarade qui avait sans doute l'esprit romanesque ; 2 ou 3 verres de champagne mousseux ayant exalté ses idées creuses et vaines, il s'est donné sans sujet un coup de couteau qui a entamé seulement la peau de la poitrine. Plein de ses grandes pensées, il a cru voir couler son sang à grands flots. Après une déclamation théâtrale, il est tombé en faiblesse. J'ai ouvert sa chemise, elle était à peine teinte de quelques gouttes de sang. Nous l'avons emporté dans une chambre et le sommeil lui a fait oublier sa farce théâtrale. Les romans, les comédies, la licence et une folle vanité perdent la jeunesse !"

Un autre récit d'Humbert, également très intéressant, nous renseigne sur la psychologie d'un élève-chirurgien, très particulière. Il est daté du 27 Avril 1796.

"J'apprends une nouvelle tragique : un jeune chirurgien de ma connaissance avec lequel j'ai travaillé à l'hôpital, d'un physique agréable, ayant environ 22 ans, a été condamné à la roue, il y a quelques jours en Belgique. Il avait été dans un régiment avant de venir à notre hôpital. Ses parents étaient apothicaires et autant que je puis croire, assez honnêtes. Pour lui, il était très adonné aux plaisirs, d'un tempérament vif et emporté plein de vanité et de présomption, trouvant un facile accès auprès des femmes et faisant de grandes dépenses. Il était dur envers les malades et mes confrères m'ont appris qu'il avait fait plusieurs tours de fripponnerie pour fournir à ses dépenses. Sorti de la maison paternelle très jeune, manquant de grade pour former sa conscience il s'était abandonné au vice sans avoir connu la vertu. Dans ces tempéraments, la balance est ordinairement égale entre le bien et le mal. Ce qui m'étonnait de ce jeune homme décidé c'était sa pusillanimité : il n'osait aller seul le soir à l' Amphithéâtre par peur des morts. Je ne sais si c'est par timidité ou par dépit de ne pouvoir répondre qui le fit pleurer comme un enfant un jour pendant un examen".

Voici comme on rapporte le crime qui l'a conduit au supplice. On commence par observer qu'il menait en Belgique une vie dissolue et qu'il était entretenu par des femmes. Il avait équipage. Il voyageait un jour avec un bijoutier de Genève et furent logés dans la même auberge. Etant couchés dans la même chambre, le jeune homme assassine le marchand de bijoux, démembre le corps encore chaud et renferme les pièces toutes fumantes de sang dans une malle. Il se fait ensuite quelques légères blessures sur lui-même et crie : "à l'assassin!".

La justice arrive, fait mettre d'abord les scellés et après les avoir fait laver trouve dans la malle le corps désarticulé. Le jeune homme convaincu d'avoir commis le forfait est livré à la justice du pays qui le condamne au supplice de la roue.

7) Les derniers mois à Lille (de Décembre 98 à Août 1799)

Nous avons déjà vu combien l'auteur désirait revenir en Auvergne, à la fois par souci de contenter sa mère et pour pouvoir enfin exercer la médecine. Or, malgré cela, il reste hésitant à l'idée de quitter Lille. Dans une lettre écrite le 5 Décembre 98, sa mère lui parle de ses propres inquiétudes :

"Suivant ce que l'on m'a rapporté, il paraît que ton affection pour moi a bien changé et que tu es d'une grande indifférence à l'égard de ta tendre mère... je n'ai pas d'autre consolation que tes lettres ; je les conserve comme des reliques. Il n'y a pas de jour que je les lise et relise plusieurs fois..."

A cela, Humbert répond :

"Comment avez-vous pu croire que mon amour pour vous s'était changé en indifférence? Ne connaissez-vous pas le coeur de votre fils qui n'a de battements que pour vous? Je n'ai jamais eu d'autre dessein que de vivre avec vous et mon impatience est extrême de voir nos affaires terminées (suite aux problèmes causés par l'héritage de J.A. Dosfant. En attendant de pouvoir nous réunir, je travaille à Lille à obtenir les certificats dont j'ai besoin pour exercer librement la médecine... au commencement du printemps prochain je jouirai du bonheur d'être avec vous... je crois vous avoir dit que mes préférences seraient d'aller m'installer dans n des faubourgs d'Issoire, mais mes préférences doivent concorder avec les vôtres. Je vous prie donc d'y chercher une petite maison bien située présentant tous les agréments de la campagne..."

Il est vraisemblable qu'Humbert ait inachevé ses études en raison de sa mère. Le 6 Mars 99, il reçoit d'elle une nouvelle lettre, il note alors qu' "elle me découvre sa peine et son grand désir de me voir auprès d'elle. Je suis décidé à demander de suite ma démission".

Il adresse donc sa demande aux Inspecteurs Généraux du Service de Santé des Armées:

"Citoyens,

Des intérêts particuliers, mes affaires de famille que je suis obligé de négliger depuis longtemps me rappellent absolument dans mes foyers et me mettent dans le cas de renoncer à l'avantage de continuer la carrière militaire dans les hôpitaux. En conséquence, j'ose vous prie, Citoyen Inspecteur, de m'accorder le plus tôt possible la démission que je sollicite... "

Il écrit également à l'Inspecteur Général du Service de Santé : Brulois, qui avait été son professeur à Lille avant d'être nommé Inspecteur Général à Paris, celui-ci pouvant appuyer sa demande de démission.

"Citoyen, veuillez appuyer auprès de vos collègues la demande que j'ai l'honneur d'adresser aux citoyens inspecteurs. Mes affaires de famille exigent que je quitte les hôpitaux ; enfin, ma mère qui est âgée me presse de l'aller rejoindre au plus tôt. Le plaisir que vous prenez à obliger m'inspire la confiance que la demande de ma démission sera puissamment appuyée ... "

Ainsi, Humbert renonce à passer le prochain examen trimestriel "ayant demandé ma démission, j'ai prié les professeurs de m'en exempter". Dans le même temps ses inquiétudes persistent : "Je suis en quelque sorte assiégé par la pensée de mon établissement en Auvergne".

Le 12 Avril 99, il reçoit une réponse du Département de la Guerre - Inspection Générale du Service de Santé :

"Liberté-Egalité

Paris, le 20 Germinal, an VII de la République Française
Bruloi, l'un des Inspecteurs Généraux
au Citoyen Humbert ..• "

Je m'empresse de vous informer, mon cher camarade que sur l'invitation que j'ai faite aux inspecteurs généraux de prendre en considération l'objet de votre demande, votre licenciement sera proposé au Ministre de la Guerre. Il ne manquerait rien au plaisir que j'éprouve de vous avoir été utile en cette circonstance, si, en vous retirant du service de santé, vous ne lui enleviez un sujet qui s'est distingué sous des rapports de connaissances et de la moralité ..• "

Mais 3 mois plus tard, Humbert n'a toujours pas reçu l'acceptation de sa démission. Le 18 Juillet, il note :

"Je suis encore à Lille et j'ignore quand j'en partirai. Pour surcroît d'inquiétude et d'ennui l'on m'assure qu'on n'accepte pas de démission en ce moment. (les armées révolutionnaires sont alors repoussées des pays conquis) et que je pourrai bien aller à l'armée, en qualité de chirurgien de 3ème classe ; je n'avais pas besoin de tant me presser pour faire mes malles.

Il réécrit alors pour la 3ème fois à l'Inspecteur Général Bruloi :

"Citoyen,

La crainte que j'ai de ne pas recevoir mon licenciement m'engage à vous écrire pour vous réitérer ma demande. La réponse que vous avez eu la bonté de me faire en Germinal me rassure cependant et je fais toujours espérer à ma mère mon arrivée prochaine".

Celui-ci lui répond ainsi :

"J'ai appris avec bien de l'étonnement que vous n'étiez pas encore en possession de votre licenciement que vous m'aviez demandé, il y a plus de 3 mois, Enfin, je l'obtiens et je m'empresse de vous le faire passer à l'effet de vous mettre à même de procéder à votre départ. Flatté d'avoir trouvé l'occasion de vous être utile, disposez de moi toutes les fois que vous aurez besoin de mes services".

Son licenciement est formulé ainsi :

"Le Ministre de la guerre au citoyen Claude-Antoine Humbert ...

Je vous préviens citoyen que sur la demande que vous m'avez faite, j'ai approuvé votre licenciement. Je vous autorise à vous retirer dans vos foyers.

Salut et Fraternité

BERNADOTTE".

Après avoir annoncé son licenciement au chirurgien en chef de l'hôpital, il fait ses bagages pour Chagnat. Un certificat étant nécessaire pour pouvoir s'installer comme Officier de Santé, il s'en fait remettre un par ses chefs le 31 Juillet. Il est ainsi conçu :

"Nous, Officiers de Santé et Professeurs à l'hôpital militaire d'Instruction de Lille, certifions que le citoyen Claude A. Humbert, âgé de 30 ans, natif de Brioude, département de la Haute-Loire a été employé à cet hôpital en qualité de chirurgien surnuméraire depuis le 2 mars 1793 et ensuite comme appointé jusqu'à aujourd'hui, qu'il n'a cessé de remplir avec zèle, intelligence et exactitude les fonctions qui lui ont été confiées ; qu'il a suivi avec fruit les différents cours d'Instruction et qu'il a passé avec distinction les examens qui ont eu lieu sur les diverses parties de l'art de guérir. Nous attestons en outre qu'il ne s'est pas moins rendu recommandable par sa bonne conduite et par les connaissances qu'il a acquises dans son état.

Signé : Mangin : Chirurgien en Chef

Beau : Médecin en Chef

Féron : Médecin

Pionnier : Chirurgien

Cavalier : Anatomiste".

IV - Claude HUMBERT, OFFICIER DE SANTE A SAUXILLANGES (de 1800 à 1806)

1) Son installation

En possession d'un certificat délivré par le chirurgien en chef de l'hôpital de Lille, Humbert arrive à Chagnat, commune du Puy-de-Dôme dont l'ancien vocable St-Rémy-de-Chagnat a été remplacé sous la Révolution. Aidé par sa mère, il cherche un lieu pour s'installer. Humbert n'est pas médecin, seulement officier de santé. La différence est importante entre ces deux catégories d'hommes exerçant la médecine:

- Pour être docteur, il faut obligatoirement avoir passé 4 années d'études dans une école spéciale de médecine sanctionnées par 5 examens publics et une thèse.

La profession d'officier de santé ne nécessite pas l'obligation d'avoir fréquenté une faculté. Celui-ci doit justifier d'une scolarité antérieure qui peut revêtir 3 formes :

- . ou bien 3 années de faculté,
- . ou bien 5 années dans un hôpital civil ou militaire,
- . ou bien 6 années sous un docteur.

En fait, Humbert a pratiqué les deux dernières possibilités, car resté 6 ans (1793-1799) dans un hôpital militaire, il avait cependant débuté comme élève "attaché à un docteur" selon le terme de l'époque, lequel a ensuite suivi les pansements et les visites dans l'hôpital. Par la suite, seulement, il a pu s'inscrire à des cours où les trimestres étaient comptabilisés de façon pondérée pour équivaloir à 3 ans de faculté. Les hôpitaux militaires présentent alors des possibilités excellentes d'enseignement si on les compare à celles des infirmeries de garnison à l'intérieur des régiments de campagne.

Les frais des 3 examens de l'Officiat s'élèvent à 200 Francs environ (pour l'année 1804), plus le droit de diplôme de 50 Francs, ces frais sont réduits par rapport aux 1 000 Francs du Doctorat. Mais ces questions d'argent ne touchent pas Humbert car s'est seulement afin de rejoindre sa mère, en plus d'une réelle lassitude de sa vie lilloise, qui l'ont conduit à stopper ses études.

Dès lors, se pose pour lui le problème de son installation. Officier de santé, il est lié au département dans lequel il réside, cela à la différence du médecin. Il ne peut exercer que dans le Puy-de-Dôme, à Chagnat et seulement à une dizaine de kilomètres du Nord de la Haute-Loire, ce qui lui retire géographiquement une masse potentielle de clientèle, d'autant plus que plusieurs chirurgiens (docteurs) sont déjà installés dans la Limagne d'Issoire. S'installant dans le canton dont il est originaire, il pense pouvoir bénéficier ainsi des relations de sa famille. La langue française étant d'un usage restreint, il doit également comprendre parfaitement la langue et les coutumes locales.

Mais cette installation ne garantit pas une réussite professionnelle. Avant même d'aménager à Sauxillanges, il commence par quelques visites de courtoisie chez ses confrères, chez le curé, le maire aussi. Il se déplace également à Issoire où toutes ces visites l'ennuient.

Officier de santé, il doit présenter les certificats de recommandation de ses professeurs. Le 24 Juillet 1803, installé à Sauxillanges, il reçoit du maire une lettre d'avertissement :

"Je vous préviens citoyen que d'après la circulaire du sous-préfet vous devez dans le plus court délai vous présenter à la sous-préfecture pour exhiber les pièces en vertu desquelles vous exercez la chirurgie dans cette commune",

ce qui chagrine Humbert pourtant en possession de ces papiers : "encore des démarches désagréables pour moi".

La circulaire dont il est fait ici question vise à corriger la situation antérieure qui était celle d'une sorte d'anarchie médicale où d'anciens officiers de santé ayant vécu dans des garnisons sans connaissances, ni diplômes, réformés par la suite, exerçaient dans les campagnes françaises.

Cependant, le statut d'Humbert ne lui permet pas de soigner les cas graves. Par conséquent, il doit obligatoirement choisir un docteur qui sera alors son patron-consultant.

Moins d'une semaine après son arrivée à Chagnat, avertie par Madame HUMBERT qui agit ici comme la secrétaire de son fils, la population demande à se faire soigner par ce nouvel officier de santé, ce qui le contrarie parce qu'il n'est pas encore installé :

"On est déjà venu me rendre visite. De mon côté; je m'acquitte de mes devoirs indispensables de politesse... quoi que ne pouvant vivre seul, je m'ennuierais extrêmement s'il me fallait toute la journée être en société. Je n'ai pas encore réglé mes exercices, ce qui me contrarie. Pour me distraire, je lis et fais un peu de botanique, mais on me dérange souvent".

Il continue à hésiter sur le lieu propice à son installation. Le 6 Septembre, il note :

"Mon beau-frère et moi, montés sur le même cheval, sommes allés à Sauxillanges. Ma maison est retenue; la parole est donnée. Voilà un souci de moins".

Il prend alors une servante qui sera logée, nourrie et entretenue, ce que faisaient alors tous les médecins et officiers de santé, le coût étant environ de 90 Francs par an au début du 19ème siècle.

Pour que son installation soit réellement accomplie, il lui faut maintenant se marier; or sa mère s'en est occupée avant même son arrivée en Auvergne.

Mais il faut savoir qu'une installation coûte cher ; cependant Claude et sa mère disposent alors de beaucoup d'argent suite au décès du frère de celle-ci, ainsi leur patrimoine s'est étendu. (Ils possèdent en particulier une partie du domaine de Vialard). Humbert est donc tout à fait apte financièrement à assumer les coûts de son accession à l'exercice professionnel de la médecine.

Il doit aussi acheter un cheval car sa clientèle sera campagnarde, ce qui représente environ 400 à 500 Francs à l'achat en plus d'un entretien équivalent à 90 Francs par an au début du siècle et si Humbert ne souffre pas de ces dépenses, ce sont pourtant elles qui grèvent le budget du médecin débutant à cette même époque. D'autant plus que la notoriété de la famille Humbert-Dosfant est établie depuis longtemps, d'où les nombreuses propositions en mariage que Claude reçoit dès son arrivée, mais cela fait aussi part des critères qui régissent l'installation du médecin débutant.

L'auteur finit par se plaindre de toute cette effervescence autour de lui. Ne voulant pas déplaire à sa mère, peu motivé à exercer ses talents (ce qui lui amènera peu de clients), mais refusant de se marier, il ne tarde pas à être angoissé dès le 6ème mois après son installation; alors, il semble se résigner :

"L'on me propose de plusieurs idées des filles à épouser. Mais avant de l'engager, je voudrais être assuré que celle pour laquelle je me déciderai a un peu de fortune car, si je me marie, ce sera plutôt par raison pour me mettre chez moi que par amour et par souci de me mettre en ménage. Je ne puis me le dissimuler: le célibat me plait et convient à mon caractère".

2) Les activités quotidiennes de l'Officier de Santé

Les visites aux malades.

Dès son arrivée en Auvergne, Humbert commence à recevoir des malades, mais les premiers temps lui sont fort douloureux.

"On est venu me chercher ce matin pour voir une servante malade. J'ai cru devoir la saigner. Je suis maintenant dans une peine extrême. La malheureuse est dans un danger éminent de mort... l'état de ma malade me préoccupe. Ces sortes d'inquiétudes me rendent l'existence à charge. Affaires de famille à débrouiller, un ménage à monter, ma réputation à faire, autant de choses pénibles en perspective. Il me semble que j'étais plus heureux à Lille".

3 Jours plus tard, il note :

"On m'a fait lever la nuit dernière pour la servante malade. Elle était dans un état apoplectique. J'ai ouvert la fenêtre de la chambre, la fille est revenue à la vie".

Comme la plupart des médecins d'alors, il semble avoir tendance à abuser de la saignée, ce qui épuise ses malades. Le 12 Août on vient le chercher sur les 21 heures "pour saigner une femme qui a reçu des coups de son mari et panser une plaie transversale qu'elle a reçue au genou".

La saignée, comme les lavements, les vomitifs ou les sangsues sont des moyens curatifs auxquels le paysan se plie pourtant difficilement, celui-ci préfère et affectionne plutôt les emplâtres, les baumes, les onguents et les cataplasmes.

Enfin, Humbert. est livré à sa seule connaissance et il lui faut prendre de graves décisions., Pour un remède inefficace il risque l'impopularité ; de plus les malades décident de consulter le médecin qu'en dernier recours. Humbert arrivera alors souvent trop tard. Le 3 Juin 1804, il s'interroge sur la façon de soigner un malade.

"Dois-je le saigner, ou non ?"

L'auteur relate beaucoup de visites similaires. Il semble alors exister des rythmes saisonniers de maladies. En été, il note de très nombreuses fièvres putrides (ancien nom de typhoïde). La fièvre typhoïde est une maladie d'origine hydrique à contamination digestive. Elle sévit dans les pays à l'hygiène défectueuse et par la contamination fécale de l'eau de canalisation. D'autres cas de fièvre sont également mentionnés par l'officier de santé, citons aussi des maladies gastro-intestinales qui le sollicitent surtout à la fin de l'été et au début de l'automne. Les insolations dans les champs sont également très fréquentes lors de la période des foins des récoltes et des vendanges. Le 15 Août 1800, il note :

"J'ai été toute la journée visiter des malades. Les symptômes sont partout les mêmes : fièvre ardente et intermit ante., douleur de tite, défaillances avec nausées".

Mais dans le mime temps, la chaleur d'été est excessive empichant alors Humbert d'écrire.

Dès qu'ils ont la fièvre, les paysans ont tendance à se gorger de vin chaud et d'alimentation épaisse, la diète pourtant prescrite par le médecin est mal vue. Le remède curatif employé contre toutes les fièvres est le valériante de quinine qui se donne en potion, en pilules, en liniment ou en lavement ; on prescrit souvent des frictions sèches, des compresses chaudes, des lavements d'eau salée et des tisanes préparées avec des plantes locales. Mais le meilleur remède contre la fièvre typhoïde passe par la stimulation des mesures préventives (qui seront prises plus tard dans le courant du siècle) en lavant les rues et en curant et drainant les canaux et les mares.

Au début du 19ème siècle, Chagnat dans le bas-fonds de la plaine d' Issoire en direction de Lempdes (Hte-Loire) est encore entourée de marais d'eaux stagnantes où la chaleur conjuguée à l'humidité favorisent le paludisme. Les zones marécageuses suscitent des inquiétudes sérieuses en raison des fièvres intermittentes qu'elles entraînent.

En 1802, alors qu'Humbert note de nombreux cas de fièvres dans la plaine d'Issoire, il avoue son incapacité à enrayer ce mal. "Je ne peux rien faire". Et il ajoute le 1er Juin:

"La mort des malades que je traite me donne des angoisses très pénibles et trouble mon repos. La médecine me fait passer de bien mauvais moments".

Toujours en été, les blessures aux champs sont également fréquentes, l'auteur notant par exemple le 18 Août 1800 : "j'ai pansé un homme qui s'est blessé avec sa faucille".

Mais à chaque retour du printemps, les fièvres typhoïdes recommencent à faire des ravages parmi la population locale et celle du canton de Sauxillanges. Les causes viennent de la non séparation des eaux propres-usées ; beaucoup de ruisseaux servent d'égouts, de lavoirs et d'abreuvoirs. Ce n'est qu'après 1850 que l'on comprendra la nécessité de drainer les eaux stagnantes, la désinfection des taudis, urinoirs, lavoirs et de construire des fontaines communales.

Les moyens curatifs d'Humbert n'ont aucune efficacité et cela le trouble constamment. Il décide alors d'appeler en consultation un médecin comme le préconise son statut ; celui-ci arrive à Chargnat le 13 Mai 1804 :

"J'ai passé la nuit dernière auprès de M. Mons, malade d'une fièvre putride. Un médecin d'Issoire mandé en toute hâte a ordonné un bain pendant un quart d'heure".

Ce médecin ne fait que tolérer ici les croyances populaires qui soutiennent alors que le malade doit être abondamment réchauffé par de nombreux bains ou encore des montagnes d'édredons destinés à susciter d'abondantes sudations.

"Mais, lorsque nous avons crû le remettre dans son lit, il s'évanouit entre les bras de Dom Boulindreau (ami bénédictin de Sauxillanges et ami de Humbert) et les miens. Il a été frappé d'apoplexie. Il a lutté contre la mort jusqu'à 6 heures du matin, il a rendu le dernier soupir à l'âge de 30 ans laissant une brillante fortune".

Il s'agissait donc ici d'une personne fortunée pour laquelle Humbert s'est référé aux connaissances d'un médecin connu comme beaucoup plus compétent. Or, pour les autres cas de fièvres touchant des habitants locaux à revenus modérés ou pauvres, l'auteur agit par lui seul. La médecine du riche est donc différente de celle du pauvre.

Seulement, le médecin d'Issoire semble avoir ici commis une erreur rapport sur le remède à employer, car le lendemain, Humbert note :

"La mort de M. Mons a fait une vive impression". Et il ajoute le 15 :

"On pousse les hauts cris contre le médecin qui a ordonné un bain dans la maladie de M. Mons... Il est vraisemblable que le degré de température du bain était trop élevé et l'on me blâme avec raison de ne pas m'y être opposé. Je m'en repens en effet, mais c'est trop tard. L'homme n'est qu'ignorance. Qu'il est pénible de se charger de la vie des hommes !"

D'autres médecins de la région sont "heureusement" plus compétents. En Octobre 1799, alors qu'il se rend à Chassignoles en HtP-Loire, où il est né, il écrit :

" Mon cousin m'a conduit à Ronaye, petit hameau où demeure un curé, vieil ami de la maison. Il est âgé de 81 ans et a été l'année dernière très heureusement opéré d'un cancer. Il est parfaitement guéri. L'opération a été faite par Bonnet, chirurgien à Clermont." Il s'agit vraisemblablement d'Auguste Bonnet, auteur d'un traité des fièvres intermittentes (1831).

Les eaux de la plaine d'Issoire ne sont pas toutes insalubres ; plusieurs sources sont médicalement fort bien réputées pour leur spécificité. Humbert note en Juillet 1803 que sa tante est venue boire les eaux de la Réveille, source minérale ferrugineuse qui se trouve dans le voisinage de Sauxillanges. Jusqu'au milieu du 20ème siècle, on l'utilise encore comme eau de table.

Au début du 19ème siècle, la vaccination contre la petite vérole se propage dans la campagne issoirienne. Le 22 Juillet 1803, Humbert reçoit la visite du médecin Pinot exerçant à Nonette (village éloigné de 2 km au Sud de St-Rémy) lequel l'engage à vacciner la population.

"Je prendrai le virus sur le bras d'un enfant dont la vaccine est au point d'inflammation voulue et je l'innoculerai à d'autres".

Les vaccinations sont efficaces. Le 31 Août, Humbert relève que les enfants vaccinés paraissent préservés de la petite vérole maligne (ou la variole).

Dans une lettre envoyée à la même date à un collègue officier de santé, nous lisons :

"Nous vaccinons continuellement. Il y a un comité de vaccine. Tous les pauvres nous amènent leurs enfants. On leur donne 40 sols pour chaque enfant. L'appât du gain les décide pour cette légère opération. Les enfants vaccinés n'ont pas contracté la petite vérole".

Le 29 Mai 1800, Humbert est invité à se rendre à Issoire afin de voir et d'essayer une machine électrique.

Le 4 Juin suivant, il note partir à Chagnat pour électriser un enfant :

"Mais le temps humide a empêché la machine de fonctionner".

Nous le voyons donc : vers 1800, la médecine demeure tatonnante et le crédit du médecin reste encore à faire tandis que les théories médicales continuent à se développer. Au début du siècle on purge à outrance, puis les sangsues et les vésications exerceront leur impérialisme dans la période suivante pour être relayées à la fin du siècle par les ventouses.

Humbert est-il fidèle à une théorie médicale particulière? Appartient-il à une école? Cela, il ne le note pas. Mais nous savons néanmoins qu'à Lille il suivait un cours sur 'Hippocrate et l'Art de Guérir. Dans diverses observations sur ses malades, il insiste sur la diététique en observant crachats, selles, urines et en auscultant minutieusement les patients. Mais est-ce pour autant un néo-hippocratique stricto-sensu?

Humbert se sert également beaucoup du microscope, fondant ainsi la diététique sur des bases objectives, l'analyse chimique des "humeurs" du corps, sang, urine, salive, lui ouvrant des perspectives intéressantes.

La fréquence des fièvres d'été continue d'intriguer les médecins dans la première moitié du 19ème siècle et beaucoup restent perplexes face à leur cause. La vieille école tient aux vomitifs, purgatifs et évacuants. La nouvelle vague préfère la diète, les frictions et les boissons douces légèrement muqueuses. Nous savons qu'Humbert applique tantôt les remèdes de l'une ou de l'autre sans succès éclatant d'ailleurs. Le vrai problème tient du fait que les officiers de santé (comme les médecins) ne connaissent pas les causes des maladies, la médecine d'alors continuant à reposer sur l'instinct et le flair.

Quant aux visites d'hiver, Humbert note seulement "la très grande misère" de certains pauvres "manquant de pain et parfois de logement" lesquels sont les premières victimes du froid.

3) Les problèmes quotidiens

a - La concurrence

Malgré la révolution, la population issoirienne avait continué de pratiquer ses anciennes croyances religieuses, secrètement du moins, ceci par la continuation des messes exercées par des prêtres insermentés.

Sur les franges de la religion, des gens à secrets continuent également à exercer sur l'opinion une confiance tremblante et fascinée. Ceux que l'on appelle les guérisseurs demeurent de redoutables concurrents pour les médecins étant donné que pour les clients, seule la réussite fait la différence et non pas le diplôme.

La plupart de ces pratiques extra-médicales sont difficiles à distinguer entre la magie et la religion; la mentalité populaire faisant très difficilement la différence entre le monde invisible (et mystérieux) avec celui de tous les jours. Les guérisseurs s'associent à des prières et à des rites religieux. Le sorcier récite des Ave et des Pater. Le prêtre, lui, dit des messes pour écarter une épidémie ou exorciser des malades mentaux et nerveux. En symbiose avec la population, les guérisseurs vivent à l'aise et les médecins, au contraire, ont du mal à y subsister. L'exemple suivant date du 15 Août 1799 et nous illustre alors cette situation. Ici le rebouteux, sorte de technicien para-médical montre ses talents par des gestes relevant de la physique médicale :

"Nous (Claude Humbert, sa mère, et ses tantes) sommes allés à la fête des Pradeaux, village voisin chez nos amis Chomette. La journée s'est passée en festins, danses, rires, jeux et nous sommes revenus sur les onze heures du soir au clair de la lune. Aventure qui est survenue à ma honte. Un des jeunes gens de la compagnie s'était luxé en badinant la phalange du petit doigt. J'ai entrepris de la réduire, mais inutilement. On a proposé alors de faire venir un rebouteux, paysan de l'endroit. Il a refusé tout d'abord disant que les "messieurs" s'adressaient ordinairement à des gens plus habiles et qu'on voulait se moquer de lui. On lui a fait instance et il a parfaitement réduit la luxation".

Dans les campagnes, les rebouteux sont les maîtres incontestés de la traumatologie non sanglante et remettent de nombreuses luxations et fractures. Mais on trouve aussi les itinérants, des bateleurs de foire qui concurrencent l'Officier de Santé (comme le médecin) et empruntent des procédés aux autres spécialistes de médecine parallèle ; certains reboutent une entorse en plein air, d'autres même de la cataracte, vendent des amulettes et soignent par les plantes.

Les autres concurrents d'Humbert sont les médecins ; leur statut étant davantage considéré. Le 16 Octobre 1799 il note :

"J'ai fait la connaissance d'un chirurgien qui me paraît très peu versé dans l'art de guérir; il jouit cependant d'une grande renommée dans le pays et fait une fortune rapide".

En fait, aux yeux de la population, le "bon médecin" est celui qui comprend sans les méprises, les proverbes et les dictons populaires, les sous-entendus et les recettes magiques en vogue. Son aptitude doit être de parler comme tout le monde en patois ; ainsi, il doit savoir composer avec la mentalité populaire. Quant au "mauvais médecin" c'est celui qui prononce des paroles obscures, froides, des phrases de "théoricien". Le chirurgien dont parle Humbert un peu plus haut, doit vraisemblablement éviter de heurter de front tous les préjugés et ne combattre seulement que les plus dangereux, sachant que la confiance des gens chancelle quand on se moque de leurs convictions. De lui, -il doit savoir qu'il risque l'impopularité dès qu'il devra apprécier des présomptions de viol, d'infanticide ou de meurtre. Humbert, revenu de Lille depuis peu n'est certainement

pas encore familiarisé avec ce que nous pourrions nommer "le poids de la tradition".

Officié de Santé, il oublie aussi peut-être qu'il est un commerçant qui vend son art de guérir et que cela lui ordonne de créer tout un système de relations par des visites dites de courtoisie. Or, il privilégie avant tout la solitude et s'isole du monde extérieur. Le 8 Octobre 1799, il note à ce propos :

"Tout le monde s'aperçoit de ma sauvagerie. Je crains à la fin qu'on ne me regarde comme un original." Sans doute que cette attitude ne doit pas lui attirer beaucoup de clients.

Au long des pages de ses cahiers, Humbert relève sa peur de vexer ses clients, donc de les perdre, mais il ne fait rien cependant pour élargir sa clientèle. Néanmoins ses plaintes restent justifiées. Il est en effet très difficile de composer avec la population locale.

b - Les distances

Une de ses plaintes, souvent inscrite dans son journal, est celle des distances à parcourir pour visiter ses malades.

"J'ai bien de la peine à me faire à ce genre de vie. Pour la plus petite chose, il faut se mettre en campagne".

A l'époque, il n'existe pas encore d'heures de consultation; les clients arrivent n'importe quand. Bien souvent un commissionnaire apportera par écrit ou oralement la description de l'état du malade et sollicitera une ordonnance sur le champ. Mais le déplacement n'est pas compris dans la note et les clients paient seulement le tarif de la consultation.

4) Ses revenus

Les recettes d'Humbert provenant de son état d'Officier de Santé ne sont guère élevées. Dans le récapitulatif annuel de ses revenus et dépenses, nous pouvons en faire le compte, cela pour les années 1801 à 1805 :

- Pour l'année 1801, il reçoit 484 livres.. Il note alors le 31 Décembre :

"beaucoup de personnes me doivent qui ne penseront jamais à me payer. Décidément mon état n'est pas lucratif. Cependant, je ne dois pas me décourager et il doit me suffire que la Providence vienne à mon secours ; elle n'est pas tenue de m'enrichir".

- Pour l'année 1802, les recettes provenant de son état sont de 512 Francs :

"Ma fortune augmente ! Je ne crois pas cependant que mon bénéfice corresponde tout à fait à mon travail. Mais enfin, il faut savoir se contenter de peu. Ma mère me nourrit et fait aller le train de la maison et je n'ai pas à m'occuper de nos affaires. Nous joignons les deux bouts à la fin de l'année et nous remercions Dieu. Sufficit !"

- En 1803, il reçoit 505 Francs, l'année suivante 505 Livres. Il note alors le 31 Décembre 1804 :

"J'avance à pas de tortue dans les sentiers de la fortune, mais la paix de l'âme et la vertu sont préférables aux richesses".

- En 1805, les recettes provenant de son état professionnel sont de 588 livres; il reçoit en plus de sa mère et de la location de ses biens (fermages ...) 345 livres ; ce qui lui fait la somme de 933 livres. D'où la réflexion suivante :

"Je possède en ce moment (31 Décembre 1805) 2 600 livres. Comme il est défendu par la religion de prêter de l'argent à intérêt, le peu que j'ai ne me rapporte rien. Je n'entends absolument rien à aucune espèce de commerce".

Les revenus d'Humbert sont réellement médiocres si l'on fait le bilan de ces 4 années. Le 30 Juillet 1805, il écrit quelque chose à ce propos qui clarifie parfaitement cette situation:

"Mon état ne me rapporte presque rien!"

A partir de l'automne 1806, il cessera d'exercer la médecine en retournant au séminaire.

J. Léonard, dans son ouvrage "Le médecin de campagne" nous apprend qu'un Officier de Santé gagne sous Napoléon 6 à 800 Francs par an. Pour comparaison, un médecin dans les arrondissements pauvres de montagnes auvergnates perçoit 1 200 à 2 000 Francs par an. En 1801, les recettes d'Humbert provenant de son métier sont de 484 livres, soit nettement plus basses que le seuil minimal.

Sur ces 4 années, Humbert n'arrivera pas à toucher au moins 600 livres par an excepté l'année 1804 où l'amélioration de ses revenus (716 livres) peuvent s'expliquer en raison des fièvres typhoïdes qui lui amènent de très nombreux clients, mais aussi suite à une baisse sensible de ses dépenses.

Sans les avantages financiers qu'il tire de son patrimoine, et ceux-ci soustraits à ses dépenses, nous aurions alors les comptes suivants :

Il lui resterait pour l'année 1801	110 livres
1802	157 Francs
1803	137 Francs
1804	492 livres
1805	187 livres.

Sans l'aide de ses propres revenus personnels et de l'aide financière de sa mère, Humbert ne vivrait pas de son état professionnel, lorsque l'on sait qu'une servante coûte environ 100 Francs par an, dépense que l'on doit ajouter aux autres telles que l'achat et l'entretien d'un cheval, train de vie ...

Humbert, comme ses confrères fixe ses honoraires selon la fortune du client. Certains ne le paieront jamais. Il le reconnaît lui-même. Il semble pourtant que le règlement tardif des honoraires était la règle établie au début du 19^{ème} siècle, cela signifiant que la famille maintenait alors sa confiance au médecin, tandis qu'un paiement précipité pouvait indiquer qu'elle changeait de médecin. Devons-nous voir alors l'augmentation importante des recettes professionnelles d'Humbert pour l'année 1804?

Les visites de jour, comme les pansements simples ou la pose d'un vésicatoire coûtaient le moins cher. La saignée était plus élevée, l'ouverture d'un abcès ou l'installation de ventouses scarifiées davantage encore. Mais, notons une fois encore que le statut des officiers de santé leur imposait de requérir les directives d'un docteur dans les cas graves et, lorsque l'on sait que les familles envoyaient chercher le médecin très tard (parfois même trop tard), là encore l'officier de santé se voyait ôter une partie de sa clientèle.

Par conséquent il ne reste à Humbert qu'à s'immiscer dans la mentalité populaire, à "être charlatan ou ne pas réussir" comme il l'écrira lui-même désabusé. En réalité, l'Officiat de Santé représente une médecine au rabais pour les déshérités ; Humbert comme ses collègues se contentant d'honoraires modiques.

Dans les dépenses de Claude Humbert figurent celles représentées par l'achat de drogues. Pour le médecin de campagne, le pharmacien est loin; il composera donc lui-même ses préparations. Le 24 Septembre 1795, à peine installé, Humbert note que "l'on m'a envoyé de Sauxillanges un marchand de drogues à qui on avait dit que j'allais me fixer dans cette ville. Il m'a engagé à profiter de l'occasion pour me procurer les articles dont j'aurai besoin".

Une partie des recettes d'Humbert proviennent aussi des drogues qu'il administre aux malades et qu'il leur fait payer. Nous savons que pour lutter contre la fièvre intermittente, certains médecins achètent le sulfate de quinine 6 ou 7 centimes les 5 Centigrammes et le revendent 80 Centimes. Or, ils le prescrivent à 1 gramme et demi environ pour couper une fièvre, ainsi ils demandent donc 10 à 15 Francs. Ces préparations constituent souvent 50 à 60 pour 100 de la recette annuelle d'un médecin de campagne.

L'auteur ne s'en cache pas. Ses revenus sont très médiocres. Or, s'il veut s'installer, le nouvel Officier de Santé doit disposer d'une certaine fortune car sans patrimoine, c'est la gêne.

5) Réflexions sur son état professionnel

Entre 1799 et 1806, les cahiers de Claude Humbert sont l'écho de ses réflexions concernant son état professionnel, mais recouvrent aussi ses méditations nourries de mélancolie.

Arrivé en Auvergne depuis plus d'un mois, il s'inquiète de son état actuel.

"Je regarde comme un temps perdu les semaines que je passe à Chagnat, quoi qu'il ne se passe pas de jour sans qu'on vienne me consulter et que je sois l'enfant gâté de la maison".

Comment doit-il se comporter devant ses clients? Quelle attitude prendre envers eux? Tant de questions se posent à son esprit.

"On se présente avec plus d'assurance auprès des malades quand on a eu soin d'étudier les maîtres de l'art de guérir".

Mais, le caractère solitaire de l'auteur l'empêche de se mêler avec la population et à la vie locale ; loin des autres, il se contente de les observer et de relever ses propres méditations sur ses cahiers ; nul doute que cette attitude nuit à son état. Le 21 Décembre 1801, il écrit :

"La campagne est couverte de neige. Quelle jouissance d'être auprès de son feu avec nos amis les livres ! l'homme est heureux à peu de frais quand il sait se contenter de peu."

Dans une lettre adressée à Trachez, son ami lillois, Humbert lui avait fait part de son désarroi à exercer la médecine. Il lui avait laissé entendre que l'état ecclésiastique lui conviendrait davantage. A cela, dans sa réponse, Trachez l'engage en Janvier 1802 à renoncer aux idées de renouer avec sa première vocation. Dans un style emphatique il lui fait voir les malades mourants sans médecin, les veuves éplorées sans consolation, etc... Il verrait avec peine "un homme savant et rempli de mérite qui pourrait rendre une femme heureuse, avoir des enfants admirables et être utile à la société, se retirer du monde en lui disant "je t'abandonne à ton triste sort. Je te quitte". Trachez dépeint à son ami le bonheur incomparable d'aimer une femme et d'en être aimé. oir 3ème partie - chapitre 1).

Les soucis professionnels d'Humbert sont alors conjugués aux projets de mariage établis par sa mère. L'installation définitive d'un jeune officier de santé passait alors par le mariage et avant même le retour de son fils, Françoise Humbert s'en était préoccupée. Or, Humbert n'a aucune intention à se marier : "j'aime trop la solitude", écrira-t'il à ce propos? Cependant, sa mère continue ses recherches et Humbert ne voulant pas la peiner n'ose pas lui avancer ses propres réflexions. Mais refusant de se marier, il ne cessera de tergiverser, ce qui le trouble intérieurement, influe sur son état moral et par conséquent affecte son état professionnel. Là, il se met à penser que le fait de rester célibataire lui permettrait de pouvoir retourner un jour à sa première vocation ecclésiastique. D'où les réflexions suivantes :

"Je me dégoûte de plus en plus de mon état à cause des désagréments infinis qu'on y trouve... la médecine me fait passer de bien mauvais moments".

Lors de son 33ème anniversaire, il note :

"J'accomplis ma 33ème année. Si je vis encore autant, je pourrai noter dans mon journal rempli de bagatelles que je touche à peu près à la fin de ma carrière".

Il confesse ses sentiments à son frère :

"J'en suis toujours au même point : tantôt je me décide pour le mariage (dans ce cas il continue à exercer sa profession d'Officier de Santé) et tantôt effrayé des embarras qu'il entraîne j'incline pour le célibat (ce qui lui permettrait de satisfaire son goût de la solitude et de retourner à l'état religieux)".

S'il poursuit sa carrière médicale, l'auteur est persuadé qu'il ne pourra se départir du mariage, cela parce que le célibat est mal vu et que pour les questions d'argent, il s'avère nécessaire, d'où certaines filles à marier munies de fortes dotes qu'on lui propose alors : "Il y a de quoi être tenté" laissera-t'il échapper.

Mais s'il ne peut se décider à se marier, c'est avant tout à cause des tourments que lui procurent son état professionnel. Après 7 ans d'hésitations et d'incertitude, il finira finalement par rompre avec son état d'officier de santé. Pendant ces années, son état moral peut se résumer par la phrase suivante écrite en Octobre 1802 alors qu'il attend en vain des clients :

"Je garde la maison plongé dans ma mélancolie et livré au dégoût de l'art de guérir".

Au mois d'Avril de l'année suivante, les troubles liés à son état professionnel demeurent les mêmes. Parti au château de Liberty (situé près d'Egliseneuve des Liards en Livradois) pour saigner une jeune dame, il note :

"Une main invisible semble toujours retenir ma lancette, de telle sorte que je ne fais que des piqûres d'épingles et que je n'obtiens pas plus de sang que si je saignais un poulet. Je sens bien que je ne suis pas né pour la chirurgie et la médecine exige de trop grandes connaissances pour que je puisse l'exercer avec succès. Un bon ministre de santé doit joindre la hardiesse à la science et ne pas trop s'abandonner aux doutes... "

Ainsi, en 1803, à 34 ans, Humbert décide de reprendre ses études ecclésiastiques interrompues en 1793, soit 12 ans plus tôt. Il est alors le 7 Novembre :

"Un peu de mélancolie. Je me vois à la veille de changer de vie, d'abandonner ma mère et de tenter la Providence ; mais suivre sa vocation, ce n'est pas la tenter, c'est plutôt lui obéir... "

Ayant averti sa mère de son intention à rejoindre le séminaire de Clermont, mais à la vue de l'extrême affliction dans laquelle il la plonge, il renonce à son départ, provisoirement du moins.

Dès lors, ses réflexions métaphysiques et troubles intérieurs s'amplifient. De plus en plus attiré par un état ecclésiastique, son dégoût de l'art de guérir arrive au paroxysme.

Averti de sa mélancolie, son oncle Dosfant-Laroche lui envoie en Février 1805 une lettre dans laquelle il écrit :

"Vous tenez toujours, dites-vous, à votre première vocation, je ne pourrai que vous encourager à la suivre si vous n'étiez pas pour cela obligé à vous séparer de votre mère, mais je craindrais que le vide creusé par votre absence lui fût funeste et alors, quels reproches n'auriez-vous pas à vous faire ! Ainsi, mon cher neveu, je vous engage à exercer la médecine jusqu'à nouvel ordre". d'où le désarroi d'Humbert.

Les mois suivants, l'auteur se désintéresse davantage de son travail et cela explique ses revenus extrêmement bas pour l'année 1805.

"Je n'ai pas le talent (et surtout la motivation) de me faire valoir. Mon état ne me rapporte presque rien" et lui est "insupportable" selon ses propres termes.

En 1806, ne pouvant plus contenir en lui cette angoisse intérieure, il décide enfin de franchir le pas en cessant toute activité médicale et il part au séminaire de Clermont.

Humbert avait l'intime conviction de ne pas être fait pour exercer la médecine. En fait, son travail n'a rien d'agréable. L'auteur est fatigué par ses courses à cheval déçu par son isolement, découragé aussi par l'immensité des obstacles économiques et psychologiques qu'il rencontre. Plus d'un praticien du 19ème siècle se plaindra de l'état du chirurgien de campagne. Humbert s'est enlisé dans le découragement. Ses confrères qui vivent correctement conserveront encore longtemps l'empirisme intelligent du bon guérisseur, alors même qu'ils commenceront à devenir techniciens.

6) La fin de l'Officiat

Au cours du 19ème siècle, le statut de l'officier de santé subit des critiques justifiées. La première d'entre-elles commence par l'Article 23 de la loi de Ventose AN XI. L'opinion bourgeoise et les docteurs pensent que les officiers de santé sur certificat sont dénués d'instruction. Ceux-ci refusent la plupart du temps de se soumettre aux examens normaux de l'Officiat. Beaucoup désertèrent la profession médicale dès qu'ils trouveront une meilleure occupation, d'autres basculeront dans le charlatanisme ou retourneront à leur première vocation tronquée par la Révolution.

Ainsi, leur pourcentage dans le corps médical s'amenuise au cours du siècle. Vers 1850, pour l'ensemble de la France, les officiers de santé représentent 40 pour 100 du corps médical. En 1803, ils représentaient 40 pour 100 du corps médical de l'Ouest armoricain. Leur chiffre tombera à 10 pour 100 en 1898. Les raisons évoquées plus haut pour l'exemple de Claude Humbert expliquent la disparition de ce statut.

Il convient néanmoins de réhabiliter ce corps médical. A la lumière du témoignage d'Humbert, nous avons vu les difficultés auxquelles ils devaient faire face. Leur travail était plus ingrat que celui des docteurs et confrontés à la méfiance et à la mesquinerie du monde des campagnes, il leur était très difficile de se faire valoir. Les déceptions d'Humbert, son désabusement qui le "dégoûte" de son statut illustre ce propos.

CHAPITRE D - RETOUR A UNE VOCATION ECCLESIASTIQUE

I - L'ABOUTISSEMENT DE SA CRISE DE CONSCIENCE

Nous avons vu combien l'art de guérir était devenu insupportable pour Claude Humbert. Après de très nombreuses hésitations, il rentre au séminaire de Clermont à l'automne 1806 comme élève ecclésiastique.

Toutefois, déjà en Mai 1803, il avait préparé son départ pour Clermont, reporté en raison de sa mère. A son ami Chastanier, il écrit le 16 Mai 1803 :

"J'ai un projet que vous connaissez depuis longtemps. Si le séminaire de Clermont s'organisait (il ne le sera qu'au printemps 1807) je ne tarderai pas à aller vous voir. Ne vous fachez pas. Je sens très bien que vous fîtes mon bonheur en m'introduisant dans le sanctuaire d'Esculape, mais enfin, vous n'ignorez pas mon ancienne vocation; pourquoi ne la suivrais-je pas maintenant que les obstacles sont levés?"

En effet, le Concordat entre Bonaparte et le Pape Pie VII qui mettait fin aux querelles religieuses fut signé le 15 Juillet 1801.

Le 25 Septembre 1803, Humbert note pour lui-même :

"Je me confirme de plus en plus dans la résolution de me faire prêtre. Cette pensée ne me quitte plus ; la peine que j'éprouve de me séparer de ma mère est le seul obstacle qui s'oppose à mon désir".

Ayant décidé de fixer son départ en Décembre 1803, le trouble lié au fait de quitter sa mère le plonge dans une profonde douleur :

"Des amis me refroidissent sur mon projet et me percent le coeur en me représentant la peine que je cause à ma mère... Je me suis réveillé plusieurs fois la nuit dernière. J'hésite et ne sais quelle conduite tenir. Mon découragement est à son comble. La voiture qui devait me conduire à Clermont aujourd'hui ne part que vendredi prochain (or, nous sommes lundi). Aurais-je la force de supporter cette douloureuse séparation?"

Ma mère et moi vivons dans une espèce de calme trompeur. Elle n'ose espérer que j'aie renoncé à mon projet et je désirerais l'exécuter cette semaine. Jeudi 15 : je suis dans le trouble".

Le lendemain, il doit partir.

"Je jetais hier ma mère dans la désolation, en lui déclarant après souper que je partais aujourd'hui. M'entendant lever plus matin qu'à l'ordinaire, elle est venue dans ma chambre à moitié habillée : son visage était congestionné et son désespoir était à son comble. Nous nous sommes embrassés sans mot dire et nous avons éclaté en sanglots ; ma tendresse filiale a été plus forte que ma résolution! Je lui ai promis que je ne la quitterai pas. La voiture qui devait me prendre est partie sans moi. Me voilà plongé dans la tristesse, de peur que l'on ne s'aperçoive de mon trouble".

Dès lors, ses cahiers transcrivent davantage ses plaintes. Le 20 Décembre 1803 il écrit : "toujours très mécontent de moi-même" et cette phrase résume bien cette période-là. A son oncle, il décrit sa situation présente dans une lettre qu'il lui adresse le 9 Janvier 1804 :

"Je jouis en compagnie de ma mère de la paix et de la tranquillité; mais je ne me croirais pas heureux tant que j'aurai à satisfaire le désir que vous m'avez connu de tous temps. Ma mère s'en aperçoit bien, mais elle voudrait me rendre heureux à sa manière : c'est-à-dire qu'elle voudrait m'engager dans le monde ; quant à moi, plus je m'étudie et plus je sens au fond de mon coeur que je dois suivre ma première vocation..."

En 1799, de retour en Auvergne, l'auteur avait fait la connaissance d'un ancien religieux habitant Sauxillanges, nommé Dom Boulindreau, bénédictin avant la Révolution. C'est à l'occasion de nombreuses promenades faites en sa compagnie qu'Humbert lui confiera son désir de retourner au séminaire. Mais, c'est surtout le curé Raymond de Chanonat qui l'aidera dans sa résolution.

Humbert le rencontre dans sa paroisse en Septembre 1802. Il note les souvenirs de cette rencontre :

"Je vois bien le motif qui vous amène ici. Il y a longtemps que vous auriez dû vous décider. Vous seriez prêtre à l'heure qu'il est. J'étais alors membre du Conseil Ecclésiastique de Clermont et je vous aurais aussitôt placé selon votre désir. Prenez hardiment votre parti. Je crois qu'on a la vocation quand on a de l'éloignement pour le monde, qu'on aime l'étude et qu'on n'est point agité par les passions. On commence un cours de théologie à Clermont au mois de Novembre. Arrangez vos affaires de façon à vous y rendre ; on vous donnera un logement, les professeurs ne sont pas payés, de sorte que vous n'aurez d'autres dépenses à faire que celle de votre nourriture. Je présume qu'un an suffira. Au sortir du séminaire, il vous faudra vicarier en attendant qu'une succursale soit vacante..."

En 1803, M. Raymond est nommé curé à Montferrand ; il refuse cette nomination et s'en explique alors à Humbert :

"... les miens (ses voeux) se bornent à rester chez moi (c'est-à-dire à Chanonat). Ma conscience me défend de me charger de plus que je ne peux faire. D'ailleurs j'aime mon trou, je puis y vivre doucement, obscurément, sans richesses ni misères et c'est là où se bornent mes voeux. Si je pouvais vous être utile, comptez que je ne m'épargnerais pas. Mais mon refus de la cure de Montferrand a bien refroidi l'esprit du peu d'amis que j'avais au conseil".

M. Raymond parle ici du Conseil Ecclésiastique dont il fait partie ; sa tâche était alors de dresser la liste des prêtres méritant la confiance du gouvernement en essayant de fournir, au moyen d'enquêtes, des renseignements impériaux sur les membres réfractaires et constitutionnels.

Humbert s'adresse également à M. Réol, vicaire à Sauxillanges (en 1804, il sera nommé curé de Sauxillanges. Les activités de l'Evêché notent de lui : bon sujet et bon prêtre). Mais il ne peut assurer à l'auteur une place au séminaire, tout simplement parce qu'il en envisage la réouverture seulement, et la date n'a pas encore été fixée, ce qui afflige alors Humbert qui écrit à M. Raymond :

"J'ai recours à vous, Monsieur, pour vous prier de hâter ce moment qui doit mettre fin à mon attente. Il y a déjà plus de 12 ans que je vis dans l'incertitude". (28 Février 1803).

Le 17 Avril, l'Abbé Raymond lui répond :

"... l'organisation totale du Clergé à la fin d'Avril (1803), celle du séminaire viendra tout de suite après et vous verrez enfin vos voeux exaucés".

Dans le même temps, celui-ci parle d'Humbert au professeur de Théologie de Clermont, lequel l'acceptera :

"... On a besoin de recrues et vous serez le bienvenu. Pendant vos études, le sort des prêtres sera définitivement fixé et vous serez placé de suite".

Le 24 Novembre une nouvelle lettre de l'Abbé Raymond enjoint Humbert de se rendre au séminaire de Clermont où le cours de M. Durvel, professeur de Théologie a commencé. Toutefois, nous savons q'Humbert refuse de partir en Décembre.

Mis au courant de ce soudain refus, l'Abbé Raymond tâche de le convaincre :

"... Cette oisive vertu, vous en contentez-vous?

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

Celui qui regarde derrière lui, après avoir mis la main à la charrue est-il propre à l'oeuvre de Dieu?

Ici, je ne fais que vous indiquer les vérités éternelles dont vous savez la source. Je voudrais pouvoir vous suggérer un moyen de concilier votre vocation avec votre tendresse filiale, mais je m'en sens incapable".

Son ami Trachez lui demande de prendre enfin une décision:

"Vous devez être malheureux de n'avoir point assez de fermeté pour vous déterminer à prendre un parti après y avoir réfléchi depuis si longtemps. Je ne vous conçois pas ; étant à Lille, toutes vos idées se portaient vers le célibat. Arrivé chez vous, vous y êtes déterminé plus que jamais ; le changement de gouvernement favorise l'accomplissement de vos désirs.. Tout paraît arrangé et vous rencontrez un puissant obstacle que vous auriez pu prévoir. Votre bonne mère a t'elle bien fait de s'opposer à votre départ? Je ne décide point la question. Il est bien naturel qu'elle désire que vous restiez auprès d'elle. Il me semble que l'exercice de votre état doive vous suffire; mais la raison que vous me donnez de l'abandonner est-elle la vraie? Je ne le crois pas. Je suis bien curieux, allez-vous dire. Ah ! mon ami, c'est l'affection qui me pousse à vous faire tant de questions. Quelle serait ma joie d'apprendre que vous aviez enfin pris un parti dont vous êtes satisfait .."

Les lettres et les réflexions de ses amis guident-elles Humbert dans son choix? Certainement, puisque celui-ci reprend la décision de retourner à un état ecclésiastique. Le 19 Avril 1806 il note que l'évêque de Clermont a envoyé un mandement pour avertir les fidèles de son diocèse qu'il allait établir un séminaire. Il sollicite leur charité pour contribuer à un établissement "si nécessaire dans les circonstances présentes". La maison est grande dans l'église et on manque d'ouvriers, l'esprit d'impiété a rendu jusqu'à présent les ordinations très rares. Les anciens ministres de la religion ne sont plus, pour la plupart, en état d'exercer les fonctions sacerdotales à cause de leur grand âge et de leur infirmité ; tous les ans, la mort en enlève un grand nombre ..

A cela, Humbert note :

"Je ne m'attendais pas à ce mandement ; il réveille en moi l'amour de ma première vocation".

Le 2 Octobre 1806, ayant redemandé à pouvoir suivre des cours de théologie, il reçoit une réponse positive de M. Greliche, professeur de Théologie, lequel l'invite à se rendre à Clermont entre le 1er et le 11 Novembre, ce qu'il fait le 7 Novembre.

II - ELEVE AU GRAND SEMINAIRE DE CLERMONT (1806-1809)1) La réorganisation du séminaire

Sacré évêque à Paris, le 2 Mai 1802, Mgr de Dampierre s'installe solennellement à Clermont le 20 Juin 1802. Né en 1746 et après des études à St-Sulpice, il avait été le grand vicaire de l'évêque de Châlon. Ayant refusé le Serment constitutionnel de 1791, il fut arrêté en Mai 1793 à Châlons et conduit à Paris ; le 9 Thermidor le sauva de la mort. Libéré en Juillet 1794, il exerça dès lors la charge de grand vicaire de Paris. Son action (énorme) allait être celle de la reconstitution du diocèse de Clermont en réorganisant l'administration du diocèse, en installant les curés tout en achevant de réconcilier les 2 clergés.

La nomination d'un nouveau clergé est alors le problème majeur. Pour cela, l'évêque de Clermont dispose alors d'une liste de plus de 1500 noms possibles, ce qui semble suffisant pour couvrir les besoins de la population. En fait, comme nous l'avons vu plus haut dans le mandement du même évêque, beaucoup de desservants ne pouvaient plus en raison de leur âge exercer leurs fonctions.

A l'automne 1802, Mgr de Dampierre en concertation avec le Préfet (Ramey de Sugny) et des représentants des deux partis rivaux du clergé décide d'appliquer la règle suivante : là où il n'y en avait pas on en placerait un sans distinction d'opinion; enfin, là où il y avait deux prêtres rivaux, les deux seraient déplacés et on nommerait un étranger à la paroisse.

Cette application du Concordat ne suscita pas d'opposition sérieuse dans le diocèse.

<u>Arrondissement</u>	<u>Nombre de cures</u>	<u>Nombre de succursales</u>
Clermont	14	110
Riom	13	103
Thiers	9	29
Ambert	8	45
Issoire	9	94
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DEPARTEMENTAL	50	381

D'après A. POITRINEAU.

"Le diocèse de Clermont. La composition du clergé en 1802"
p. 217.

L'évêque de Clermont a également pour tâche la recatholisation des campagnes auvergnates plus ou moins touchées par la déchristianisation. Le 6 Septembre 1803, il va à Billom: "c'est lui qui a couronné les élèves de ce collège nouvellement rétabli et qui a fait la dépense des prix distribués". Mais il doit surtout confirmer les paroisses. Le 17 Mai 1806, Humbert note qu'on a confirmé environ 1 800 personnes à Sauxillanges (celles-ci avaient cessé durant 14 ans).

Notre évêque est grand, d'une prestance majestueuse, très affable en société. Il joint la douceur à la piété.

Cette description rejoint celle conservée au Ministère des Cultes où il est écrit que "ses moeurs sont douces, son esprit conciliant ; son caractère aimable est propre à réunir dans les mêmes sentiments les esprits divisés".

Humbert est invité au repas de cérémonie. Le jour suivant, les paroisses des environs de Sauxillanges viennent le matin en procession pour être confirmées.

Il marque alors "que le peuple français reviertt peu à peu à des sentiments de religion. Il manque des prêtres pour entendre toutes les confessions".

Dans le même temps, a lieu la réorganisation du fonctionnement des études séminaristes.

Or, les difficultés sont considérables. Les bâtiments religieux ont été vendus ou affectés à des services publics. Le personnel enseignant doit être renouvelé. Mgr de Dampierre doit agir seul sans le concours du gouvernement. Un article du Concordat prévoyait alors en effet que "les évêques pourront avoir un séminaire pour leur diocèse sans que le gouvernement s'oblige à le dôtter". Cette reconstitution fut donc assez lente ; cela dès 1801, jusqu'en 1807, date de l'ouverture du séminaire de Clermont.

Les cours reprendront en Automne 1806 et se poursuivront jusqu'au 3 Mai 1807 chez les professeurs.

Après avoir attendu plusieurs années leur réouverture, Humbert part dans la première quinzaine du mois de Novembre 1806 pour commencer à suivre des cours de théologie. Certaines de ses notes d'alors décrivent la réorganisation du diocèse qui s'effectue et à laquelle il participe activement en faisant partie de la première vague d'élèves.

M. Greliche enseigne la morale et professe chez lui. La religion est dictée par M. Durel qui fait son cours au collègue Massillon.

Le 14 Décembre, Humbert revêt la soutane et se trouve avec les autres étudiants dans l'ancien couvent des Bernardines (aujourd'hui école Massillon).

"Il est assez vaste et possède un bel enclos. Je suis content de ma cellule. Ma fenêtre donne dans le jardin o coule un jet d'eau. La vue se promène agréablement sur la plaine de Montferrand. Nous sommes 11 séminaristes."

L'établissement aux Bernardines ne durera qu'une année, mais sera très coûteux, le propriétaire exigeant alors un loyer considérable et de grosses réparations furent engagées pour l'aménagement. Il était donc nécessaire d'avoir de l'argent disponible pour pallier à ces problèmes. Mgr de Dampierre appela donc à la générosité des fidèles ; surtout dans un mandement du 6 Février o il fonde une association qui prélude à l'oeuvre des vacations. L'évêque y règle de quelle manière doit se traduire la reconnaissance du Séminaire envers ses bienfaiteurs. Après la messe de communauté, chaque jour seraient dites des prières spéciales pour les bienfaiteurs. Tous les ans, un service solennel sera célébré pour les défunts. Ce procédé eut beaucoup de succès, mais devant l'ampleur des travaux de réaménagement des locaux la première quête y passa et il fallut environ 5 000 Francs prélevés sur la seconde.

Antoine Chanut fut désigné par l'évêque comme supérieur du Grand Séminaire de Clermont aux Bénédictines. Ce prêtre avait connu toutes les vicissitudes de la Révolution. Originaire du Cantal il avait fait son séminaire à Clermont sous la conduite de M. Bouillaud. Exerçant à Antignac le ministère en cachette, il fut pris et déporté au fort de Râ, à Bordeaux. En 1807, il lui fut adjoint 2 confrères, M. Coyrier et Jacques Ojardias comme économiste au séminaire. Il avait été avant la Révolution prêtre du St Sacrement et supérieur du séminaire de Thiers.

Le 2 Mai 1807, le séminaire de Montferrand ouvre ses portes :

"... nous y sommes entrés sur l'invitation de Mgr de Dampierre. Nous avons lu le règlement général de la Congrégation; nous avons fixé l'ordre des séminaristes au lendemain. Nous avons lu et proposé à Monseigneur le projet du règlement intérieur du séminaire qui a été approuvé. Nous avons pourvu à l'ordre de la maison et de la nourriture conformément aux anciens usages. Ceux qui doivent présider chaque exercice ont été déterminés. Nous avons dit qu'il serait donné 3 sujets d'oraison par semaine et une conférence sur l'Écriture Sainte dans la matinée du jour de vacances. Celui des directeurs qui doit veiller au spirituel des domestiques et présider à leurs exercices a été nommé".

Le 7 Janvier 1808 un décret accorde pour la mesure définitive du séminaire le bâtiment des Ursulines de Montferrand. Depuis 1630 et jusqu'en 1783, il abritait 80 religieuses environ et se composait de 3 corps de bâtiments parallèles à l'Est, celui des religieuses au milieu, la chapelle à l'Ouest, le pensionnat. En 1792, le couvent devient une prison militaire. En 1808, Napoléon accorde la maison à l'évêque, mais l'édifice est dans un état déplorable : les toitures tombent en ruines. Le bâtiment en meilleur état était celui de l'Est ayant servi aux religieuses, mais il n'était pas du tout adapté à sa nouvelle destination. Les réparations furent là encore très coûteuses, toutefois atténuées par l'obtention de bourses accordées par l'Empereur.

2) - ! quotidienne : Les cours

Lorsqu'Humbert arrive à Clermont le 7 Novembre 1806, les cours de morale et de scolastique ont déjà commencé depuis Octobre, cinq jours avant son arrivée, il est invité à présenter à l'évêque ses attestations de philosophie ainsi que ses lettres de tonsure (datées de 1791).

"Il a paru m'accueillir favorablement et m'a dit de l'aller voir de temps en temps! L'étude de la médecine va être remplacée par celle de la théologie".

Humbert a alors 37 ans et entreprend une nouvelle carrière.

Il nous renseigne sur son emploi du temps :

"Réglement de mes journées. Je me lève à 6 heures et demi. Ma prière du matin est suivie d'une courte méditation dans l'Imitation de Jésus-Christ. Je lis ensuite l'Épître et l'Évangile du jour. Pour ne pas oublier complètement la médecine, j'apprends un aphorisme d'Hippocrate. Je déjeune ensuite et j'entends la messe qui se dit dans la maison. Je m'applique à l'étude de la théologie. A dix heures et demi je me rends au cours qui se fait au collège de la ville. Dîner à midi, suivi de la récréation dans le jardin. A 2 heures cours de théologie morale en ville chez M. Greliche. Puis je vais à la promenade ou à l'étude jusqu'au souper. Je me couche à 9 heures".

L'évêque décide lui-même du choix des ouvrages enseignés aux élèves. Le 30 Novembre, il leur fait suivre la "théologie de Bailly" en 8 volumes, manuel utilisé alors dans presque tous les séminaires rétablis.

Les élèves assistent aux offices religieux. Le 14 Décembre, Humbert commence une retraite qui durera 8 jours, laquelle consiste à le préparer aux ordinations :

".. l'on m'a annoncé que je recevrai probablement les ordres mineurs .."

Il donne à la suite l'ordre des exercices de sa retraite :

" - Lever à l'heure ordinaire (6 h.1/2). / Méditations : les sujets sont puisés dans la Vie dévôte de St-François de Salles. / Messe : chacun l'entend en son particulier. / Récitation des petites heures à 9 heures en commun. Le professeur nous explique ensuite un chapitre des Epîtres de St-Paul à Timothée. L'un de nous fait la lecture d'un sermon de Massillon. / Récitation du Chapelet et dîner à 2 heures. / Récitation des Vêpres et Complies en commun suivies de l'explication du Pontifical romain. / Récitation des Matines et Laudes. / Lecture d'un Sermon. / Bénédiction du St Sacrement. / Méditation du soir. - Coucher".

Cette retraite est suivie d'une confession pour laquelle il s'adresse à J. Cabannes, vicaire à N.D. du Port (ancien prêtre déporté). L'ordination a lieu le surlendemain dans la chapelle de l'Evêque.

A partir du 21 Mars, les élèves partent en vacances jusqu'au lundi de Quasimodo.

Le 3 Mai 1807, le séminaire de Montferrand rouvre ses portes :

"On nous *a* assemblés le soir à 6 heures. M. le Supérieur nous *a* fait la lecture de la règle que nous devons suivre et nous en a fait voir l'importance. Il nous l'a donnée pour sujet de notre oraison".

M. Chanut a pour auxiliaire un autre prêtre nommé Ojardias qui a le titre d'économe et qui s'occupe de la gestion de l'établissement. Le prix de la pension est de 30 Livres par mois : "Nous sommes abondamment servis à table et la nourriture est bonne". Les élèves servent les autres à tour de rôle dans le réfectoire.

Le 4 Mai, la règle est mise en vigueur : lever à 5 heures. "Nous avons imploré la lumière de l'Esprit Saint en chantant le Veni Creator avant la grand'messe. M. le Supérieur nous a fait après déjeuner une conférence sur l'Ecriture Sainte. C'est l'étude par excellence à laquelle doivent s'appliquer d'une manière spéciale ceux qui se destinent au Saint Ministère".

Le 16 Mai, Humbert passe un premier examen sur la théologie pour l'ordination; l'évêque interroge lui-même les élèves. Satisfait de ses réponses, il commence sa retraite d'ordination afin de recevoir le lendemain les Ordres mineurs, cérémonie qui a lieu chez les Dames Ursulines en présence d'un prêtre, de 3 diacres et de 2 sous-diacres.

Les cours de théologie finissent le 11 Juillet et sont sanctionnés par un examen final qui se déroule chez l'évêque, le 14 : "Mes réponses ont été satisfaisantes".

Dès lors, l'auteur retourne à Chagnon.t jusqu'au 10 Octobre, date à laquelle s'ouvre le séminaire :

"J'ai retrouvé mes anciens confrères et il y en *a* beaucoup de nouveaux".

Après avoir passé une retraite, les cours de théologie débutent le 20 au matin avec le Professeur Couaxier qui travaille sur le Traité de la Religion, le soir avec le Traité de la Justice, cours de J. Ojardias (né en 1749, ancien supérieur du séminaire de Thiers avant la Révolution). Le 29 Décembre, l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement est établie au séminaire.

Dès Janvier 1808, les professeurs commencent à exercer Humbert aux cérémonies du sous-diaconat, soit trois mois avant le Carême, date fixée pour son ordination. Cependant, sa mère tombe malade en Février et Humbert se rend à son chevet à Chagnat alors qu'ont lieu au même moment ses préparations. Il risque ainsi de ne pouvoir être ordonné sous-diacre. Dans une lettre reçue le 15 Mai, M.Ogardias lui fait part de son inquiétude :

"Votre absence si prolongée me donne de l'inquiétude. Je dois vous avertir aussi que Mgr doit faire l'ordination ce carême et qu'elle sera unique, Il vous convient de le savoir afin que vous vous disposiez à recevoir le sous-diaconat".

Le 3 Avril, Humbert retourne au séminaire où il doit être ordonné sous-diacre samedi saint.

Le 11 Avril, il commence sa retraite qui dure 5 jours, chaque journée étant chargée d'une résolution:

- " - 1ère résolution: je promets au bon Dieu de me lever toujours de bon matin et de lui donner ma première pensée puisqu'il veut bien m'admettre au nombre de ses ouvriers. Je n'omettrai jamais mon oraison mentale.
- 2ème résolution: je m'appliquerai tous les jours à l'étude des choses saintes pour la gloire de Dieu et le salut du Prochain.
- 3ème résolution: je serai exact à réciter dévotement l'Office divin et à entrer dans les intentions de l'église.
- 4ème résolution: Je devrai me bien faire connaître à mon confesseur et ne jamais m'approcher du tribunal de la Pénitence par l'habitude, mais toujours avec des sentiments de douleur et d'humilité.
- 5ème résolution: Je ferai tous les jours ma lecture spirituelle",

Le 16 Avril a lieu la réception en sous-diaconat. Quelques jours plus tard, sa mère meurt. Obligé de se rendre à Chagnat et très affecté par ce décès, il reçoit une nouvelle lettre de l'économiste du séminaire 3 semaines plus tard, le 9 Mai: (Humbert est toujours à Chagnat) :

"Je suis d'avis que vous retardiez le moins possible votre rentrée sans, cependant, rien précipiter afin de n'être pas obligé de prolonger votre séjour au séminaire. Vous avez de l'âge et par conséquent je désire qu'il n'y ait aucun obstacle à vos ordinations. En même temps que Dieu exerce l'attribut de sa justice en récompensant les vertus de feu votre mère, vous recueillez le bienfait de sa miséricorde qui vous a séparé de l'objet qui pouvait seul partager votre coeur. Vous serez maintenant, maintenant tout entier à lui, puisque vous ne serez plus assujetti aux vicissitudes des distractions que fait naître un objet tendrement aimé et qui mérite la plus dévouée affection... "

Humbert retourne au séminaire le 30 Mai. Il y reste jusqu'au 16 Juillet, date des vacances. Cependant, le 13 Juillet, il se rendra avec les autres élèves chez Mgr de Dampierre pour subir un examen où l'on est une nouvelle fois satisfait de ses réponses.

Il retourne donc à Montferrand le 14 Octobre où il commence d'abord une retraite de plusieurs jours avant de reprendre les cours. Il se prépare à son ordination de Diacre en passant le 8 Décembre un nouvel examen de théologie suivi durant les 4 jours suivants d'une retraite préparatoire à l'ordination. Il est reçu diacre le 17 au séminaire.

Les Archives de l'Evêché ne possèdent pas les listes des étudiants ecclésiastiques pour les années 1806 et 1807.

Par contre, nous pouvons consulter le registre de l'année 1809 intitulé "Etat des jeunes gens qui se destinent à l'Etat ecclésiastique", le nom de Claude - Antoine Humbert figure en haut de la liste. Sur 20 étudiants inscrits, il est le plus vieux, alors que le plus jeune est né en 1784.

Depuis l'ouverture du séminaire, le 7 Mai 1806 et jusqu'en Janvier 1809, seuls 4 prêtres en sont sortis : 2 en 1808 : un dénommé Juillard, vicaire à Billom et Chantegras, vicaire à Aigueperse. Les 2 autres viennent d'être ordonnés prêtres en Janvier de cette année : il s'agit de Raconat, vicaire à Dore l'Eglise et de Dessède, vicaire à Sauxillanges.

Sur les 11 élèves inscrits en 1806, 7 (parmi lesquels Humbert) sont encore au séminaire. Il note en Janvier 1809 qu'une prochaine ordination aura lieu en Carême prochain:

"On m'annonce que je ne tarderai pas à sortir du séminaire. Je soupçonne qu'on m'enverra vicaire à Vic-le-Comte". Car, cette fois-ci, Humbert se dispose à recevoir la Prêtrise, d'où plusieurs "tests" qu'on lui fait passer.

"J'ai prêché hier au soir au séminaire. On m'a fait remarquer que je n'avais pas conservé l'unité du discours et que j'étais rhéteur et nullement orateur."

Le 19 Février, il écrit dans son journal que des "personnes de la paroisse de St-Pierre de Clermont (aujourd'hui St-Pierre les Minimes au Nord-Ouest de la place de Jaude) viennent lui annoncer qu'il est attendu "avec impatience" comme vicaire de cette paroisse. Cette nomination aurait été décidée par l'évêque lui-même.

2 jours plus tard, le vicaire de St-Pierre, M. Flat, vient lui annoncer qu'il a été désigné pour être son collègue. Le curé de cette paroisse se nomme François Blateyron, né en 1732 et avait été le curé de St-Adjutor de Clermont avant la Révolution. "Il m'attend avec impatience". Le 25, Humbert est ordonné prêtre à l'évêché.

Il demeure cependant encore quelques jours au séminaire. Le 2 Mars, il y célèbre sa première messe étant assisté de plusieurs de ses confrères (à la différence d'aujourd'hui où les jeunes prêtres célèbrent la première messe de leur ordination le lendemain et non pas 8 jours après. Le dimanche suivant, il dit également la grand'messe et le lendemain il quitte le séminaire pour l'église St-Pierre.

3) Correspondance et réflexions sur son état présent pendant ces 3 années (1806-1809)

Son âge a-t'il joué en sa faveur pour sa nomination? Lors de son ordination à la prêtrise, il a 40 ans. Sur les 11 élèves de 1806-07 du séminaire, Humbert est le Sème à être ordonné prêtre. Il est également possible qu'en raison d'un manque de prêtres (et cela conjugué à son âge), il ait été ordonné prêtre assez rapidement. Son séminaire a duré un plus de deux ans, ce qui est d'une durée fort brève. Le 16 Juin 1810, devenu vicaire, il écrira que pour l'ordination de la Pentecôte, 3 prêtres ont été ordonnés, les mêmes facilités consenties pour Humbert ont certainement été utilisées ici. A cette époque, n'est pas encore

fixée la durée de la préparation au sacerdoce. Or, devant le manque de prêtres - et cela est général pour l'ensemble de la France - les évêques font en sorte d'accélérer l'ordination à la prêtrise.

Les effectifs des étudiants séminaristes du diocèse de Clermont s'accroissent dans la première moitié du 19ème siècle. Nous avons les chiffres suivants :

- . Pour 1808, le séminaire comprend une vingtaine d'élèves,
- . En 1816, nous avons 140 élèves,
- . En 1819 170
- . En 1824 250

En 1824, 45 prêtres seront d'ailleurs ordonnés. Le déficit des prêtres constaté par l'évêque de Dampierre dans les premières années sera comblé puisque, vers 1824, le diocèse comptera 50 curés, 346 déservants de succursales, 118 vicaires, 23 aumoniers divers, 7 prédicateurs, 15 prêtres professeurs, et 9 prêtres sans emploi.

L'âge de notre personnage ne joue pas seulement en sa faveur, les relations de sa famille semblent jouer un rôle important pour sa nomination. Deux mois après son arrivée au séminaire de Clermont, le 24 Décembre 1806, il pouvait lire dans une lettre que son beau-frère lui envoyait de Chagnat :

".. comptes-tu rester longtemps à Clermont? L'on nous a fait espérer que tu serais prêtre à Pâques. Réponds-moi sur cet article et si tu penses avoir besoin de la protection de M. de Pons (vicaire général), tu peux l'employer hardiment. Sois persuadé qu'il te rendra tous les services qui sont en son pouvoir. Il nous l'a promis à son départ".

M. de Pons, de la famille noble habitait ordinairement en son château de la Grange-Fort dans le voisinage de Chagnat ; il sera le futur évêque de Moulins. Quant à J.B. Alleazard il sera alors maire de Chagnat.

Nous avons vu qu'en 1806 l'oncle d'Humbert, Dosfant-Laroche désapprouvait ce que Claude nommait sa "lère vocation". Le 4 Mai 1807, la lettre qu'il envoie à son neveu dresse une pensée différente, cela suite à la mort de sa soeur (et mère de Claude) :

"J'ai appris depuis quelque temps que tu avais de nouveau endossé la soutane. Je t'approuve puisque tu es parti vers l'état ecclésiastique de coeur et d'inclination. Mon ami, si tu as besoin d'argent, marque le moi, je te ferai passer de suite ce que tu me demanderas".

Le frère de Claude approuve également le nouvel état de Claude.

"J'applaudis bien sincèrement à ta nouvelle résolution, puisque c'est le seul chemin qui peut te conduire au bonheur. Tu as bien fait de le reprendre. Tu offres sans doute un exemple bien rare : un médecin qui se fait prêtre ! Mais c'est aux yeux des fidèles une preuve frappante que le ciel t'appelait irrévocablement à porter à ses élèves des paroles de vérité et de consolation".

Le 6 Mars 1807, l'auteur écrit à son oncle Laroche et lui dresse l'état de ses réflexions :

"Mon inclination n'a jamais varié. Les circonstances fâcheuses du temps l'ont contrariée, mais sans la détruire complètement au fond de mon coeur. Depuis que je suis en Auvergne, ma tendre mère a été le seul obstacle qui m'ait arrêté. J'ai combattu longtemps mon désir pour ne pas affliger sa tendresse; Nous nous

raidissions l'un et l'autre pour ainsi dire, contre ma vocation. Après bien des combats, nous nous sommes résignés à la séparation: la proximité de Clermont et l'espoir de nous réunir plus tard nous a enfin complètement décidés. On me fait espérer que mes études ne seront pas longues".

Répondant à son ami Trachez, médecin à Lille, il lui fait part de réflexions analogues :

"Jamais je ne me suis trouvé plus tranquille car j'ai trouvé enfin la voie où je désirais marcher depuis si longtemps ... "

Aux autres amis, il écrit aussi :

".•• je jouis d'une paix profonde et je suis séparé de ce monde qui ne me causait qu'amertume et ennui. La multitude de mes péchés m'effraye, mais je les pleure au pied de la Croix. Je puis méditer à mon aise la loi sainte de l'Evangile et je n'ai sous les yeux que des exemples de vertu et du piété. Priez beaucoup pour moi, mon bon ami, l'état que j'embrasse est sublime et il faudrait un saint pour l'exercer".

Humbert s'écarte volontairement du monde. Il est dorénavant pris en mains par l'enseignement religieux qu'il suit. Le 3 Janvier 1809, il décide de supprimer certaines de ses lectures et il se repentit d'avoir lu antérieurement les ouvrages interdits par le catholicisme :

"En jetant un coup d'oeil sur mon journal, j'ai constaté que j'ai fait autrefois une lecture du Nouveau Testament dans un manuel qui contient les erreurs de **Jansénius**. **Je rétracte toutes ces lectures que j'ai faites par ignorance et je me soumets de coeur et d'esprit à tout ce que l'église catholique m'ordonne ou me défend**".

Ainsi; les lectures d'Humbert deviennent surtout religieuses (du moins pendant quelques années), elles-mêmes soigneusement choisies. Le 11 Octobre 1809, il note :

"Je ne conserve de la Bible de Morton (bible Janseniste que les gravures ; j'ai déchiré le reste".

Quant aux oeuvres profanes, ses choix sont davantage rigoureux.

Nous devons constater ici, sinon une absence d'ouverture chez l'auteur, un manque d'esprit critique. Antérieurement, Humbert avait pu lire par exemple avec beaucoup d'intérêt "Manon Lescault " de l'Abbé Prévost, se dissocier des oeuvres de Voltaire, ou se méfier des "effets pernicieux pour la jeunesse" que représentaient les comédies de Molière. Seulement, chacune de ses lectures était suivie d'une réflexion personnelle approfondie. A partir de 1809, Humbert se contente plutôt de lire les ouvrages religieux dont la lecture a été autorisée par le Concile de Trente ; seul l'ouvrage de Chateaubriand, "Le génie du Christianisme" exercera sur lui une profonde méditation.

III - VICAIRE A SAINT PIERRE LES MINIMES

1) L'exercice de sa fonction

La paroisse St-Pierre était au 19ème siècle l'un des 6 édifices religieux de Clermont avec la Cathédrale, le Port, les Carmes, St-Eutrope et Montferrand. Elle avait été construite au 17ème siècle dans un des faubourgs de la ville.

Devenu vicaire, Humbert devient l'un des 2 adjoints du curé de la paroisse de St-Pierre. Ses fonctions varient entre les visites, les catéchismes, les confessions et les prônes. Ses notes quotidiennes ont été rarement relevées par l'Abbé Chataing.

Claude Humbert se lève tous les matins à 5 heures 1/2. Une heure plus tard il fait le catéchisme aux garçons, il les prépare à leur première communion qui a lieu le 11 Avril de l'année suivante précédée d'une confession dans les semaines antérieures.

En 1811, le jour de la première communion est fixé un peu plus tard, soit le 28 Avril :

"J'ai admis 24 garçons après la messe, nous avons été au Port pour faire recevoir le sacrement de Confirmation". Cette activité lui est parfois désagréable.

"Les enfants de la 1ère communion me causent du désagrément (19 Mai).

Mais Humbert note aussi les enterrements ayant eu lieu dans sa paroisse :

101 en 1809

102 en 1810.

L'exercice du Prône, comme celui du catéchisme le rend très soucieux par la préparation qu'il demande, mais surtout lors de la messe. Rappelons qu'il s'agit de la lecture des annonces faites par le vicaire le dimanche à la messe. Le 25 Août 1811, il note :

"J'ai fait le prône aujourd'hui, mais je l'ai tronqué parce que j'ai perdu le fil de mon discours",

et encore, le 20 Octobre suivant :

"La mémoire m'a absolument manqué en chaire. Je suis tout à fait découragé... "

Et pourtant, il consacre le plus de son temps à cet exercice :

"Après la composition de mon prône, je l'apprends, c'est ce qui m'occupe le plus dans mon ministère".

Le 20 Octobre 1810, Humbert écrit :

"J'ai reçu une réprimande à laquelle je ne m'attendais pas".

Est-on mécontent de son travail? ce qui est certain. C'est qu'Humbert a souvent des difficultés soit au prône ou lors de son enseignement du catéchisme, ses notes le relatent.

Son journal se fait l'écho des rapports entre le clergé diocésain et le gouvernement, cela tout d'abord par la copie, le 3 décembre 1810, d'une lettre de Napoléon adressée à tous les évêques de France afin d'ordonner des prières pour la conservation de son épouse, alors enceinte. Cette lettre est un exemple de l'utilisation du clergé à des fins politiques par le gouvernement ; pour chaque victoire, l'évêque reçoit l'ordre de célébrer un te deum. La bonne entente entre l'évêque de Clermont et le gouvernement impérial dure jusqu'en 1807. La guerre d'Espagne et ses atrocités, là où les conquérants auvergnats ont été entraînés, devient le début d'un relâchement des liens. En Septembre 1808, Mgr de Dampierre écrit alors à ce propos : "Quand est-ce que le sang cessera de couler?"

Malgré son excommunication le 12 Juin 1809, Napoléon sait combien l'appui du clergé français, moyen de pression énorme sur les foules, lui est pourtant nécessaire pour faire passer son action. Il essaie lors d'une dernière tentative de conciliation de s'assurer de sa fidélité.

Ainsi, en Décembre 1810, Mgr de Dampierre invité à Paris reçoit la Croix d'honneur. Le 7 Décembre, Humbert note :

"Mon confrère et moi sommes allés rendre visite à Mgr l'Evêque de retour de Paris. Il est revenu avec la Croix d'Honneur".

Mais cela n'y change rien. L'évêque de Clermont, comme la plupart des autres évêques s'écarte de la politique impériale, ce qui a déjà amené Napoléon quelques mois plus tôt à resserrer l'étau gouvernemental en faisant fournir par le ministère dont dépendent les évêques les textes d'oraisons funèbres, par exemple comme celle du Maréchal Laune, l'évêque devenant un simple lecteur et exécutant.

Le 28 Mars 1811, Humbert écrit :

"L'impératrice est accouchée d'un fils. On a commencé à tirer le canon et de sonner les cloches à midi en signe de réjouissances. Le Te Deum sera chanté ce soir à 3 heures à la Cathédrale et à 5 heures dans les autres églises de la ville".

Les relations avec le gouvernement deviennent tendues dès 1811. Humbert le ressent jusque dans sa paroisse. Le 26 Juillet, il note que le Concile de Paris est dissous. "Il (Mgr de Dampierre) a tenu ferme contre les menaces de l'empereur. Nous attendons les mesures que prendra le gouvernement à l'égard du clergé". L'évêque de Clermont dénonçant la politique impériale se rattache ainsi au Pape Pie VII alors en conflit avec Napoléon. Le Pape réclamait vainement l'abolition des articles organiques introduits dans la loi sur les cultes de Germinal an X, qui rendait l'Eglise de France étroitement dépendante de l'Etat.

Humbert relève les faits nouveaux qui interviennent dans ce Concile :

- " - 4 Août : l'empereur présente une constitution à signer aux évêques. 14 italiens ont donné leur signature et 2 français seulement.
- 11 Août : les évêques sont toujours à Paris.
- 9 Septembre : les Pères du Concile de Paris se sont divisés en 3 parties. Les uns ont déclaré qu'ils n'étaient point compétents pour décider des choses qu'on veut décréter. Un grand nombre ont signé sous condition que le St-Père donnera son approbation; les autres ont sighé purement et simplement se déclarant favorables en tout aux volontés de l'empereur. On attend la réponse de la délegation".

Par conséquent, il faudra attendre le retour des Bourbons pour que le Diocèse de Clermont donne son adhésion sans réserve au régime politique. Mgr de Dampierre continuera alors à suivre une politique ultra catholique, ce qui lui attirera en 1824, lors d'un mandement publié au moment des élections où il est affirmé la nécessité d'une continuation de cette politique, la critique des milieux libéraux. A la même année, l'administration épiscopale comptera pas moins de deux grands vicaires, huit chanoines titulaires et vingt-et-uns chanoines honoraires, preuve de la reprise en main du diocèse par son évêque.

2) Ses Revenus

Humbert est payé par la ville de Clermont et reçoit son traitement chaque trimestre, soit 75 Francs, ce qui lui fait 300 Francs par an. En plus de ces 75 Francs trimestriels, il reçoit un casuel mensuel de 85 Francs, ce qui donne la somme de 1 020 Francs par an.

Ses revenus professionnels sont par conséquent de 1 320 Francs par an.

- Pour l'année 1809, ses traitements lui sont comptés à partir de Juin, par conséquent son casuel est de 510 Francs, et ses revenus trimestriels de 225 Francs, ce qui donne un total de 735 Francs de Juin à Décembre 1809.
- Pour l'année 1810, le total de ses recettes a été de 5 240 Livres ; cette somme retranchée des 1 520 Francs de revenus professionnels donnerait environ 3 920 Livres de revenus annuels, c'est-à-dire provenant de son patrimoine, donc de rentes diverses.

Ses dépenses ont été de 2 312 Livres, dont 1 121 pour son entretien.

Il possède ainsi le 11 Janvier, jour de l'état de ses comptes : 2 928 Livres, soit une amélioration par rapport à l'année précédente où nous avons la somme de 727 Livres seulement.

3) Réflexions sur son état

Entièrement intégré dans l'atmosphère ecclésiastique, Humbert est-il plus heureux pour autant? Peut-être pas si l'on suit certaines de ses notations. Nous avons vu qu'il arrivait parfois difficilement à assumer certains de ses exercices ordinaires. Un mois après son ordination à St-Pierre, il écrit : "Je commence à trouver des épines dans l'exercice du Saint Ministère".

Toutefois, le travail d'Humbert est réellement difficile : la population a perdu depuis la Révolution l'habitude des confessions, également celle de se rendre aux offices.

"Il y (en) a qu'on ne peut aborder que difficilement et quand on arrive auprès d'eux, ils ne veulent pas entendre parler de confession",

écrivra-t'il à ce propos. Le difficile travail de recatholisation des esprits affecte l'état mental de l'auteur :

"Je me laisse trop dominer par ma mauvaise humeur, l'ennui et les dégoûts. Cependant la divine Providence me comble de grâces. Je reconnais que je suis un ingrat".

Et toutefois ses plaintes se poursuivent, un jour à cause de la préparation de son prône, une autre fois où il écrit "le temps me manque pour étudier" ...

4) Les Faits Quotidiens à son Travail (mais liés à sa fonction)

Notons tout d'abord les fréquents repas auxquels Humbert est invité de par son état professionnel. Il dinera plusieurs fois chez M. Sablon, ancien maire de la ville et alors en 1803 marguillier de la paroisse de St-Pierre, seul ou avec son confrère, vicaire à St-Pierre. Un certain M. Vazeille, marguillier et dont le fils suit des leçons données par l'auteur, le reçoit à souper également. Parmi plusieurs noms, relevons celui de M. Giraud de Montferrand, invité par Humbert à dîner chez lui et qui deviendra Cardinal, celui-ci ayant été un jeune confrère d'Humbert au Séminaire.

Mais Humbert reçoit également beaucoup d'hommes et de femmes qui lui font des dons. Ainsi, le 26 Décembre 1810, il reçoit 24 Livres à distribuer aux pauvres. Quelques jours auparavant, il se rend propriétaire d'un objet religieux :

"Une vieille femme m'a donné pour une pièce d'argent une statue en pierre de grès recouverte d'une peinture blanche, représentant une vierge tenant un livre fermé à la main; elle a un pied et demi environ de hauteur, elle a été soustraite à la dévastation de quelques églises de Clermont. Je l'ai placée dans mon petit cabinet qui me sert d'oratoire".

En dehors de ses occupations, son temps de libre se décompose ainsi :

- " - Le lundi, étude du dogme et de la morale.
- Le mardi, lecture des orateurs sacrés ou de l'histoire ecclésiastique.
- Le mercredi, la littérature, histoire, art ou science.
- Le jeudi, étude du rituel.
- Le samedi préparation de mes instructions" (15 Juin 1809).

5) Ses différentes tentatives à exercer hors de Clermont

(1809-1811)

Malgré sa récente installation à St-Pierre, Humbert souhaite ardemment retourner à St-Rémy de Chagnat ou dans ses environs pour y exercer ses nouvelles fonctions. Sa famille pensait en effet qu'à la fin des 2 années de séminaire, il lui serait procuré une succursale dans la région issoirienne. Or, sa nomination à St-Pierre les contrarie. Humbert note le 13 Mars :

"Mon beau-frère me mande que M. de Pons, grand Vicaire et M. Chomette, ^{J.B. Alle}uré des Pradeaux (village voisin de St-Rémy) s'emploient auprès de Mgr l'Evêque pour me nommer à Chagnat". J.B. Allezard reçoit toutefois une réponse négative de l'évêque.

D'après certaines de ses notes, nous percevons qu'Humbert est alors mal à l'aise pendant ces deux années passées à St-Pierre. Il est plusieurs fois réprimandé (nous n'en savons pas la cause) et cela recommence à le troubler intérieurement. L'Evêché, certainement mis au courant de son "manque d'efficacité" c'est-à-dire des problèmes qu'il rencontre pour encadrer ses élèves et pour le discours de son prône également, décide de le déplacer de son poste. Humbert en est extrêmement affecté. Suivons dans son journal ses angoisses qui ne cesseront que vers le 20 Juin. Le 16 Octobre 1811, il note :

"M. de Guérines, grand Vicaire, m'a envoyé chercher pour m'annoncer qu'on me destinait une place d'aumônier à l'Hotel-Dieu. Je lui ai représenté que je craignais que l'air de l'hôpital me fût très nuisible".

(Le prétexte est ici bien peu convaincant quand on se rappelle des conditions dans lesquelles a travaillé l'auteur à l'hôpital de Lille).

Le 17 :

"Mon curé a écrit à M. le Supérieur du Séminaire que la place qu'on me destinait ne me convenait pas et que j'y répugnais beaucoup. Celui-ci a répondu qu'on aurait égard à ces représentations. Je ne suis pas encore bien assuré que je demeurerai dans la paroisse de St-Pierre et j'ignore la place que la Providence me destine".

Le 19 :

"Il paraît qu'on a décidé au Conseil de me laisser encore aux Minimes".

Le 20 :

"Je suis résolu d'accepter la place qui m'est offerte à l'Hôtel-Dieu ; je suis tout à fait découragé".

Le 21 :

"La tristesse s'empare de moi".

Le 24 :

"Mon confrère Chaduc vient de m'apprendre que le Conseil, instruit de ma résolution où je suis de quitter les Minimes m'a destiné une autre place".

Le 25 :

"J'éprouve de la tristesse et de l'impatience au sujet de mon changement que j'ai fait demander".

Le 30 :

"J'ai consenti qu'on demandât pour moi la succursale de Royat. Les Messieurs du Conseil paraissent répugner à cette demande".

Le 3 Novembre:

"On me fait espérer une succursale. Je ne sais si je serai frustré dans mes espérances".

Le 10 :

"On me relègue dans le Bourbonnais. Mgr l'Evêque me fait tenir cet ordre :
"Je vous préviens, Monsieur, que je vous ai nommé à la succursale de St-Sauvier, département de l'Allier, arrondissement de Montluçon. ".
Je n'ai plus qu'à faire mon paquet et à me mettre en route".

En fait, les registres du Conseil ecclésiastique marquent que c'est lors de la séance du 30 Octobre qu'Humbert a été nommé à St-Sauvier. L'intéressé ne l'a donc su que onze jours après.

Le 11 :

"J'ai été trouver ce matin M. de Begon. Je lui ai témoigné la peine que j'avais d'entreprendre le voyage du Bourbonnais. Pour me consoler, il m'a engagé à aller trouver demeure chez Mgr l'évêque".

Le 13 :

"Visite à M. De Begon. J'ai été reçu durement. Je ne sais quel parti prendre. On s'obstine à m'envoyer dans le Bourbonnais".

Le 14 :

"J'ai été voir M. le Supérieur du Séminaire à Montferrand, j'ai quelques espoirs à ne pas aller à St Sauvier".

Le 16 :

"j'ai été encore aujourd'hui trouver M. le Supérieur. Il parlera en ma faveur au Conseil.

Le 17 :

"J'ai été à 1 heure à l'Evêché trouver M. le Supérieur sortant du Conseil. Il m'a annoncé que ne pouvant me décider à accepter la cure de St-Sauvier, j'étais envoyé vicaire à Sauxillanges (dans le bas-Livradois).

Le 20 :

"J'ai trouvé une voiture qui part ce soir pour Sauxillanges, elle se charge de mes effets et je me décide de partir avec elle. Mon voyage précipité ne me permet pas de faire mes adieux".

Humbert arrive le lendemain à Sauxillanges où le curé s'occupe de son installation.

IV - VICAIRES A SAUXILLANGES DE NOVEMBRE 1811 JUSQU'AU 26 JUILLET 1812

Les premiers jours après son arrivée, Humbert est présenté par le curé aux familles de Sauxillanges les plus influentes. Au même moment, M. de Lastic, Marquis de Parentignat lui propose de devenir le curé de l'église contigüe à son château; ce qui permettrait à Humbert d'être plus proche encore de sa famille puisque le château n'est éloigné de St-Rémy que de 3 km environ. Seulement l'approbation de l'évêque est indispensable et ce dernier refuse d'y nommer Humbert, malgré la demande adressée par M. de Lastic lui-même à Mgr de Dampierre.

Mais cela n'empêche pas la famille d'Humbert de tenter une fois encore de faire jouer ses relations :

"Mon beau-frère me mande que M. l'Abbé de Pons (futur évêque de Moulins) grand vicaire et originaire de ce canton, et Mme de Lastic ont écrit à Monseigneur pour m'obtenir la cure de Parentignat. On attend la réponse dans peu de jours".

Espérances vaines puisqu'Humbert note le 29 Janvier 1812 "qu'on ne veut point m'accorder aux vœux de cette commune. Je me soumetts à la volonté de la Providence. Je prends la résolution de ne pas me plaindre et de parler le moins possible de succursale, me contentant de la place où je suis par ordre de Dieu".

Le vicaire Humbert continue quotidiennement les confessions. Il va parfois chanter la messe dans l'autres villages, à l'occasion de fêtes patronales par exemple. En Février, devant aller confesser un malade et malgré l'abondance de neige, il profite de ce déplacement pour aller chanter la messe à Saint-Quentin (commune des environs de Sauxillanges).

Le 31 Mai 1812 a lieu à Sauxillange la fête du St Sacrement. A la procession, note-t'il, il y a eu un grand concours du peuple des environs de Sauxillanges.

Durant le printemps 1812, la famille d'Humbert et son beau-frère Allezard toujours maire de St-Rémy de Chagnat continuent d'entreprendre des démarches afin, cette fois-ci que Claude soit nommé curé de St-Rémy, paroisse alors sans prêtre depuis la mort récente de son curé.

Le 2 Juin, il note :

"On m'assure que je suis nommé curé de Chagnat".

Le surlendemain, le maire des Pradeaux, M. Claude Chomette et son beau-frère Allezard viennent lui demander son consentement pour la succursale de St-Rémy. M. Pons de la Grange, vicaire général et résidant dans son château sur les hauteurs des Pradeaux a joué ici un rôle essentiel. En étroites relations avec la famille d'Humbert, il aura appuyé de tout son poids la demande de celle-ci. La lettre que nous possédons, retrouvée dans les Archives de l'Evêché et adressée à l'Evêque est à ce titre très intéressante. (Voir page suivante).

Toutefois, Humbert ne reçoit toujours pas sa nomination et il lui faudra attendre jusqu'au 22 Juillet pour pouvoir célébrer sa première messe à Chagnat. Or, dans le même temps la population s'impatiente ; ce village comme beaucoup d'autres d'ailleurs n'a vu son ancien curé remplacé. Désireux de contenter les habitants de Chagnat, voulant assister aux offices et soucieux de calmer l'inquiétude de Claude, J.B. Allezard décide de partir pour Clermont afin d'aller chercher lui-même une nomination qui n'arrive toujours pas.

"Aussitôt arrivé dans cette ville, j'allai trouver M. Armilhon, secrétaire, pour savoir si on nous avait nommé un curé pour Chagnat. Il ne voulait rien me dire et me renvoya à Mgr l'évêque. Arrivé à l'évêché, Monseigneur me dit qu'on s'en était occupé et qu'on le nommerait (Claude Humbert) incessamment. Je lui répondis que j'étais à Clermont exprès pour cela et que je serais bien aise d'emporter sa nomination. Monseigneur me fit beaucoup d'honnêteté et me dit que puisque cela me faisait plaisir, je l'emporterais. Il me renvoya chez M. Armilhon qui vint à l'évêché avec moi et la nomination fut faite en ma présence. Il y avait longtemps que cela était arrêté au Conseil, mais je crois que si je n'y étais pas allé, on nous aurait laissés encore 3 mois sans curé, tant il est vrai qu'il faut suivre le conseil de l'Evangile : "Demandez et vous recevrez" ..

Ainsi, LE 21 Juillet 1812, Claude Humbert prend le chemin de Saint-Rémy-de-Chagnat.

V - LE CURE DE SAINT REMY DE CHAGNAT

1) Le Village

Sur la page suivante, la carte dressée au 19ème siècle nous montre l'emplacement de St-Rémy au Sud-Est d'Issoire.

En Février 1820, alors qu'Humbert est occupé à lire la "Description de l'Auvergne", cinquième volume d'un ouvrage intitulé "Description des principaux lieux de France", il s'étonne que son village ne soit pas mentionné dans ce livre. Il entreprend alors lui-même d'écrire l'histoire de St-Rémy.

Laquingé le 14. juin. 1812.

J. Remon & ch. r.

Monsieur.

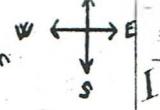
J 8 8 69

M. Humbert est vivement désireux pour la desserte de la succursale de St. Remi de Chargnat; la commune de Pradeaux l'y verrait avec autant de plaisir que celle de Chargnat, et les principaux habitants des deux villages avoient l'intention de vous présenter, Monsieur, une pétition à cet effet. Je les en ai détournés, en leur témoignant qu'ils devoient se rapporter à ce que Monsieur régleroit sur le choix du desservant, et en leur ajoutant que je serois que vous étiez disposé de vous-même à leur donner le prêtre qu'ils désiroient.

Je viens d'être averti que le desservant de Jumeaux étoit dans un état qui annonçoit sa fin prochaine; cette commune ne pouvoit être en de plus mauvaises mains, et aura besoin d'un prêtre non seulement instruit et édifiant, mais qui ait du caractère.

Je suis avec un profond respect,
Monsieur

Votre très humble et très obéissant
serviteur. Ant. depons. Vic. gen.

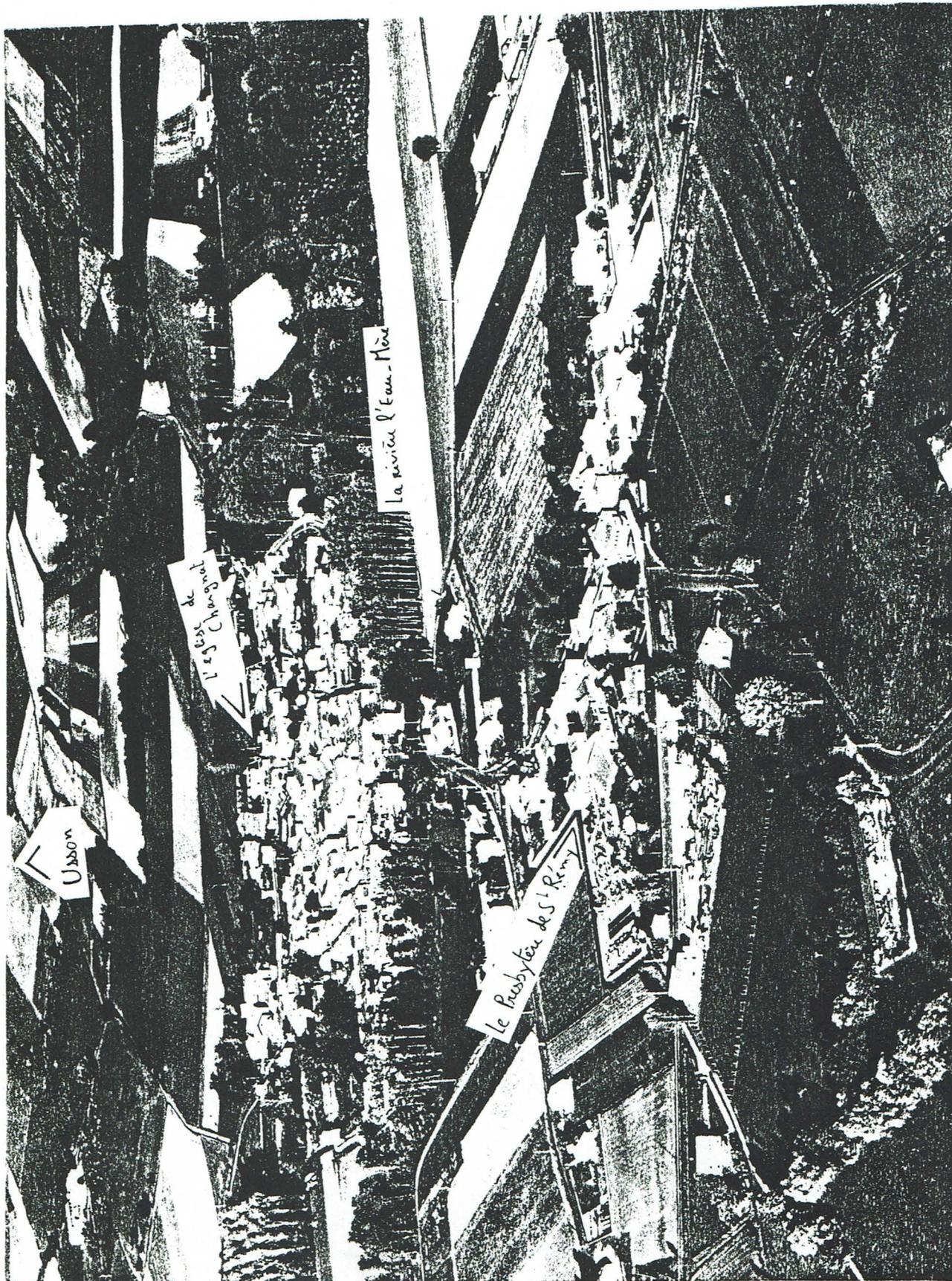
Canton  S O I R E
Com. de d'Aull
m^e de Flat



Signature de l'Auteur sera

Com munc

Mont...



VUE AERIENNE (0 5 7 - 5 0 - 0 0 0 0)

"(le village) est situé dans la plaine d'Issoire au S.W d'Usson. Ce village était une place-forte carrée, environnée de fossés et de remparts flanqués de tours, dont une partie existe encore. on y remarque deux portes, l'une septentrionale sur le chemin d'Usson et l'autre méridionale sur le chemin qui conduit à Brioude. Au Nord du village, on peut voir encore une partie des murs d'enceinte et deux tours à moitié démolies, mais les portes ont aujourd'hui disparu.

Sur la place s'élève un superbe ormeau d'une hauteur et d'un grosseur extraordinaires. Il ombrage toute la place et on le remarque de loin. On le nomme "l'Henry IV" (cet arbre a été ôté dans la deuxième moitié du 19ème siècle.)

St-Rémy de Chagnat est le regroupement de 2 villages".

D'une part celui de St-Rémy, le plus ancien avec son église alors en très mauvais état au début du 19ème siècle, de l'autre, un hameau portant le nom de Chagnat, auquel une église plus vaste que celle de St-Rémy avait été construite postérieurement).

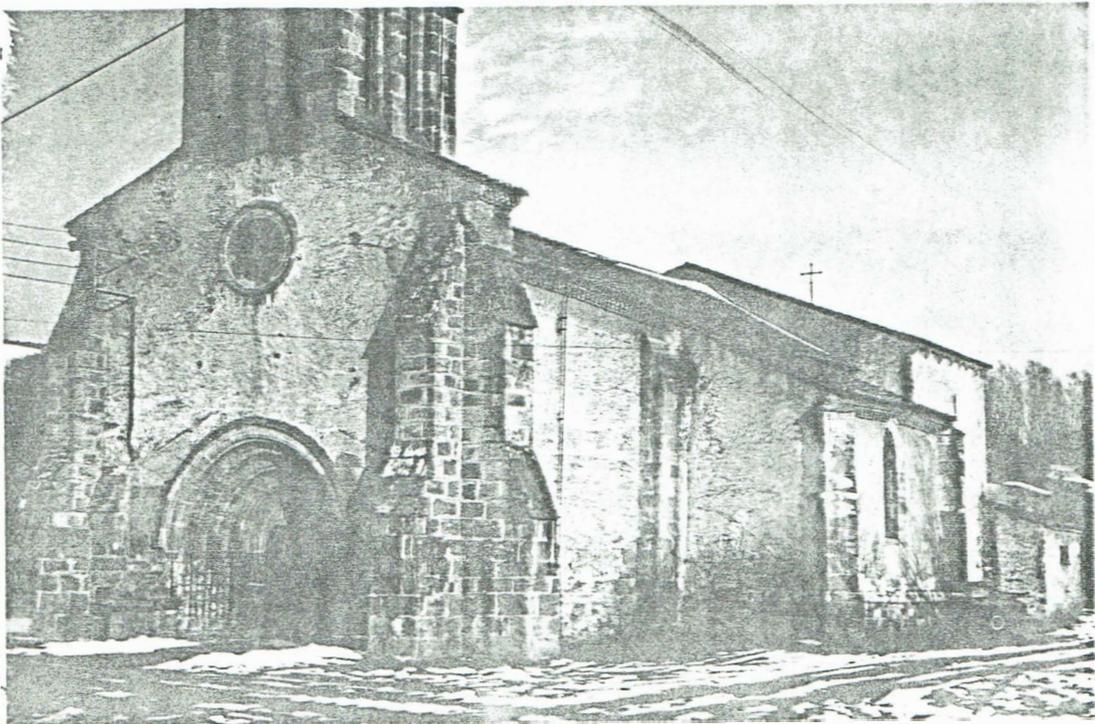
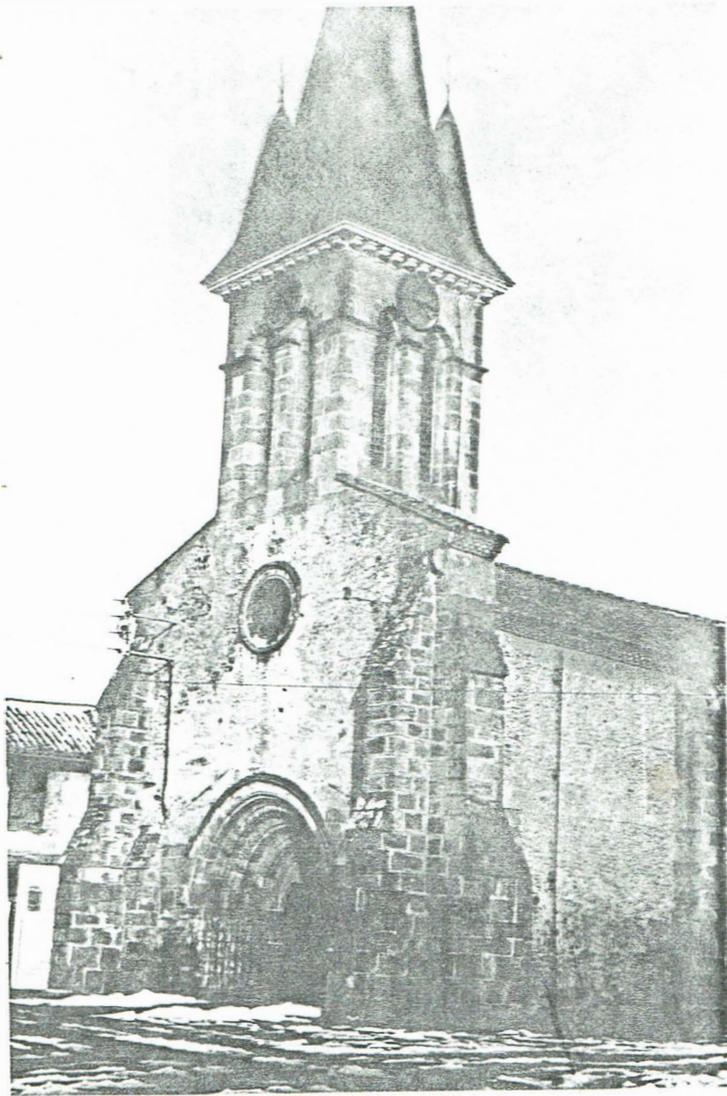
Aujourd'hui, les constructions forment un ensemble continu et les deux parties du village ne sont plus séparées par des terres ; toutefois, l'église de St-Rémy contigüe au cimetière demeure à l'extrémité du village. Or, Humbert habitait dans le presbytère de St Rémy (voir photos) ce qui l'obligeait par conséquent à parcourir un long trajet hiver comme été afin d'aller célébrer les messes dans l'église de Chagnat. Le problème de la distance sera résolu par la construction d'un nouveau presbytère pour ses successeurs en face de l'église. Mais en 1820, le village demeure divisé en deux ensembles distincts séparés par l'existence d'une rivière "l'Eau-Mère".

"Le chemin de Chagnat à St-Rémy est coupé par la rivière l'Eau-Mère qu'on passe sur une planche (qui sera très souvent emportée par les inondations empêchant le curé de dire la messe). Au moment des crues, la communication est interrompue. St-Rémy se trouve un peu plus élevé que Chagnat. Le site en est agréable : de la fenêtre de mon cabinet, je vois au Nord le village de Chagnat, le pic et le bourg d'Usson et un superbe amphithéâtre de verdure parsemé de villages et de maisons de campagnes. A l'Ouest, on a une belle vue sur les monts d'Or et les monts Dômes tout resplendissant de neige dans la saison d'hiver et au printemps, lorsque la campagne est déjà verdoyante. Au levant, se profilent les montagnes du Livradois.. Au couchant de St-Rémy, sur le chemin des Pradeaux il existe les restes d'une tour. Dans le terrain qu'on appelle La Chaux il existait, d'après la tradition, une ville : l'horloge publique actuelle était placée au sommet de cette tour. Dans les champs voisins on découvre des chemins pavés. Au levant de St-Rémy se trouve la Malotière (mot patois signifiant hôpital), hameau situé sur le chemin d'Issoire à St-Germain l'Herm. On y vénère St-Lazare. Il y avait autrefois une maladrerie fondée par St-Louis à son retour de la terre Sainte.

2) La Paroisse

"Elle est toute dévastée : voilà l'ouvrage de la Révolution et de la tolérance".

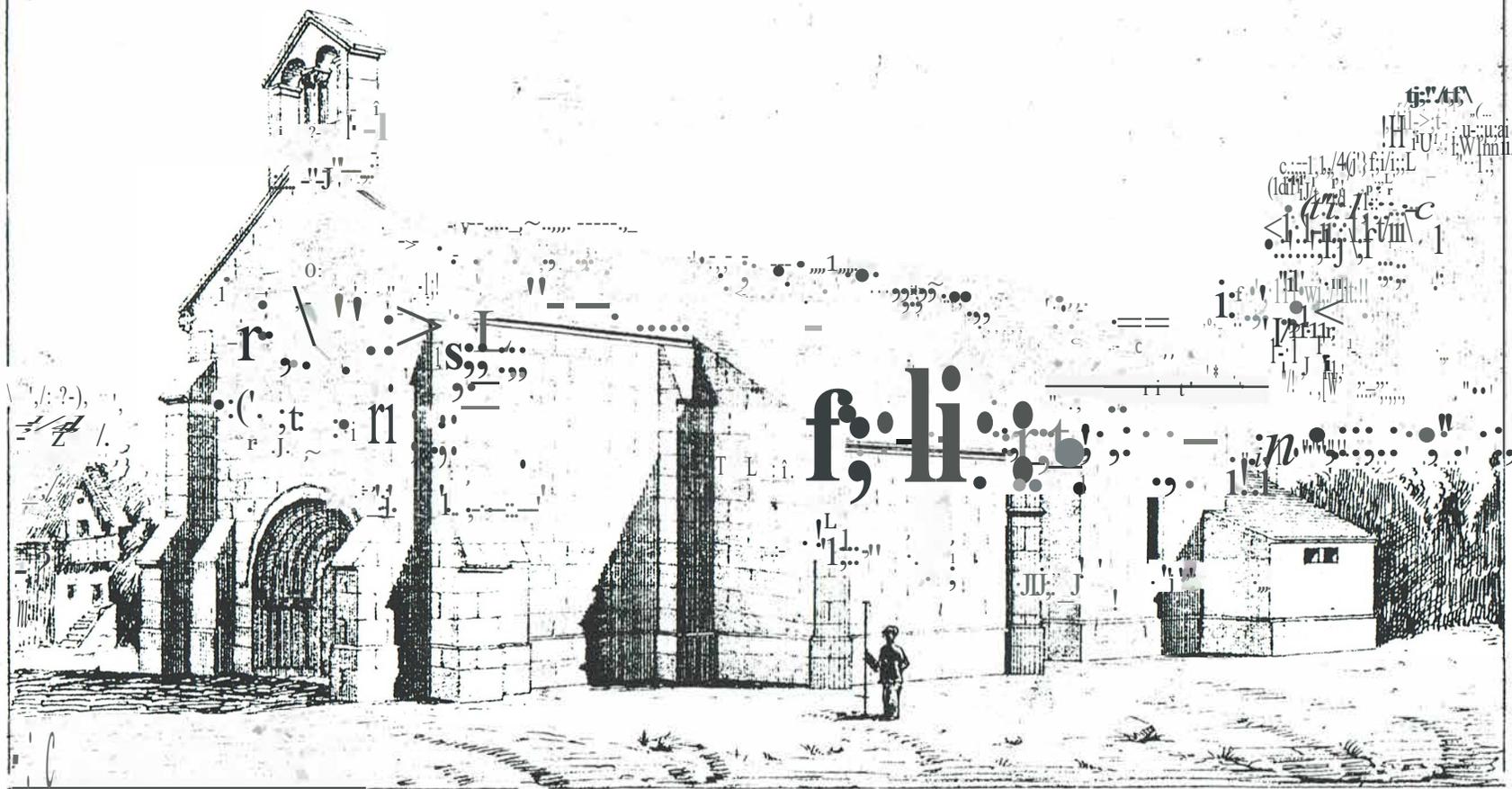
Lorsqu'Humbert arrive à Chagnat en 1812, l'église de St-Rémy est abandonné en raison de son exiguïté et de sa vétusté. les offices se font donc à Chagnat dans l'église Notre-Dame. L'édifice est aussi en mauvais état et Humbert devra entreprendre la réfection de l'autel et des peintures intérieures.



L'ÉGLISE DE (St-Rémy à) CHARGÉ

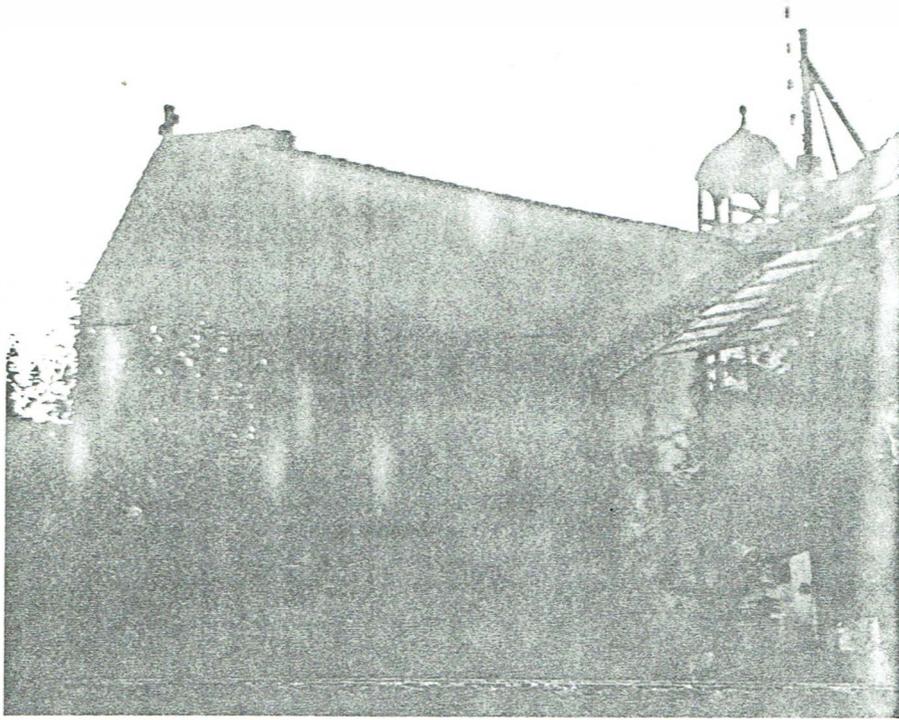
"cl. te. e. il :ou, te. dév. Cl. tée : voi. J. a. l'cul. rac de la Révolution et de la tolérance".

...a c, ,11-:..),c.d-;1- .K t t t;, " fLl,x wi; <l.



017 L.

DESSIN A LA PLUME ICPRESENTANT L'ECLISE DE CHMGNAT AU '19- ème SIECLE AVANT LA ,REFECTION DU CLOCH-ER
•Archives Municipales' - Communication de M BRUGERE, Maire de Saint-Rémy.



LA CHAPELLE DE ST-REMY CONTIGUE AU PRESBYTERE
EN ARRIERE-PLAN, LE CIMETIERE

Le problème de la restauration matérielle des églises s'était posé dès la mise en place du nouveau clergé. Une enquête faite à cette époque montre que sur 353 réponses parvenues, 86 églises sont en bon état, 12 reconstruites ou réparées par les habitants, 99 sont considérées en assez bon état, 115 sont en très mauvais état, voire en ruines.

La paroisse de St-Rémy ainsi décrite par Humbert en 1812 englobe également la commune des Pradeaux. Tous les offices se font dans l'église de Chagnat. Les habitants des Pradeaux sont obligés de faire le trajet de leur village jusqu'à St-Rémy, cela à leur grand mécontentement. D'où la querelle entre les deux communes. Le prédécesseur d'Humbert se plaindra de cette situation à l'évêque ; nous avons retrouvé aux archives de l'évêché sa lettre très intéressante sur l'extrême difficulté qu'il rencontre dans son travail (voir page suivante).

En 1821 seulement, la commune des Pradeaux possèdera son propre curé.

Humbert décrit l'église de Chagnat dans laquelle il exerce ses fonctions :

"Sa nef romane est vaste et l'église comprend 4 chapelles latérales, le chœur élevé est à 5 côtes, chacun portant une fenêtre allongée".

Dans la chapelle près du chœur du côté de l'épître était alors visible. L'épithaphe de Quinquenpoix, écuyer de la Reine Marguerite de Valois et seigneur de Pertus, celui-ci était peint à genoux sur un prie-Dieu en costume militaire médiéval. Cette fresque a disparu dans la seconde moitié du 19ème siècle.

De l'autre côté du chœur, se trouvait la chapelle de la Ste Vierge comprenant un autel ayant été exécuté sur la demande d'Humbert et sur lequel il avait fait placer une ancienne niche en bois dans laquelle siégeait une vierge en bois peint. Cette statue fera jusqu'en 1950 l'objet d'une importante vénération. Elle se trouve aujourd'hui dans la salle du "Trésor" de la cathédrale de Clermont.

Seules quelques statues avaient échappé *au* pillage de l'église sous la Révolution; vraisemblablement en raison de leur mauvais état. Les ayant recueillies Humbert note qu'elles sont vermoulues. Il s'agit de St-Rémy, patron de la paroisse, statue transférée à Chagnat lors de l'abandon de la primitive église de St-Martin, St-Jean et de la Ste Vierge dont nous avons parlé plus haut. Cette petite Vierge en bois était recouverte de lames d'argent doré et portait sur la tête une couronne de pierrerie haute d'environ un pied. La tradition locale affirmait alors que cet objet d'art avait été un présent offert à la paroisse vers 1580 par Marguerite de Valois, femme d'Henri IV et alors propriétaire du château d'Usson voisin de St-Rémy.

Dans le chœur de l'église, avait été enterré à la fin du 18ème siècle M. d'Authezat, seigneur de Chagnat. Celui-ci avait légué à l'église une importante somme d'argent destinée à servir d'une part à la réfection de la voûte de la nef couverte seulement d'un plafond en bois, mais aussi à élever un autel en calcaire dur alors appelé "marbre de Nonette" en raison de son aspect marbré placé dans le chœur. Lors de l'enterrement du défunt, avait été peint sur les murs extérieurs de l'église une ceinture funèbre de couleur noire avec des écussons armoriés de la famille d'Authezat. Cette large bande noire appelée "litre" était encore visible vers 1820.

St Remy de Marguats, 25 avril 1812

J8 8 70

Monsieur

je manquerois à mon devoir si je tardois plus long temps à avoir
l'honneur de vous prévenir de ce qui se passe aux pradoux & que voici
ou m'y a Refusé les ornemens nécessaires et notamment le Cofre du
Tabernacle. Lorsque je crus y prendre le saint Sacrement pour le porter
à une malade
ou y a enterré quelques cadavres sans la présence du prêtre et lorsque j'ai
été appelé pour cela je n'ai eu comme au paravant, que le seul culte
à faire.
En fin Monsieur de puis le départ du sieur portat on y laisse les enfans
sans Baptesme parce qu'on ne veut pas les porter à l'église paroissiale dans la
quelle doivent se faire toutes les fonctions curiales et de la quelle les
pradoux ne sont éloignés que d'un petit quart de lieu et ou ils pourroient
venir aisément en tout temps
j'ai l'honneur d'être avec un profond Respect

Monsieur
de votre grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

BENOIT Dellestant

Le prédécesseur de CI HUMBERT, M. BENOIT, connaissait déjà 1^s problèmes des paroisses opposant. Les communes de ST-REMY et des PRADEAUX : Il en informe l'Eveque dans cette lettre.

Citons enfin la présence d'un tableau peint à l'huile commandé par Humbert à un peintre clermontois lequel représentait le Saint Rémy se détachant sur un arrière plan qui semble celui du Bas-Livradois où se mêlent villages, végétations entourant l'Allier. Cette grande toile (1 m.90 x 1 m.20 environ) a ensuite été transférée dans la chapelle de St Rémy. Il s'y trouve encore aujourd'hui encrassé par les salissures du temps.

Revenons sur les querelles qui opposent les communes des Pradeaux et de St Rémy pour savoir lequel des deux villages doit être la paroisse.

Depuis le Concordat de 1801 (et jusqu'en 1821) le village des Pradeaux qui possède sa propre église ne dispose pas de prêtre. La population refuse de se déplacer jusqu'à St Rémy pour entendre la messe. Humbert est malgré lui au premier plan de ces événements comme l'était déjà son prédécesseur. Le 19 Août 1818, il note :

"J'éprouve de l'ennui à cause de la division entre les deux communes".

Ce problème provient simplement d'un manque de prêtres disponibles ; les autres ecclésiastiques ayant ainsi décidé de créer pour les deux communes qu'une seule paroisse. Le 24, il écrit :

"Le maire des Pradeaux incite les habitants à ne pas se soumettre aux règlements qui sont en vigueur de temps immémoriaux dans toutes les paroisses".

Le 15 Juin, la tension monte, la population ayant décidé de désertier la cure de Chagnat :

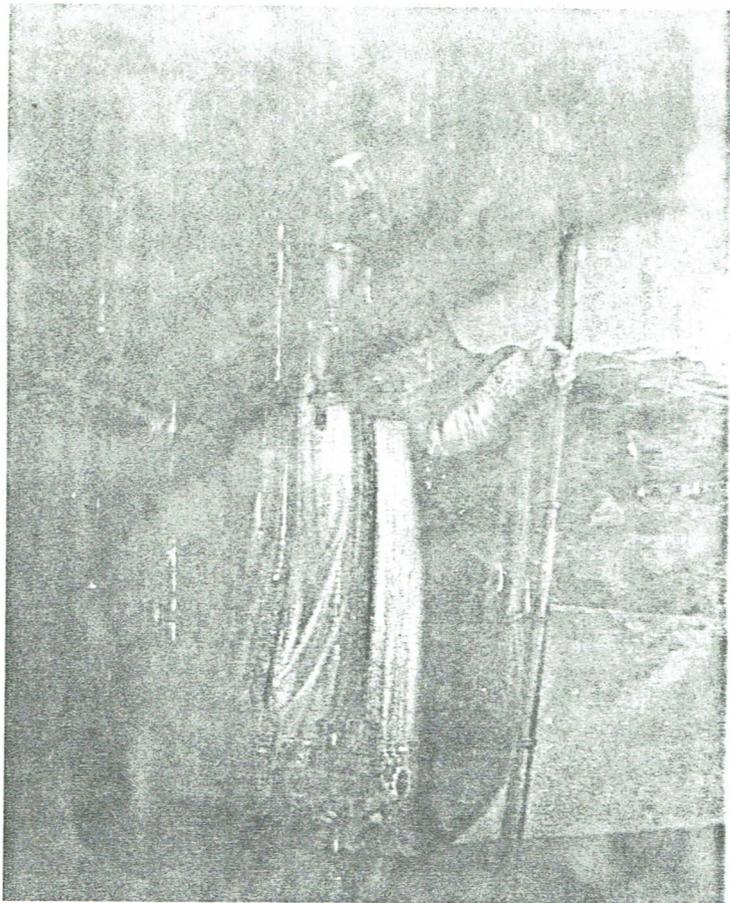
"La commune des Pradeaux s'obstine à ne pas venir à Chagnat pour les offices divins. Il a régné de tout temps un antagonisme entre ces deux villages. Cependant il n'y a que l'église Notre-Dame de Chagnat qui soit assez grande pour contenir tous les paroissiens ; j'ignore comment cette lutte finira et c'est moi la victime de toutes ces disputes".

Ayant adressé à l'évêché plusieurs réclamations, le maire des Pradeaux obtient gain de cause en Juin 1821 et il présentera à Humbert M. Védrine, nommé curé des Pradeaux. Mais en Novembre 1822 celui-ci l'ordre lui-même de l'évêché à se rendre à l'Hôtel-Dieu de Clermont en qualité d'Aumônier. La cure n'a a nouveau plus de prêtre et Humbert se retrouve chargé du service jusqu'en Février 1823 où un nouveau prêtre, M. Chomette est nommé.

3) L'exercice de ses fonctions

a - Les différentes messes.

L'exercice de la messe est la première des activités d'Humbert. Il est en effet nécessaire de recatholiciser les peuples des campagnes après 10 années durant lesquelles les prêtres n'ont pu exercer leurs fonctions. Dans les environs d'Issoire, il semble toutefois que la population ait continué la pratique de certaines formes de piété pour elle-même, mais elle a aussi très souvent assisté alors à des messes clandestinement exercées par des prêtres insermentés. La liberté des cultes rétablie, les populations désirent ardemment retrouver un prêtre dans leur commune. Cela explique que dans les premiers temps, Humbert déploie une activité intense, surtout pour les exercices des différentes messes. Il s'aperçoit très vite que toutes ces années de troubles ont fait oublier à ses paroissiens certaines prières, ainsi, dès son arrivée il se propose de faire publiquement, et de façon régulière la prière du matin.

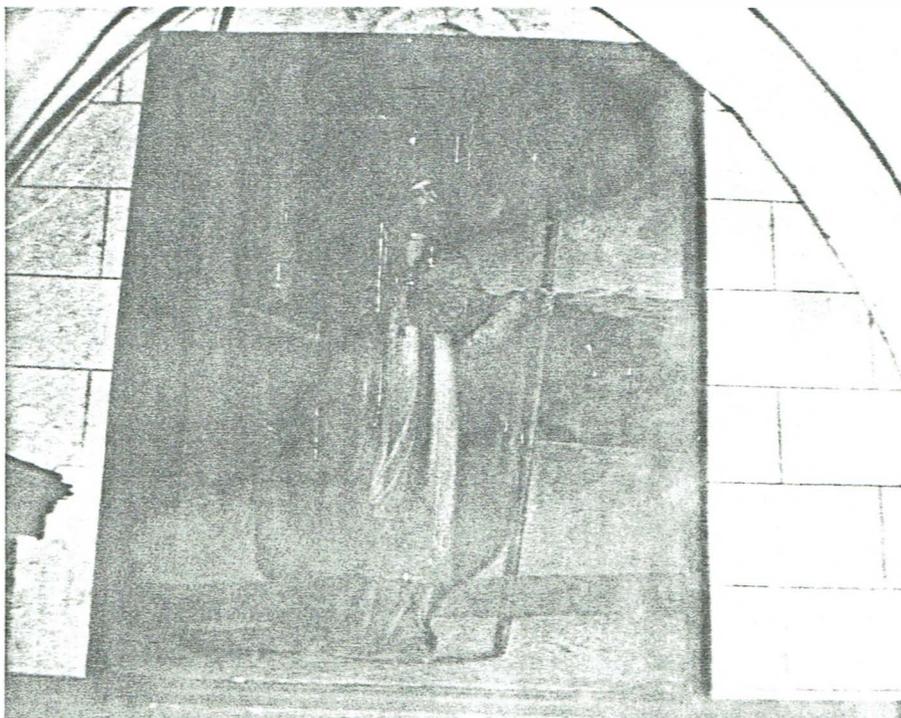


LE SAINT REMY

(En arrière-plan le paysage auvergnat)

Huile sur toile commandée par Cl.A.Humbert

Village semblable ment 11e siècle du le J. i. t. aj. 16 physique t. du CUAÉ de St-Rémy



Le dimanche, il dit la messe à 5 heures du matin; en semaine à 7 heures. Mais se rendant compte qu'en semaine les "gens de travail" commencent la journée bien avant, il décidera de la célébrer encore plus tôt pour qu'ils puissent y assister.

La grand'messe a lieu tous les dimanches. Elle est suivie des vêpres ; exercice souvent pénible en raison du temps important auquel il s'y consacre . Le dimanche 14 Décembre, il note être interrompu par des hommes qui parlent à mi-voix dans l'église, je n'ai pu finir mon prône parce que le trouble que ces conversations excitent en moi, m'a fait perdre la mémoire". Certaines personnes ne lui facilitent pas la tâche :

"Mes gens me forcent souvent à prendre des impatiences par la manière dont ils se tiennent à l'église" (19 Janvier 1823).

Cette pénibilité est surtout liée à l'éloignement de son presbytère d'environ 1 km 1/2 par rapport à l'église de Chagnat. Or, il doit faire ce trajet au moins une fois par jour :

"Je désirerais une succursale plus petite et dont l'église fût attenante au presbytère".

Mentionnons ici les fréquentes inondations: des rivières qui l'empêcheront d'exercer son ministère à Chagnat. On devra alors venir le chercher en charrette pour traverser la rivière "l'Eau-Mère". Dans les cas extrêmes, il sera contraint d'aller aux Pradeaux célébrer la messe comme en ce 15 juin 1814 :

"La nuit dernière, un débordement de la rivière a causé beaucoup de dégâts dans les environs. La planche (qui permet de franchir l'Eau-Mère) a été emportée je ne puis aller à Chagnat (où l'eau était rentrée d'un demi-pied dans l'église) J'ai dit la messe aux Pradeaux".

Les premières années passées à St Rémy en qualité de prêtre ne semblent pas lui poser de difficultés pour ses exercices ordinaires. Il note la présence massive de la population lors des offices. A partir des années 1824-25, Humbert commence à se plaindre de ses paroissiens dont certains semblent venir par habitude et pour la forme n'hésitant pas à converser dans l'église au moment des offices. De même que la pratique religieuse semble être suivie avec un peu moins d'ardeur qu'auparavant. En Octobre 1831, il note qu' "un grand nombre de personnes négligent d'assister aux offices du dimanche et beaucoup travaillent ce jour-là, comme en semaine".

La Monarchie de Juillet n'avait pas entraîné d'incidents dans le diocèse. Notons seulement que quelques jours après l'installation du nouveau régime, quelques troubles s'étaient produits sous l'aspect de plusieurs manifestations anti-cléricales suivies d'insultes des prêtres. A Clermont, Notre-Dame du Port fut saccagée et le presbytère des Carmes mis à sac. Le 24 Août 1830, Humbert note sur son journal que "la haine du peuple se manifeste contre les prêtres". Un rapport du Préfet Rogniat daté de Mars 1831 révèle que "l'influence du Clergé est à peu près nulle dans la ville et même dans plusieurs communes rurales ; elle s'est conservée dans un très grand nombre de ces dernières".

Les notes d'Humbert ne nous permettent pas de mesurer son empire sur la population, sinon que nous savons que les habitants ne lui sont pas tous acquis. Il notera par exemple qu' "un grand nombre d'hommes négligent de remplir leur devoir pascal".

En dehors des messes journalières, Humbert est souvent obligé de se déplacer dans les paroisses des environs et d'aller célébrer la messe, en particulier lors des fêtes patronales des autres villages. Il prêche également dans les couvents à la demande d'amis et de confrère, membres de congrégations ecclésiastiques. Comme en ce 3 Mars 1824 où la c:,-,,,urTouzet, priellse d'un couvent de Brioude lui écrit pour lui d'emander d'aller prêcher une vêtüre dans son couvent le 8 Avril prochain:

"Je vais me préparer pour cette oeuvre sainte ... il faut que j'exerce ma mémoire et cela m'est très pénible".

Les autres exercices ordinaires d'Humbert consistent à donner aux enfants de sa paroisse des leçons de catéchisme qui ont lieu dans son presbytère en raison de l'éloignement de l'église de Charnat.

Pendant les années révolutionnaires, les communions n'ont pas eu lieu. Dès son arrivée, l'évêque de Clermont avait lui-même appuyé son action de recatholisation des campagnes par les communions massives lors de chacun de ses déplacements. Par conséquent, dans les premières années de son ministère, Humbert prépare beaucoup de garçons à leur communion qui a généralement lieu à la mi-mai, cela au moyen des différentes confessions que cette étape implique. Le 12 Mars 1813, il note avoir confessé dans la journée une trentaine de jeunes garçons. Le 28 du même mois, il passe la journée entière au confessionnal.

"Tous les soirs, je me rends à l'église pour confesser, faire la lecture et la prière".

En Avril, ses journées se déroulent en exercices de piété pour la préparation à la première communion des enfants : soit en 1813, 26 garçons et 30 filles. Les années suivantes, 3 mois encore avant la communion, Humbert passera la majeure partie de ses journées en confessions et exercices de prières destinés aux futurs communicants, exercices particulièrement astreignants en raison du nombre d'enfants.

Pour l'année 1817, Humbert prépare à la première communion 50 enfants. En 1834, il en aura 42, ce qui donne une moyenne d'environ 40 à 50 enfants à communier.

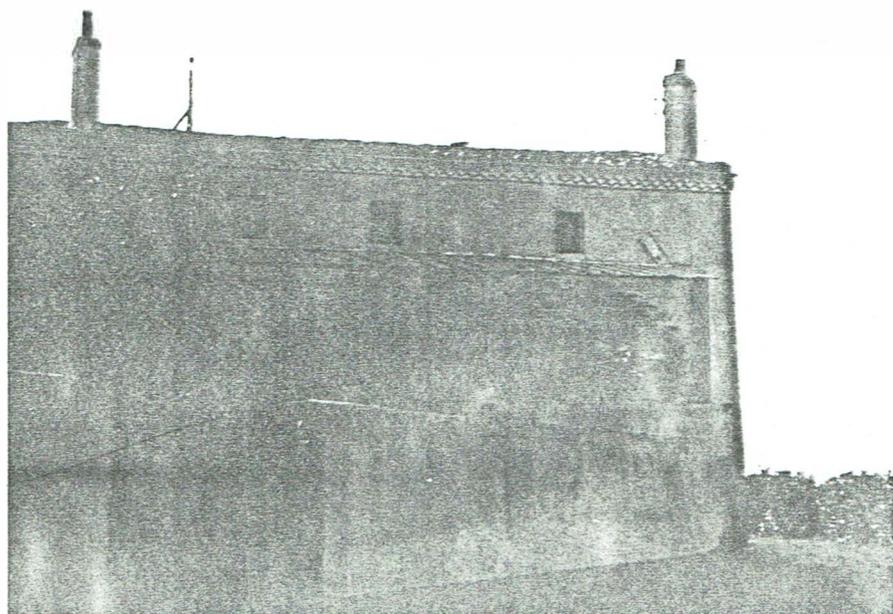
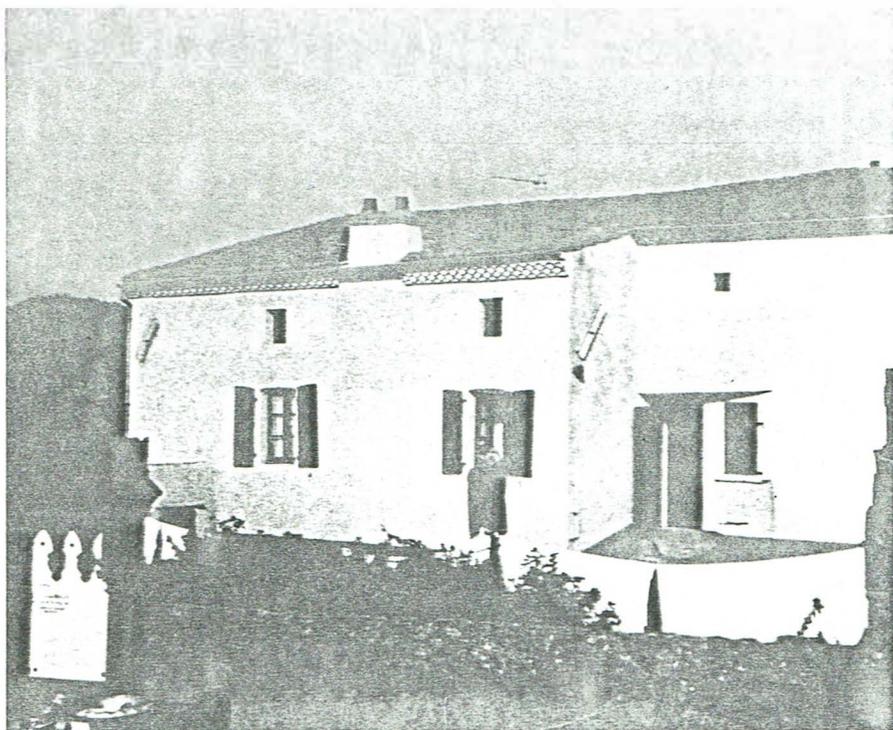
Humbert est-il obligé de limiter chaque année le nombre d'enfants à la préparation de la 1ère communion du fait qu'il soit- seul à pouvoir les exercer ?

Le 4 Mai 1819, il écrit en effet :

"Les parents dont je ne reçois pas les enfants pour la 1ère communion viennent me faire des instances, ce qui me fait de la peine, parce que je voudrais être bien avec tout le monde".

Rappelons que jusqu'en 1821, Humbert a à sa charge les enfants de St Rémy, des Pradeaux auxquels se rajoutent tous ceux des hameaux voisins comme la Malotière.

En raison des événements révolutionnaires, la plupart des enfants n'ont reçu aucune instruction religieuse. Dans les premières années, le curé de St Rémy consacre une large partie de ses activités à enseigner le catéchisme. Seulement, beaucoup d'adultes privés d'éducation par l'absence de prêtre, ont été incapables de transmettre à leurs enfants ce qu'eux-mêmes n'ont pas reçu. Ainsi, la tâche d'Humbert est double. Cette situation est d'ailleurs la même pour l'ensemble des diocèses français. Il faut pourvoir à l'instruction religieuse des enfants et aussi au catéchisme des adultes. Un collègue d'Humbert, curé dans le diocèse de Rennes écrit en 1824 que "la plupart des parents élevés dans le temps de la révolution ne savent point leurs prières" (cité par Lagrée. Mentalités, religions et histoire en haute Bretagne 19ème siècle).



LE PRESBYTERE DE SAINT REMY CORTIGUE
A L'A. CIEKKE EGLISE

"Je. ptend6 le fram, aprLèji lioupVt 6uJz ma galuvie of_ je conJiidèrce lu. éf...oi_Jc; .6oWa,ite, mw - con.te.n;t dan6 ma .6oAJ...ude, je. u: n(1) fHèt peu d:: oi.;i;v., c _;.,

Humbert avait lui-aussi noté une méconnaissance religieuse chez beaucoup de ses paroissiens. Mgr de Dampierre, au courant de cette situation, avait tenu par conséquent à apporter une attention toute particulière à la catéchèse et à la prédication, moyen traditionnel de l'instruction des fidèles. Il se déplacera lui-même très souvent dans les campagnes de son diocèse afin de se faire une idée exacte de la situation et profiter de ses déplacements pour confesser publiquement plusieurs paroisses alors regroupées pour l'occasion en une seule assemblée.

Si l'instruction des fidèles dictée par l'évêque diffère selon le diocèse, la situation générale est à partir de 1802 la suivante : le catéchisme doit se faire dans toutes les églises de campagne à la messe du matin, trois fois par semaine durant le Carême, ceci dans le diocèse de Vannes. Pour le diocèse de Clermont, si l'on s'en tient aux notes d'Humbert, le temps que les enfants consacrent au catéchisme semble plus long, du moins très régulier au cours de l'année.

Sur l'ensemble du territoire français, nous devons signaler l'importance des congrégations religieuses qui attachaient beaucoup d'attention à cet enseignement. Des religieux faisaient alors trois fois par jour le catéchisme sous la Restauration et se déplaçaient pour cela dans les hameaux deux fois par semaine. Citons par exemple les Soeurs de la Providence allant faire réciter des leçons aux petits paysans. Ainsi, il s'avère que le catéchisme reste pour le Clergé un instrument privilégié étant donné que l'enfance est le meilleur moment pour imprimer les habitudes et transmettre les croyances religieuses.

Afin de confesser les mourants de sa paroisse, Humbert est obligé de se déplacer très fréquemment. Mais la plupart du temps, en raison du mauvais état des chemins et de la vaste superficie de sa paroisse, les malades meurent bien avant l'arrivée du prêtre. Ainsi, le 29 Juin 1814, il doit se rendre au chevet d'un malade à Varennes-sur-Usson distant de 4 km de St-Rémy. En Avril 1819, devant aller confesser un mourant à Boisrigaux (à 6 km de St-Rémy), "arrivé à moitié chemin, on est venu me prévenir que le malade était mort".

Là encore, ces déplacements occupent ses journées entières.

b - Les jours exceptionnels où il travaille

La vie d'un curé de campagne est tout au long de l'année rythmée par des processions considérées autant pour la population que pour le desservant comme des événements exceptionnels. Il s'agit de cérémonies religieuses consistant en un défilé solennel accompagné de chants auquel la population semble participer activement.

Ces processions sont de plusieurs sortes, dans le secteur du S-E d'Issoire, entre cette ville et Sauxillanges limité au Sud par St Germain Lembron. L'originalité de certaines d'entre elles provient du succès qu'elles ont connu tout au long du 19ème siècle.

Les processions que nous pourrions qualifier de courantes ou nouvelles sont celles pratiquées lors de la fête patronale et annuelle de chaque commune. Celle de St Rémy de Chagnat était fixée le deuxième dimanche de Septembre. Elle commençait d'abord par une procession appelée "Procession de la nativité de Notre Dame" ; la population suivant un brocard sur lequel était déposé la statue de la Sainte Vierge,

Ensuite, un sermon était prononcé à la grand'messe par un curé desservant dans une autre paroisse, généralement des environs, comme le voulait alors une tradition locale. Pour cela Humbert doit faire ses demandes au minimum 15 jours avant la date fixée de la fête patronale et il se déplace continuellement pour faire ses invitations. Ainsi, le dimanche 12 Septembre 1812, il note que Mgr de Paris, nommé évêque de Moulins, officie dans l'église de Chagnat ; celui-ci est assisté des prêtres des paroisses voisines de St Rémy.

Le 5 Septembre 1820, il note :

'Ennuis et embarras ordinaires pour les préparatifs de ma fête locale".

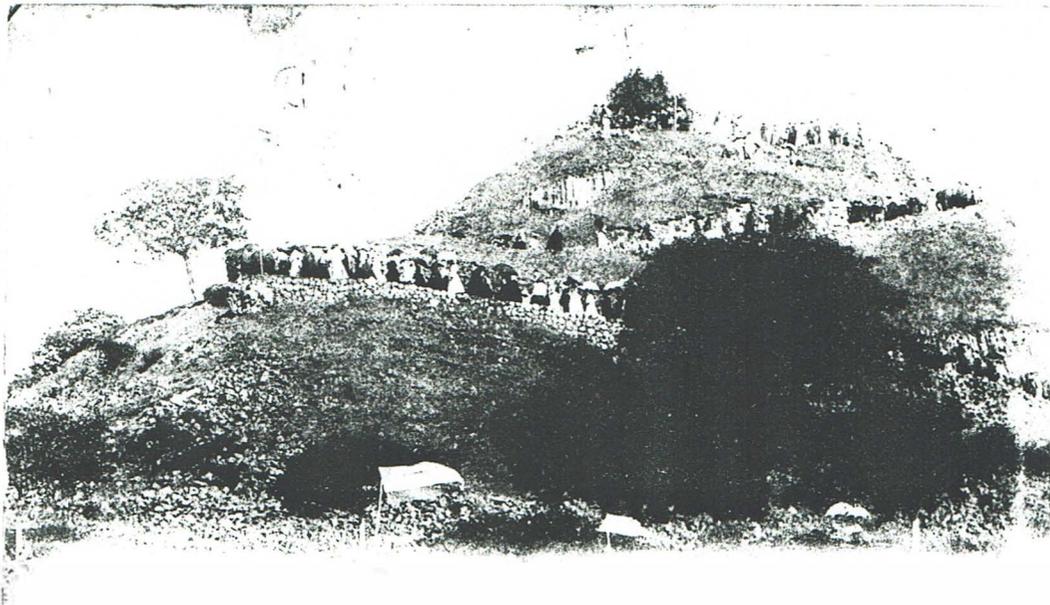
Le dimanche 10 Septembre, celle-ci a lieu ; il note alors que M. Saignol, Principal du Collège d'Issoire est venu donner la messe et prêcher.

Le dimanche 9 Septembre 1821 c'est "un prêtre de la Montgie (à 5 km de St Rémy) nommé Boubon qui vient donner la messe ; M. le curé des Pradeaux prêche et un jeune séminariste tient le lutrin".

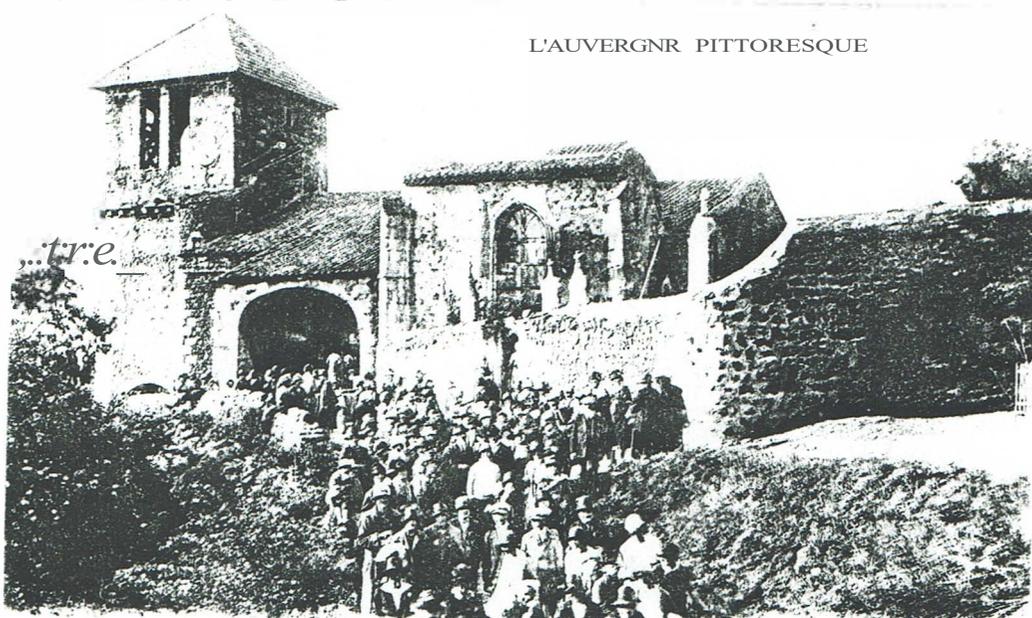
Les autres processions associées aux offices religieux ont lieu en Mai le jour de l'Ascension. Elles se font ordinairement sur la place du village entre l'église et une croix placée sur l'ormeau "l'Henry IV". Il existe aussi la Procession du St Sacrement qui se tient dans l'église de Chagnat le 3ème dimanche de Juin ordinairement.

Le mois de Mai est surtout consacré aux processions. En Mai 1813, a lieu une procession dans le cimetière de St Rémy, le jour suivant une autre se déroule au Pont de Pierre (lieu-dit entre Varennes et Chagnat). Mais la plus originale est la Procession des Rogations qui a lieu l'un des 4 lundis de Mai, à des intervalles irréguliers, soit au début ou à la fin du mois. Elle est très suivie par la population locale et se tient au hameau de la Malotière, à l'Est de St Rémy où se tenait un petit oratoire consacré à St Lazare, lequel a aujourd'hui disparu. Son originalité tient à son caractère très matinal ; cette procession se déroulant à 4 heures du matin, ce qui oblige Humbert à se lever une heure à l'avance.

La région d'Issoire est particulièrement riche en toutes sortes de processions, dont certaines sont directement héritées du Moyen-Age. Mentionnons la Procession des Cornes à Sauxillanges éloignée seulement de 8 km de St Rémy. Après l'office du mercredi des cendres, le tambour, les violons, la clarinette parcourent les rues de la petite ville afin de prévenir la population que l'acérémonie va avoir lieu. Celle-ci consiste à parcourir les rues affublé d'un bonnet de coton et d'une paire de cornes en papier fixée sur les côtés de la tête. La finalité de cette mascarade consiste à démontrer que le mari doit être le maître chez lui et que sa femme lui doit obéissance. Ainsi le jeu consiste à imiter publiquement les couples de la ville où la femme "porte culotte", un jeune homme ayant alors pris l'apparence du mari jonché sur un âne face à la queue en train de recevoir une correction de sa femme. L'amusement de la foule survient au moment où le convoi grotesque passe sous ses yeux et où elle doit reconnaître le couple ainsi dénoncé. A ce moment, elle doit prononcer très haut le nom de la malheureuse victime. Tous les hommes mariés au moins depuis deux ans sont tenus de participer à ce "jeu" sans quoi leur domicile est envahi fouillé et le délinquant n'aura le droit d'y retourner seulement le lendemain. Cette cérémonie aurait pris naissance à la même date que la fête des fous. Elle continuera jusqu'en 1870 environ, pour tomber ensuite en désuétude.



USSON.- Procession à Notre-Dame d'Usson, le Jour de la Fête



L'AUVERGNER PITTORESQUE

Photo Mestre

1. - USSON. - L'Église et les Pèlerins

J. J. J.

L'autre événement religieux local est la fête patronale des Pradeaux qui se tient le 15 Août de chaque année. Là encore, ce sont des prêtres étrangers à la paroisse de St Rémy qui officient ce jour-là. Ainsi, le 15 Août 1818, ce sont M. Barisson-Lagarde, curé de Vic-leComte et M. Besson de Gignat mandés par Humbert qui exercent le culte.

L'année suivante, l'évêque Pons de Lagrange, originaire de la commune, officie lui-même tandis que le curé d'Usson prêche.

La fête patronale de Parentignat a lieu le premier dimanche du mois de Juillet. En tant que prêtre d'une commune voisine, Humbert officie souvent ce jour-là. Le 2 Juillet 1820, il note :

"La plupart de mes paroissiens sont à la fête de St Pierre à Parentignat. Mes chantres y sont allés aussi".

En sa qualité de prêtre, Humbert assiste aux offices de chaque fête patronale des villages proches. Il reçoit pour cela une invitation de desservant de la paroisse quelques jours auparavant, aussi assiste-t'il chaque troisième dimanche de Septembre à la fête patronale de St Maurice sur Usson. A cette date, en 1820 le prêche est prononcé par M. Dousse, vicaire à Sauxillange et qui "a parlé sur la foi".

Tels sont les exercices religieux différents de tous les jours auxquels Humbert participe activement.

4) Les Confrères

Le journal de Claude Humbert nous permet de dresser la liste des curés de la région d'Issoire pour la période de 1812 à 1838. Les relations avec ses confrères se font de trois manières :

- La première se déroule lors des offices célébrés à chaque fête patronale où plusieurs desservants se rassemblent alors.
- La deuxième est une relation de travail, mais à la différence de la précédente, regroupe tous les prêtres du diocèse de Clermont. Il s'agit là des retraites ecclésiastiques ; les prêtres séculiers étant tenus d'effectuer une retraite de 5 jours environ au moins tous les deux ans, laquelle se tenait au séminaire de Montferrand au mois d'Août.

Humbert nous donne une bonne description de l'une d'entre elles, où il assista du lundi 4 au 8 Août 1817 :

Le 4 :

"Monseigneur est arrivé à 4 heures du soir pour l'ouverture de la retraite. M. Bouillaud a prêché sur la nécessité et les avantages de la retraite".

Le 5 :

"Nous sommes nombreux. Je me retrouve avec quelques confrères du séminaire. M. Les Sulpiciens nous donnent deux discours par jour dans lesquels sont représentés les devoirs du prêtre.

Le 6 :

"J'aborde Monseigneur pendant la récréation ; il nous reçoit tous avec bonté. C'est un père entouré de ses enfants".

Le 7 :

"Pour ma confession, je m'adresse à M. Bourdier, curé de Notre Dame du Port à Clermont".

Le 8 :

"Mgr l'évêque a donné l'entretien du matin. Son exhortation a été simple, cordiale. La retraite s'est terminée par le chant du Te Deum et par la bénédiction du St Sacrement".

- Le troisième type de relations entre confrères est celui que nous pourrions qualifier de "quotidiennes" ou de courtoisie au cours des diners et des visites où Humbert reçoit et est invité.

Le 11 Février 1822, dinant avec le curé de Parentignat, les deux prêtres parlent des "désagréments de leur travail.

En Mars 1817, se rendant à Sauxillanges, il n'y trouve pas le curé "qui a été appelé à Clermont par Mgr l'évêque pour aider les missionnaires dans les confessions".

Relevons également un événement survenu au curé des Pradeaux avec qui Humbert est étroitement lié :

"J'ai été appelé à Parentignat. Monsieur le curé (M. Cortet), après avoir achevé sa messe s'est évanoui et a vomi les saintes espèces. J'ai pris la sainte hostie dans un linge et je l'ai renfermée dans un coin du tabernacle. J'ai brûlé ensuite beaucoup de papiers sur la place où les espèces sont tombées ; j'ai ensuite lavé le pavé avec un linge et j'ai mis au feu les cendres du papier brûlé". (Dimanche 29 Octobre 1826).

5) L'importance de ses fonctions dans la -

Il s'agit ici de connaître l'état des relations avec la bourgeoisie et la noblesse locale. Rappelons qu'Humbert est issu de la grande famille bourgeoise des Dosfant. L'influence locale de cette famille conjuguée à son état de prêtre (fonction qui le situe alors avec le maire au 1er plan de la vie locale), lui offre la possibilité de connaître ce qu'il convient d'appeler les élites locales, celles-ci feront aussi appel à lui en diverses circonstances.

Le 12 Novembre 1813, à peine installé à St Rémy, Humbert écrit ceci :

"Des notables de la paroisse de St Etienne sur Usson (à 3 km de St Rémy) sont venus me demander d'être leur pasteur. J'ai répondu que mon intention est de rester là où la Providence m'a placé".

Beaucoup de communes manquent alors de prêtres (voir les Pradeaux), cependant cette demande s'appuie vraisemblablement sur le fait qu'Humbert est vu dans les environs de St Rémy comme un personnage localement important de par le prestige du nom de la famille de sa mère. De plus, Humbert possède l'amitié du député issoirien, M. Baget, lequel passe par St Rémy le 11 Octobre 1816 par exemple alors qu'il se rend à Paris "pour me voir et me demander mes commissions pour Paris", deux de ses oncles se trouvant encore à Paris. Notons qu'en 1803, toujours parmi ses relations "de qualité", il est en amitié avec M. Pinet, instituteur des enfants des familles bourgeoises à Sauxillanges.

Mais, c'est en 1816 que l'importance de l'Abbé Humbert s'affirme sur le plan local. Le 5 Juillet, il reçoit une lettre du Sous-Préfet :

"Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que, par Arrêté de M. Le Recteur de l'Académie de Clermont (M. Guairand), confirmé par M. Le Préfet, vous avez été nommé membre du Conseil gratuit à l'Institution primaire dans le canton de Sauxillanges. Vos talents, vos principes moraux et religieux et votre dévouement au Roi, ont décidé de cet heureux choix. Je m'en félicite infiniment. Il ne pourra qu'être agréable à tous ceux qui ont l'amour du bien et, en effet pouvait-on mieux faire pour la surveillance et l'encouragement de l'Institution Publique? L'honorable mission dont vous faites partie est de rassembler l'éducation première de la génération présente sur les antiques bases.

Il s'agit surtout de délivrer les campagnes des prétendus instituteurs qui, sans instruction, sans mission, sans talents, sans principes, se sont le plus souvent ingérés d'eux-mêmes dans l'enseignement. Point de ménagements pour ces docteurs d'anarchie et d'irreligion qui corrompent la jeunesse sous prétexte de l'instruire et qui trompent le père sous prétexte de le conseiller, qui se mêlent de tout, conduisent tout et en prolongeant nos agitations, en préparant de semblables pour l'avenir. Vous aurez donc d'abord à vous occuper d'une épuration importante. Les autres fonctions que vous aurez à remplir sont fixées dans l'ordonnance du Roi du 22 Février dernier, je me dispense de vous les détailler... (suit une circulaire gouvernementale datée du 29 Février qui crée des comités cantonaux destinés à surveiller les instituteurs) ... je suis persuadé, Monsieur, que vous accepterez cette nomination ; vous ne craignez même pas de vous charger d'une grande responsabilité, en pensant que vous êtes destiné à coopérer afin de ramener la jeunesse de nos villes et de nos campagnes à cet esprit d'obéissance et de religion sans lequel il n'y a pas de régénération à espérer, qu'il s'agit de Comité de Charité et qu'enfin c'est le Roi, c'est le Roi, c'est la religion elle-même qui vous appellent à ces fonctions. Agréez ...

Signé : "d'Orcières".

Ici le sous-préfet ne fait qu'adresser à Humbert ce qui lui a déjà été énoncé par le préfet (Cf. Archives départementales du PDD T O 50), lui-même ayant reçu en des termes identiques une circulaire du recteur datée du 20 Mars 1816.

En fait, depuis la grande levée révolutionnaire de l'AN III et de l'An IV il n'y avait pas eu d'intervention gouvernementale concernant l'instruction primaire. En 1816 avec la Restauration s'opère un changement. Le clergé alors très influent, cherche au moyen de son emprise sur les petites écoles à reprendre le rôle qu'il avait eu sous l'ancien régime au niveau de l'éducation de la population. La volonté du gouvernement précisée le 29 Février 1816 et aussi celle de rétablir le régime scolaire d'avant la Révolution ce qui oblige les maîtres d'école à être entièrement acquis à la cause de l'Etat, d'où la surveillance de ceux-ci par le clergé dont beaucoup de ses membres se trouvent alors réunis en des comités cantonaux appelés aussi Conseils gratuits à l'Instruction primaire.

La circulaire gouvernementale du 29 Février 1816 précisait : "Nous ne voulons plus de révolution, nous voulons la paix, la Religion, notre Roi, ceux qui veulent cela sont des nôtres".

Aussi, les comités doivent-ils épurer, surveiller en vue de la conservation politique et sociale. Ils sont composés d'ecclésiastiques lesquels dominent ces assemblées et sont choisis par le Recteur, mais également de propriétaires qui veilleront à donner à l'instituteur le nécessaire pour vivre.

Cependant les comités ne joueront pas le rôle que l'on attendait d'eux. En Avril 1820, le préfet dénonce leur inaction qu'il attribue à la présence des curés (TO 50), ce qui paralyse l'action des maires.

Ces conseils continuent à fonctionner jusqu'en 1820, date à laquelle le gouvernement décide de faire surveiller les écoles par l'évêque lui-même. Le 8 Avril 1820, les comités cantonaux sont supprimés.

Les brevets d'instituteurs seront attribués par un conseil sous la direction de l'évêque ou de l'un de ses délégués assisté du maire et de 4 notables (2 laïcs nommés par le préfet, 2 ecclésiastiques nommés par l'évêque).

En 1816, Humbert reçoit de l'évêque de Clermont une circulaire datée du 16 Juillet 1816 (TO 50) qui recommande aux curés de veiller à l'assiduité des instituteurs aux offices divins et de vérifier à ce que les prières, le catéchisme et les oraisons fussent régulièrement récités à l'école.

Par contre, c'est le village de St Rémy de Chagnat qui décide lui-même de la nomination d'un instituteur, cela par exemple lors d'une séance du Conseil de la commune à laquelle assiste Humbert le 29 Janvier 1835.

Cinq semaines après avoir reçu la lettre du sous-préfet, le Principal du collège d'Issoire, M. Saignol et le vicaire d'Issoire, M. Bouchard, viennent à St Rémy rencontrer Humbert au sujet des mesures prises par le Rectorat. Le curé d'Issoire avait été lui-même renseigné de ces nouvelles dispositions par une circulaire lui ayant été adressée par le Recteur (exemplaire visible à la Bibliothèque municipale de Clermont, au Fond Auvergne All069). Au cours de repas où participeront Humbert, certains de ses collègues et également plusieurs professeurs du collège d'Issoire, seront abordées les actions à mener pour la surveillance de l'institution primaire dans leur canton; notons parfois aussi la présence du maître d'école des communes proches de St Rémy (Parentignat, Usson...)

L'action d'Humbert se traduit concrètement, par des leçons qu'il enseigne lui-même aux écoliers en les prenant au presbytère quelques après-midis par semaine. Egalement chargé d'apprécier les talents du maître d'école de Chagnat, Henri Bressol, en adressant au Rectorat ses propres impressions sur celui-ci, il marque dans son journal le 1er Août 1824 qu'il envoie les notes à Clermont concernant le maître d'école de Chagnat. En plus de son rôle d'inspecteur, Humbert est tenu de noter celui-ci.

A cette époque, l'instituteur est particulièrement peu exigeant. Soumis aux tracasseries du gouvernement avec l'appui du clergé, il doit surtout se contenter de rétributions extrêmement faibles. Elles auraient été alors de 0 F.25 à Vic-le-Comte, village distant d'une vingtaine de kilomètres de St Rémy. Elles s'élevaient exceptionnellement à 3 Francs à Rochefort-Montagne. La moyenne dans les campagnes des environs de Clermont étant de 1 Franc environ. En l'absence de traitement insuffisant et presque partout irrégulièrement perçus, la profession d'instituteur ne pouvait tenter que quelques congréganistes ou filles dévôtes, en effet un élève sur 6 environ ne les payaient pas. Ce chiffre est d'un élève sur 5 à St Saturnin (à 15 km au Nord d'Issoire) et de 1 sur 8 à ST-Amant-Tallende (à 10 km au Nord d'Issoire).

Par sa nouvelle fonction, l'Abbé Humbert peut ainsi placer certaines personnes de sa connaissance à des postes d'enseignement. Le 12 Juillet 1833 par exemple il note :

"J'écris à Monsieur le Principal du Collège d'Issoire pour faire recevoir comme maitresse d'école une soeur de St Dominique qui fait la leçon aux petites filles de Chagnat".

Au début du 19ème siècle, seule l'église est suffisamment riche et influente pour pouvoir entretenir des écoles. Les maitres laïcs ruraux étant obligés de remplir d'autres fonctions pour vivre. Ils sont alors secrétaires de mairie (3 dans l'arrondissement d'Issoire), chantres, ou encore greffiers du juge de paix ou buralistes, aussi y aura-t'il peu d'innovation pédagogique.

Le journal d'Humbert reste discret sur l'état de ses relations avec les "élites" locales. Nous savons qu'il est invité par la noblesse, dont les propriétés parsèment les environs de St Rémy, à Chagnat également "en grande compagnie avec des nobles et des bourgeois" (18 Février 1819).

b - Ses Revenus

Nous connaissons les revenus d'Humbert en tant que prêtre par l'état de ses dépenses et recettes qu'il continue d'inscrire sur son journal en fin d'année.

Nommé prêtre à St Rémy en 1812, il écrit en Janvier 1813 que le montant de ses recettes pour l'année 1812 provenant de son nouvel état est de 319 Livres. Dans le même temps, ses dépenses ont été très élevées : 1218 Livres, conséquences de son déménagement, de frais divers, entretien de sa servante... et de son installation. Il note alors :

"Je vais à reculons dans mes finances ! Je suis en retard de 900 Livres".

Humbert est payé chaque trimestre. Sous l'empire, ses revenus varient en fonction des événements politiques. En 1814, recevant son trimestre, il écrit :

"Nous ne comptons pas beaucoup sur ce paiement en raison des affaires (politiques) qui vont mal".

Sous la Restauration, son traitement s'améliore. De 319 Livres en 1812, il monte à 500 livres à l'avènement de Louis XVIII pour passer à 600 F. à partir du 26 Novembre 1816, le Roi ayant décidé d'augmenter le traitement des succursaliens de 100 Francs.

En Janvier 1817, le gouvernement décide une nouvelle augmentation des revenus des prêtres, ainsi Humbert reçoit 700 Francs, ce qui est une preuve et la conséquence de l'excellente entente entre le clergé et la royauté.

Ainsi, son train de vie s'améliore. Ses recettes pour l'année 1819 de 1818 Francs alors que ses dépenses montent à 1807 Francs. "Mes recettes ne surpassent cette année mes dépenses que de 11 Francs". En 1824, ses recettes dépassent ses dépenses de 207 Francs. Humbert note à la suite que cette somme ajoutée à "mon avoir" (c'est-à-dire l'ensemble de ses recettes provenant de son état professionnel, mais surtout de l'affermage de ses biens) s'élève à 10 871 Francs. Dès lors, Humbert dispose suffisamment d'argent pour pouvoir soutenir correctement son train de vie. Or, menant une vie austère, il forme alors le projet de recevoir dans sa maison curiale des frères de la Charité afin d'élever la jeunesse. "Ces religieux ne vont dans les paroisses que si les curés les logent et leur donnent la table". Cette idée en restera là.

Si son traitement ne cesse d'augmenter jusqu'à la fin de sa vie - il note par exemple le 18 Juillet 1829 :

"Mon traitement est augmenté de 180 Francs en raison de mon âge" - il est beaucoup plus difficile de recevoir de l'argent de ses paroissiens en échange de son travail. Le 9 Novembre 1824, il écrit :

"Bien que je ne sois pas exigeant sur le montant de mes honoraires et les droits de l'église, les gens ne veulent pas donner ce qui m'est dû".

S'agit-il d'une mauvaise grâce de la part de ses paroissiens ou simplement d'un problème d'argent? Peut-être les deux. Il est toutefois certain que la population de St Rémy, principalement paysanne, souffre périodiquement des déficiences météorologiques (inondations, excès de chaleur...) et qu'elle vit médiocrement.

En fin de compte, les traitements d'Humbert demeurent modestes en raison des dépenses inévitables que son état exige ; en plus des difficultés qu'il rencontre pour percevoir régulièrement l'argent de ses paroissiens. Notons que c'est son patrimoine qui lui permet de disposer d'une coquette somme monétaire vers la fin de sa vie. Nous savons qu'en Avril 1828, à la suite d'une longue fièvre et pendant laquelle son neveu s'était longuement occupé de lui, il lui donnera deux mille francs pour le remercier "de ses bons soins".

7) Notes relatives à son état

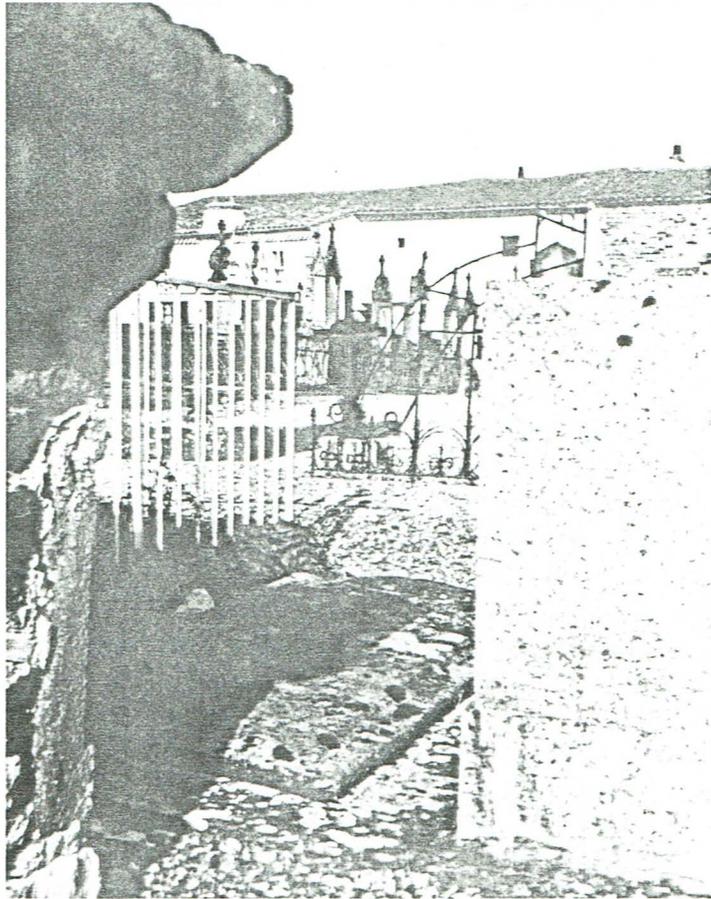
Les journaux d'Humbert demeurent finalement discrets sur son métier de prêtre. Les exercices quotidiens sont juste mentionnés et rarement détaillés. L'auteur note surtout ce qui le frappe ou attire son attention. Or, ces exercices routiniers que lui imposent son métier l'ennuient, voire, affectent son moral. Il écrira parfois même éprouver du "dégoût et de l'ennui alors que la Providence me comble de biens". Agacé par ses paroissiens pendant l'office ou en mauvais rapport avec sa servante, cela tout au long de son ministère, il prend du recul par rapport aux hommes.

"Je prends le frais après souper sur ma galerie et je considère les étoiles. Solitaire, mais content dans ma solitude, je rends très peu de visites, aussi je suis très peu visité".

Pouvant passer pour "marginal" (il emploie ce terme), son journal lui sert alors à communiquer avec lui-même ; ainsi il y intègre ce qui l'intéresse et suscite sa curiosité.

Ainsi, Claude Humbert est aussi un chroniqueur et son journal une chronique de faits de son temps, des événements politiques, mais également quotidiens, locaux souvent originaux, voire cocasses.

C'est cet aspect qui ressort de la lecture de ses journaux et que nous allons traiter.



Claude-Antoine HUMBERT est ~~écrit~~ le 21 J.ù \ 'IER 1843

Au premier plan, sa tombe,

En arrière plan le presbytère.